



Qualité Digitalisation Responsable Service Produits Local Commandes Clients Sélection Fournisseurs Livraison Surgelés à Domicile Proximité Innovation France

Distribution
Alimentation
Sain
Local
Naturalité
Satisfaction
Vente
Téléphone

The main title is "Qualité Digitalisation Sélection Livraison Surgelés à Domicile Proximité Innovation France". Below this, there are several descriptive words and phrases in a smaller, italicized font, each associated with one of the five snowflake icons. These include: "Responsable" (yellow), "Service" (red), "Produits" (light blue), "Local" (purple), and "Naturalité" (green). Other descriptive words include "Digitalisation", "Sélection", "Fournisseurs", "Livraison", "Surgelés", "à Domicile", "Proximité", "Innovation", "France", "Distribution", "Alimentation", "Sain", "Local", "Naturalité", "Satisfaction", "Vente", "Téléphone", "Internet", and "Clients".

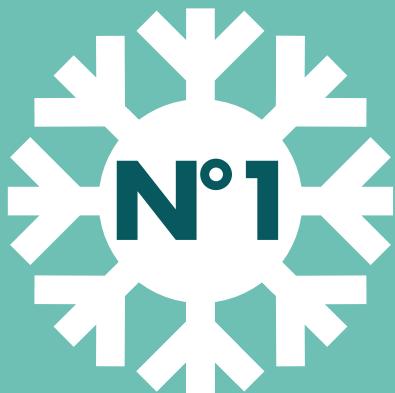
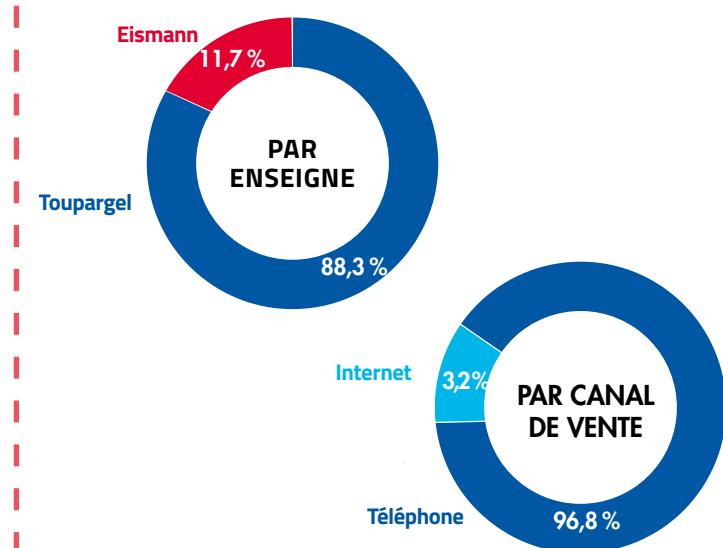


2016

En bref



CHIFFRE D'AFFAIRES GROUPE : 293,2 M€



DE LA LIVRAISON À DOMICILE
DE PRODUITS ALIMENTAIRES



3 530
COLLABORATEURS

1 MILLION
DE FOYERS CLIENTS

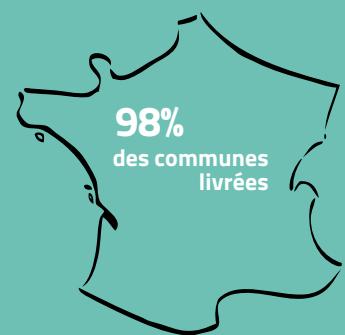


820

PRODUITS SÉLECTIONNÉS
À MARQUE TOUPARGEL



135 880 M³ VOLUME D'ENTREPOSAGE
SOUS TEMPÉRATURE DIRIGÉE



24 000

COMMANDES LIVRÉES CHAQUE
JOUR PARTOUT EN FRANCE



SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

PAGE 5

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE



PAGE 16

MARCHÉS CIBLES ET PRÉSENTATION DU GROUPE TOUPARGEL



PAGE 6

NOTRE DÉMARCHE RSE



PAGE 32

CAHIER DE L'ACTIONNAIRE



PAGE 62

LES COMPTES CONSOLIDÉS 2016

PAGE 70

LES COMPTES SOCIAUX 2016



PAGE 118

AUTRES INFORMATIONS

*Informations juridiques
Attestation du responsable du rapport
Table de concordance*

PAGE 134

293,2
MILLIONS D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

2016

3,9%
MARGE D'EBITDA*

12%
GEARING*
(HORS CICE)

0,9%
MARGE OPÉRATIONNELLE COURANTE

Chiffre d'affaires (en M€)



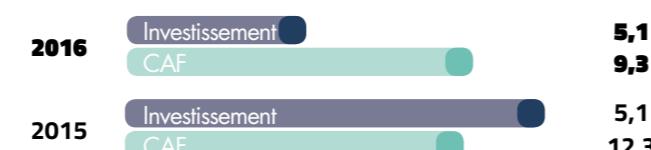
Ebitda *(en M€)



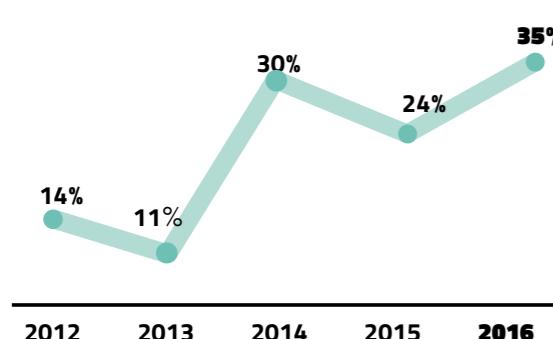
Résultat opérationnel courant (en M€)



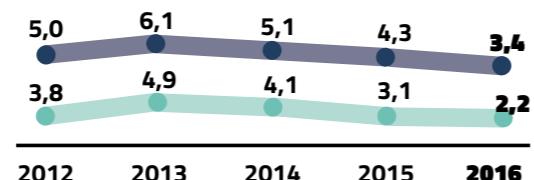
Capacité d'autofinancement/Investissements (en M€)



Gearing *(ratio endettement net/capitaux propres)



ROE / ROCE* (en %)



*voir définitions page 69.



Toupartgel se doit d'innover constamment dans un environnement où les modes de consommation se modifient sans cesse. **Le Groupe a su évoluer tout au long de son histoire** et fête, en 2017, ses 70 ans. Déjà, il y a 35 ans, sous l'impulsion de Roland Tchénio, le système de vente de produits surgelés livrés à domicile a été transformé avec la prise de commande par téléphone. Ensuite, au fil des années, le Groupe s'est développé grâce à plus de cinquante opérations de croissance externe, devenant le seul acteur de dimension nationale.

Aujourd'hui, Toupartgel assure une vente omnicanale et est doté de deux enseignes, Toupartgel et Eismann. Son offre produits large et différenciante, avec 1 400 références de produits surgelés et 4 500 en Frais & Epicerie, permet de répondre aux besoins de chaque foyer.

Depuis plusieurs années, le Groupe fait face à un repli de son activité historique du fait de l'érosion de son fichier clients et d'un marché difficile. Mais les leviers de croissance des nouveaux canaux compensent déjà une partie du recul et, à cet effet, les ventes aux professionnels ou par distributeurs automatiques vont être développées.

La rentabilité se maintient, portée par une rigueur de gestion et la flexibilité de la structure opérationnelle. En 2016, l'activité du Groupe a reculé de 5 %, le résultat opérationnel courant s'est élevé à 2,8 M€, en repli par rapport à l'exercice précédent. Cependant, la situation financière du Groupe reste très saine, le gearing, après retraitement du CICE, atteignant 12 %.

L'avenir se décide aujourd'hui, une transformation majeure du Groupe a débuté dans le cadre du plan stratégique 2017 - 2020. Afin de renforcer l'expérience de chaque client, le modèle de vente va poursuivre sa mutation.

Une nouvelle ère est engagée autour de 3 axes :

- faire évoluer l'entreprise, ses métiers, ses outils, ses services en s'appuyant sur les nouvelles technologies digitales ;
- porter l'élan responsable de notre activité, que ce soit au travers de la naturalité de son offre produits, de l'origine France de la majorité de la gamme, de la moindre empreinte carbone de la livraison à domicile sur l'environnement ou de l'avantage des produits surgelés dans une consommation excluant le gaspillage et privilégiant les qualités organoleptiques de ses produits ;
- capitaliser sur la proximité instaurée avec nos clients. Chaque jour, 50 000 clients sont contactés par nos équipes de télévente et 24 000 foyers ouvrent leurs portes à l'un de nos livreurs. Au-delà de la relation commerciale, un réel lien social s'est établi avec nos clients ce sur l'ensemble de l'hexagone.

C'est au travers de cette transformation nécessaire que le Groupe Toupartgel assurera sa pérennité et soufflera bien d'autres bougies encore.

ROMAIN TCHÉNIO
Président Directeur Général

Offre Marchés Surgelés Clients Livraison

Groupe Toupargel

Alimentaire Logistique Innovation
Multi-enseignes Qualité
Multicanal Proximité



Les marchés cibles

Le marché alimentaire

Le marché des produits surgelés

La livraison à domicile de produits alimentaires

La livraison à domicile de produits surgelés

p.7

p.7

p.9

p.10

p.11

Présentation

Historique

L'activité du Groupe

Une sélection des meilleurs produits

Une démarche active pour capter de nouveaux clients

Une vente multicanal

Une préparation de commandes individuelles

Une logistique inégalée

p.12

p.12

p.13

p.13

p.14

p.15

p.15

p.15

LES MARCHÉS CIBLES

Le marché français de la distribution alimentaire évolue progressivement sous l'influence des changements sociodémographiques et de l'évolution du style de vie des consommateurs.



LE MARCHÉ ALIMENTAIRE



173

milliards d'euros



UN VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Au 1er janvier 2016, la population de la France métropolitaine comptait 66,6 millions d'habitants représentant 28 millions de foyers. Selon le scénario central de l'Insee, la part de personnes de 65 ans et plus atteindrait 22 % en 2025, soit une augmentation de 3,4 points entre 2015 et 2025. Le vieillissement de la population française s'explique en grande partie par l'avancée en âge des générations très nombreuses du baby-boom. (Source janvier 2017: étude Blezat Consulting, Crédoc et Deloitte Développement Durable – La France en 2025).

points en 13 ans. La part des ménages monoparentaux resterait stable, la part de ménages composés de plusieurs personnes n'étant pas de la même famille diminuerait de 2,7 points et surtout la part de personnes vivant en couple serait réduite de 6,5 points, ne représentant plus en 2025 que 45,6% des ménages. (Source janvier 2017: étude Blezat Consulting, Crédoc et Deloitte Développement Durable – La France en 2025).

LA PRÉDOMINANCE DÉMOGRAPHIQUE DES PLUS GRANDES COMMUNES S'ATTÉNUE

De 2009 à 2014, la population des cent communes les plus peuplées en 2014 n'a crû que de 0,3 % par an. En revanche, les plus petites communes bénéficient majoritairement d'une croissance démographique supérieure à la tendance nationale. Les cent premières communes contribuent pour 13 % à la croissance démographique nationale (216 000 habitants supplémentaires) alors que celles classées entre le 1 000^e et le 10 000^e rang y contribuent pour 48 % (+768 000 habitants). (Source : Insee janvier 2017).

DES MÉNAGES DE PLUS EN PLUS RÉDUITS

La structure des ménages s'est profondément modifiée au cours des dernières décennies. En 2012, seule la moitié des ménages correspondait à des personnes vivant en couple (52 %) alors que ce modèle était beaucoup plus fréquent en 1990 (60 %). D'ici 2025, les projections de l'Insee montrent que la part de ménages composés d'une seule personne devrait encore augmenter, avec une hausse de 9,4

LA PART DE L'ALIMENTATION DANS LE BUDGET DES MÉNAGES SE RÉDUIT

Les dépenses des ménages français en produits alimentaires et en boissons consommés à domicile s'élèvent à 173 milliards d'euros en 2014. Le montant moyen des dépenses d'alimentation à domicile par habitant ressort ainsi à 2 600 euros par an. En 2014, les ménages consacrent à leur budget alimentation, à domicile ou en dehors du domicile, 20,4 % de leur dépense de consommation. Il y a un demi-siècle, cette part était beaucoup plus élevée (34,6 % en 1960) et l'alimentation constituait le principal poste de dépense des ménages. Depuis, cette part tend globalement à diminuer, en lien avec l'élévation du niveau de vie moyen. De 1960 à 2014, la consommation alimentaire progresse certes en volume par habitant, de 1,1 % par an en moyenne, mais deux fois moins rapidement que l'ensemble de la dépense de consommation. (Source : Insee octobre 2015)

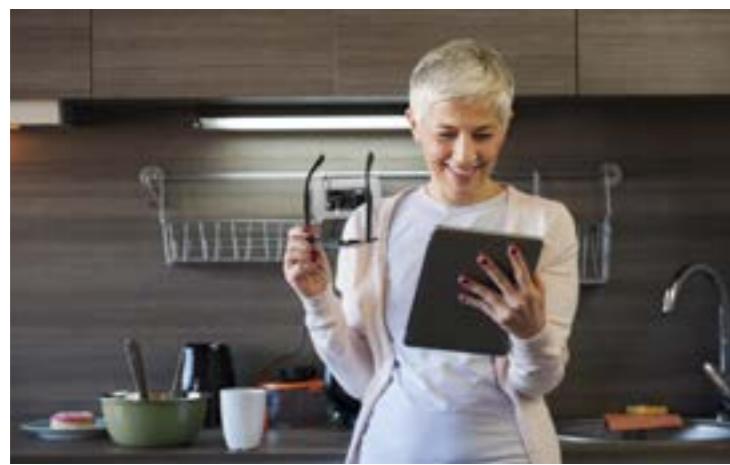
LA VENTE À DISTANCE DE PRODUITS ALIMENTAIRES SE DÉMOCRATISE

Le e-commerce alimentaire, malgré un taux encore faible, ne cesse de progresser : il représentait 4,3 % des achats alimentaires de produits de grande consommation et frais en libre-service en 2014 (+12 % en un an) selon l'institut Kantar Worldpanel, et pourrait atteindre 10 % d'ici 10 ans. Les Français étaient jusqu'à présent peu habitués à effectuer leurs courses alimentaires via Internet, contrairement à certains de leurs voisins européens comme les Britanniques. Toutefois, la vitesse de développement de ce circuit, notamment via le m-commerce, lui confère progressivement une place significative dans le paysage commercial national. Le m-commerce apparaît, en effet, comme un des leviers de croissance du e-commerce en 2016 avec un marché qui aurait

doublé en un an (tous types d'achats confondus) passant de 3,7 milliards d'euros en 2015 à 7 milliards d'euros (source : étude RetailMeNot/CRR). La vente à distance avec livraison séduit notamment des catégories de population pour lesquelles le fardeau des courses est particulièrement lourd en raison d'une activité professionnelle surchargée ou de difficultés de déplacement permanentes.

Depuis quelques années, les drives sont particulièrement plébiscités par les familles du fait de leur praticité et de leur gain de temps. Apparu en 2000 en France, le drive a véritablement pris son essor en 2010 et pesait cinq ans plus tard presque 5 % de parts de marché (données Worldpanel). Au 1er janvier 2017, 3 954 drives étaient recensés selon l'étude Drive Insights (A3 Distrib/Edition Dauvers). Leur rythme d'ouverture a, cependant, fortement ralenti par rapport à la période 2012-2013. Le parc des drives entre donc dans une phase de consolidation qui implique la disparition des structures les moins rentables. Les grands distributeurs (E.Leclerc, Auchan, Carrefour...) trouvent dans ce circuit une façon de réinventer l'hypermarché et de fidéliser leur clientèle.

De leur côté, les marketplaces investissent également le marché alimentaire. Alors qu'Amazon France s'est lancé en 2015 dans la vente en ligne de produits alimentaires avec 34 000 références disponibles, Cdiscount a suivi en étoffant son offre alimentaire et en proposant un service de livraison express grâce à un partenariat avec les boutiques Franprix du groupe Casino. (Source janvier 2017: étude Blezat Consulting, Crédoc et Deloitte Développement Durable – La France en 2025). Récemment, des acteurs tels que La Poste avec son offre Chronofresh et Vente-privee ont également investi le marché.



6 200 €

montant moyen annuel des dépenses d'alimentation à domicile par foyer



Le marché des surgelés et glaces consommés à domicile capte 98 % des 28 millions de foyers français. Ce taux élevé s'explique par :



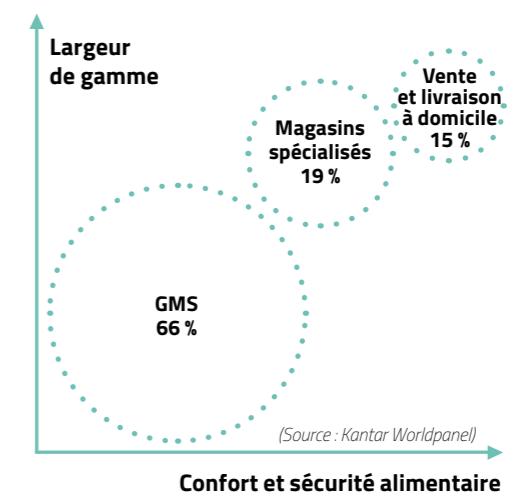
LE MARCHÉ DES PRODUITS SURGELÉS

6,7
milliards d'euros

Le marché des surgelés et glaces consommés à domicile capte 98 % des 28 millions de foyers français. Ce taux élevé s'explique par :

- le niveau d'équipement des ménages en équipements de froid et micro-ondes. 99 % des foyers français sont équipés d'un réfrigérateur, combiné à un congélateur dans 65 % des cas, 61 % d'un congélateur, 87 % d'un micro-ondes (Sources : GFK, Gifam),
 - l'évolution des modes de consommation : recherche de gain de temps (préparation et consommation des repas) et de qualité de l'alimentation,
 - une offre produits variée et innovante proposant des aliments de qualité alliant praticité et rapidité de préparation,
 - une modification des structures familiales (augmentation du nombre de célibataires et de couples sans enfants).
- Ce marché représente 6,7 milliards d'euros soit 4,4 % des achats alimentaires des ménages (sources : Kantar Worldpanel, Insee). En 2015, les ventes ont progressé de 0,8 % en volume et de 1,3 % en valeur (source : Le Monde du Surgelé mars 2016).

Répartition du marché national des surgelés (hors glaces)





LA LIVRAISON À DOMICILE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

 **2** milliards d'euros 

La livraison à domicile de produits alimentaires a été relancée au milieu des années 90, en phase avec le rôle croissant des services dans la stratégie des distributeurs. Plus récemment, les distributeurs nationaux ont saisi l'opportunité offerte par Internet pour lancer les cybermarchés et le drive. La population utilisatrice de ces services est très diversifiée, même si l'intensité du recours progresse fortement avec le revenu et la présence d'enfants dans le ménage (source : CREDOC).

Le marché de la livraison à domicile de produits alimentaires, évalué à 2 milliards d'euros (dont 925 millions d'euros pour les Surgelés) (source interne) se répartit autour de 4 familles d'intervenants :

- **les magasins de proximité** (Monoprix, Intermarché, Simplymarket) proposant un service complémentaire à leur clientèle sur leur zone de chalandise,
- **les épiciers de campagne**, constitués d'entreprises atomisées, avec des gammes produits courtes et effectuant généralement des tournées hebdomadaires,
- **les cybermarchés**, généralement filiales des groupes de la Grande Distribution (Ooshop/Carrefour, Auchandirect.fr/Auchan, Houra.fr/Cora). Ces cybermarchands effectuent les prises de commande par Internet et accessoirement par téléphone. Ils proposent essentiellement un service de livraison dans

les grandes agglomérations. Le panier moyen d'un cyberacheteur de produits alimentaires est compris entre 160 et 170 euros (contre 35 euros pour un chariot moyen dans un hypermarché) (source : Distripédie).

On dénombre également quelques acteurs positionnés sur des marchés de niche (produits frais, du terroir, bio...) et externalisant la livraison (Greenweez, Groupe Carrefour ou mon-marché.fr, Léon Fargues). Sur ce marché, peu de sociétés ont aujourd'hui démontré un modèle rentable.

les spécialistes de la vente à distance et de la livraison à domicile de produits alimentaires.

Ces sociétés proposent une large gamme de produits surgelés à laquelle peut être adossée une gamme de produits frais et/ou d'épicerie (Toupargel, Maximo).

239 €
montant moyen annuel
des dépenses
en produits surgelés
consommés à domicile
par foyer



LA LIVRAISON À DOMICILE DE PRODUITS SURGELÉS

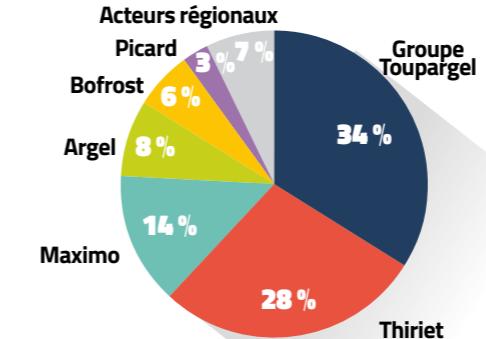
Avec un chiffre d'affaires de 925 millions d'euros et 4 millions de foyers consommateurs, la livraison à domicile de produits surgelés représente 15 % du marché des produits surgelés soit le 3e réseau de distribution en France. Depuis quelques années, ce marché recule au profit des magasins spécialisés et de la GMS. En 2016, le panel Syndigel, qui représente 70 % du marché, a baissé de 2,1 % par rapport à 2015 (sources : Syndigel, Xerfi). Les motivations d'achat des clients sont spécifiques : ils recherchent le confort d'achat, le respect de la chaîne du froid et un choix de produits plus large que celui des réseaux traditionnels de distribution. Le budget annuel moyen d'achat s'élève à 260 € et représente 32 kg consommés par foyer (source : Kantar Worldpanel).

La livraison à domicile de produits surgelés s'exerce principalement en zone rurale et périurbaine selon quatre systèmes de vente :

- la vente à distance (par téléphone/télévente ou internet) suivie de la livraison à domicile effectuée par des équipes dédiées à chacun des métiers,
- la télélivraison, système dans lequel la prise de commandes au téléphone et la livraison sont assurées par un même acteur commercial,
- la précommande. Un vendeur itinérant enregistre la commande au domicile du client puis un autre acteur est dédié à la livraison,
- la vente par camions-magasins (ou vente en laisser sur place), système de vente historique du secteur, où chaque conseiller-vendeur effectue une tournée de livraison avec un véhicule poids lourd, véritable magasin ambulant, contenant une gamme restreinte de 300 à 400 produits.

La vente par téléphone est le mode de vente prépondérant sur ce marché : Toupargel en a été le précurseur. Ce système, avec notamment la préparation individuelle des commandes, nécessite d'investir dans des outils industriels tels que des plateformes logistiques de préparation. Il permet de proposer à la clientèle une large gamme de produits (1 400 pour Toupargel) et assure une parfaite traçabilité tout au long de la chaîne du froid.

RÉPARTITION DU MARCHÉ "HOME SERVICE"



(Source interne)

UN MARCHÉ CONCENTRÉ AUTOUR DE QUELQUES ACTEURS

En France, quelques sociétés se partagent le marché de la livraison à domicile de produits surgelés aux particuliers (appelé marché du « home-service »). Le Groupe Toupargel, Thiriet, Maximo et Argel représentent 84 % du marché. Bofrost, filiale française du n°1 européen, s'octroie 6 % des parts du marché. Des acteurs régionaux (Croquegel, Maison Ricot, Gimbert Surgelés, Artika...) et Picard se partagent les 10 % restants (source : Toupargel 2015 et sous réserves).

Thiriet

Le groupe familial, historiquement positionné sur la fabrication de pâtisseries et crèmes glacées surgelées, a développé une activité de distribution de produits surgelés. Celle-ci est réalisée au travers de 166 magasins sous enseigne Thiriet (France, Belgique) et en livraison à domicile auprès de particuliers selon un système de vente basé sur la télélivraison. L'enseigne prépare et livre des commandes à plus d'un million de clients en France en s'appuyant sur un centre de téléprospection clients, 5 plates-formes de préparation de commandes, 88 centres de distribution et 600 camions de livraison (source : Thiriet).

Maximo

Historiquement positionné sur la livraison de produits secs, d'épicerie et de droguerie aux particuliers, le groupe familial s'est engagé dans la livraison de produits surgelés à domicile en 1980. Il s'appuie sur un effectif de 2 600 personnes, 2 plates-formes de préparation de commandes, 1 200 camions et plus de 50 agences de livraison. Le groupe livre 550 000 clients sur la moitié Nord de la France suivant deux systèmes de vente (précommande et télévente) (source : Maximo).

Argel

Filiale du Groupe agroalimentaire coopératif Even (chiffre d'affaires : 2,1 milliards d'euros), la société comprend 850 personnes, 2 plates-formes de préparation de commandes et 70 agences de livraison. Elle enregistre plus de 2 millions de commandes par an en télévente et livre 300 000 foyers en France à l'exception de certaines régions du Nord-Est et du Nord-Ouest (source : Argel).

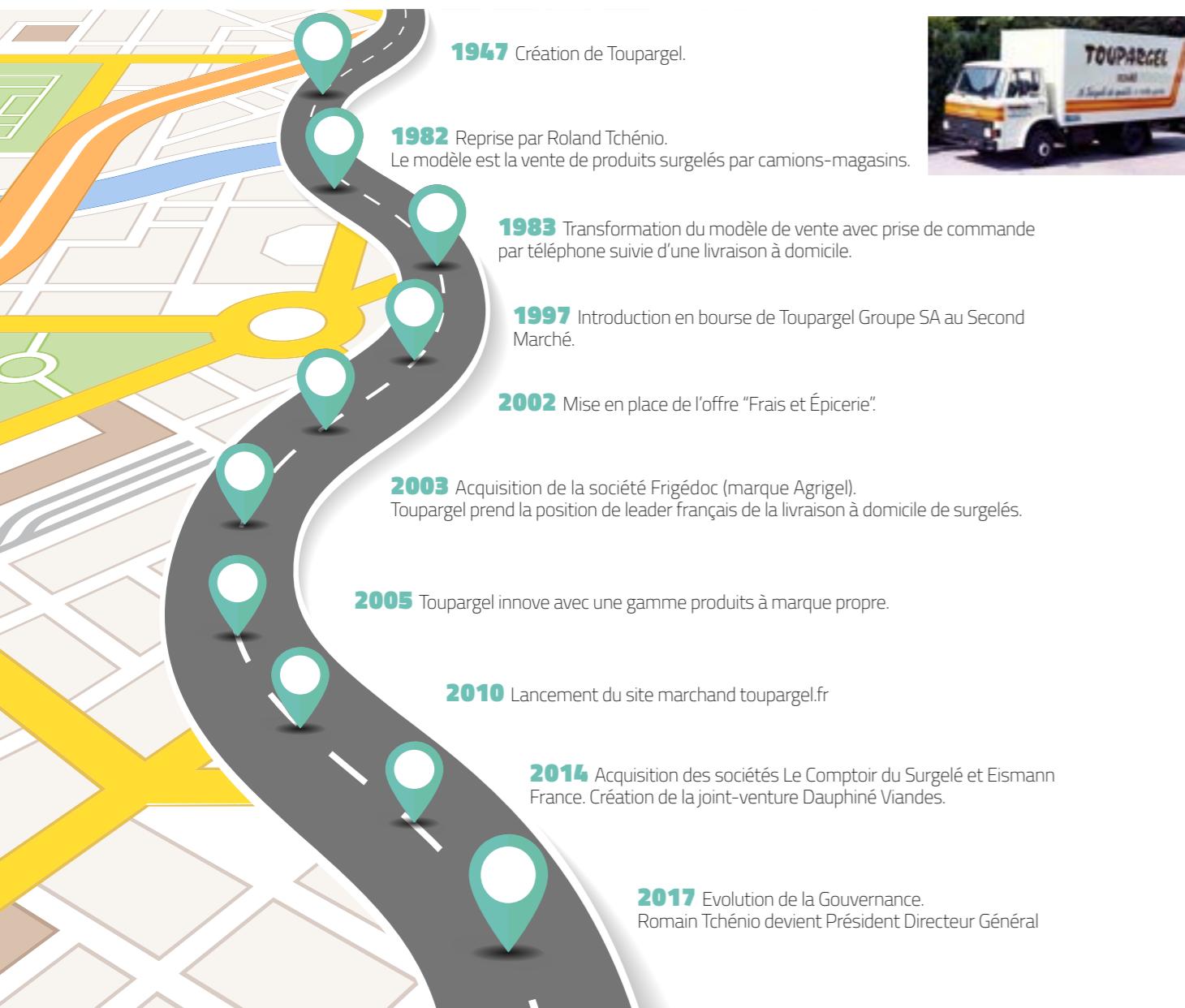
Bofrost

La filiale française du numéro 1 européen s'appuie sur un effectif de 390 personnes et 12 sites commerciaux positionnés sur la moitié Est de la France. La société commercialise ses produits auprès de 168 000 clients, principalement par camions-magasins mais aussi en télévente.

PRÉSENTATION

Repris en 1982 par Roland Tchénio, le Groupe Toupargel s'est développé par croissance organique et externe. Plus de 50 opérations d'acquisition ont été menées depuis cette date.

HISTORIQUE



L'ACTIVITÉ DU GROUPE

Précurseur de la vente par téléphone et de la livraison à domicile de produits surgelés en France, le Groupe Toupargel a évolué vers la vente « multicanal », multi-enseignes et la livraison de produits alimentaires. Le modèle de l'entreprise est fondé sur cinq expertises métiers principales : la sélection des meilleurs produits, la captation de nouveaux clients, la vente « multicanal », la préparation de commandes individuelles et une logistique inégalée.



UNE SÉLECTION DES MEILLEURS PRODUITS

UNE OFFRE DIVERSIFIÉE ET MULTI-ENSEIGNE

L'enseigne Toupargel propose 1 400 références de produits surgelés, de l'apéritif au dessert, soit la gamme la plus large du marché présentant un savoir-faire reconnu sur les produits bruts, notamment les produits de la mer, les viandes et les volailles.

Toupargel s'attache à proposer le meilleur à ses clients et à valoriser les terroirs français. L'origine France, à travers 5 labels (Label Rouge, Origine France, VBF, VPV et Produit en Bretagne) est à l'honneur dans son offre : canette de challans, viande de bœuf charolais, pintade d'Argoat, veau du Ségala...

L'offre de produits surgelés est complétée, au travers principalement d'une collaboration avec Casino, par une gamme de 4 500 références en produits frais et d'épicerie.

L'enseigne Eismann France, filiale autonome acquise en 2014 est principalement implantée dans le Nord-Ouest et compte 120 000 clients. Elle dispose d'une gamme de 400 produits surgelés, de l'apéritif au dessert.





UNE POLITIQUE D'INNOVATION SOUTENUE

Le Groupe propose à ses clients un choix unique et différenciant en renouvelant constamment ses gammes. Toupargel a lancé en 2016 plus de 250 innovations de produits pour répondre aux besoins de ses clients et se démarquer des autres circuits traditionnels de distribution.

Recherche de produits exclusifs (dos de cabillaud Skrei, poulet d'Auvergne «bien-être naturel»), sourcing auprès de petits producteurs français ga-



APPORTER DES RÉPONSES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Gamme sans gluten, repas pour bébés de la marque Yooji, produits hyperprotéinés « Nutrisens » pour les grands seniors, produits régionaux et produits ethniques (Europe du Nord, Europe du Sud, Asie, Mexique...), produits bio, halal ou cacher, Toupargel renforce son offre de produits dédiés aux besoins et aux attentes spécifiques de ses clients.



rants de qualité et de traditions, renforcement de la démarche de naturalité (voir rapport RSE page 45) sont autant d'atouts pour fidéliser des consommateurs de plus en plus exigeants. Ainsi, 100 % de la gamme de plats cuisinés Toupargel est garantie sans colorants artificiels, sans matières grasses hydrogénées, sans huile de palme.

Gage de qualité, Toupargel a poursuivi en 2016 sa collaboration avec deux experts reconnus dans leur domaine : Philippe Gauvreau, 2 étoiles à l'édition 2014 du Guide Michelin, qui a signé 8 bûches premium de fin d'année et plusieurs produits d'exception sur les catégories apéritifs et entrées du traiteur, et Alain Gousse, ancien sommelier de la Tour d'Argent et du Crillon qui accompagne Toupargel dans sa sélection de vins.

UNE DÉMARCHE ACTIVE POUR CAPTER DE NOUVEAUX CLIENTS

En 2016, le Groupe a attiré 235 000 nouveaux clients par le biais de trois modes de prospection :

■ **la prospection en porte-à-porte** : chaque jour, 170 commerciaux vont à la rencontre des foyers français pour présenter l'entreprise, sa gamme de produits, les avantages de la livraison à domicile, avec pour objectif d'enregistrer des commandes.

■ **la prospection par téléphone** : 210 téléprospectiveurs, répartis sur 5 centres basés en France, sont chargés de recruter de nouveaux clients en s'appuyant sur des fichiers préqualifiés.

235 000

nouveaux clients créés en 2016

UNE VENTE « MULTICANAL »

Le modèle de vente historique de Toupargel repose sur l'appel téléphonique sortant. Les clients sont appelés par des équipes de téléservice à fréquence et date définies et agissent en véritables conseillers sur le choix des produits, leur mise en œuvre et la façon de les cuisiner. Les produits sont présentés dans des catalogues remis à chaque livraison. Ce modèle de vente crée une relation de fidélisation et de proximité avec les clients.

Depuis 2010, Toupargel diversifie son modèle de vente et propose une offre de vente « multicanal » permettant au client de commander comme il veut,

quand il veut : en étant contacté par un téléservice, en appelant le Service Clients à partir du numéro 3040, en passant une commande sur le site internet toupargel.fr ou en utilisant l'application Toupargel disponible sous Android ou iOS.

L'enseigne Eismann pratique un modèle de vente hybride appelé télélivraison. Dans ce système la prise de commandes au téléphone et la livraison sont assurées par un même acteur commercial. En mars 2017, le site eismann.fr est devenu marchand afin de compléter l'approche « multicanal » du Groupe.

50 000
clients contactés chaque jour

3040 Service & appel gratuits

toupargel.fr ma commande en ligne



51
millions d'articles préparés en 2016



UNE PRÉPARATION DE COMMANDES INDIVIDUELLES

La préparation des commandes individuelles est réalisée à partir de 3 plate-formes (Argentan, Montauban, Civrieux) pour l'offre de produits surgelés Toupargel. L'offre de produits frais et d'épicerie Toupargel est préparée à partir de la plate-forme de Chalon-sur-Saône, celle d'Eismann en produits surgelés est traitée exclusivement par une plate-forme située à Poitiers.

Les produits commandés sont prélevés en chambre froide ou en zone de stockage par les préparateurs puis acheminés en zone de conditionnement où ils sont mis en carton individuel. Les cartons sont ensuite palettisés en fonction des tournées de livraison et transportés par semi-remorques vers les agences de livraison du Groupe.

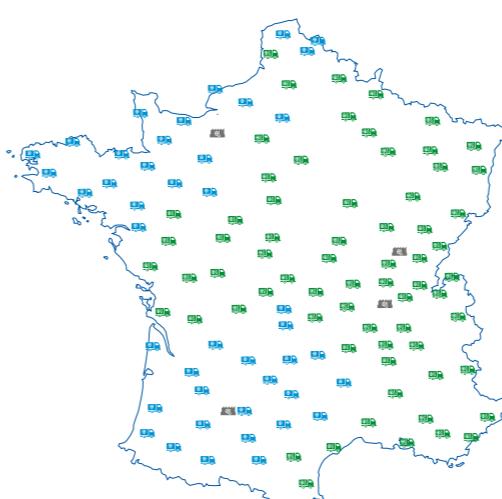
UNE LOGISTIQUE INÉGALÉE

Grâce à son réseau de 129 agences de livraison, le Groupe est en mesure de livrer, dans le respect de la chaîne du froid, sur l'ensemble du territoire métropolitain, son offre de produits surgelés Toupargel ; et sur la moitié Est et le Centre-Ouest de la France, son offre de produits frais et d'épicerie Toupargel. Enfin, le Groupe livre sur le quart Nord-Ouest son offre de produits surgelés Eismann.

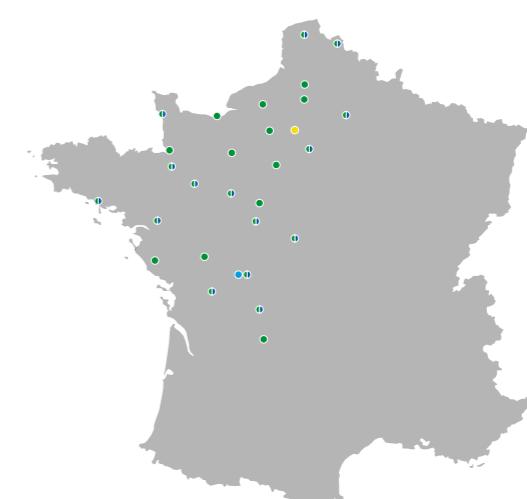
Quotidiennement près de 1 000 livreurs, appelés « attachés de service clients », livrent 24 000 commandes et assurent dans une relation de proximité avec les clients, le maintien d'un lien social, notamment dans les zones rurales isolées et auprès des grands seniors. En contact permanent avec les clients, ils agissent en véritables ambassadeurs de la marque.

Agences de livraison et plateformes logistiques

TOUPARGEL®



eismann



24 000
commandes livrées chaque jour



3 200
communes livrées chaque jour

Conseil d'administration **Gouvernement d'entreprise**

Code Middlenext Comités Risques
Contrôle interne Stratégie
Organisation



Rapport sur le Gouvernement d'entreprise

Code de référence

Composition du Conseil d'Administration

et de la Direction Générale

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Règles du cumul des pouvoirs de Président et Directeur Général

Rémunérations versées aux mandataires sociaux, administrateurs et autres dirigeants

Participation des actionnaires aux Assemblées

Rapport sur la gestion des risques et le contrôle interne

Référentiel utilisé

Définition

Processus

Processus de contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Plan d'actions 2017

Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration

Le contrôle externe

p.17
p.17

p.17

p.21

p.25

p.25
p.27

p.27

p.27

p.27

p.29

p.29

p.30
p.31

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

PRÉAMBULE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code du commerce et conformément à la loi du 3 juillet 2008 transposant les dispositions du droit européen en matière de rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne (4ème et 7ème directives européennes), le présent rapport du Président du Conseil d'Administration a pour objet de rendre compte aux actionnaires de la composition du Conseil d'Administration, des conditions de préparation et d'organisation de ses travaux, des règles de cumul des pouvoirs de Président et Directeur général, des principes de détermination de la rémunération des mandataires sociaux, des modalités relatives à la participation des actionnaires aux assemblées générales ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

Ce rapport a été préparé par le Président et la Direction Financière du Groupe. Il a été revu par le Comité d'Audit du 13 mars 2017 et approuvé par le Conseil d'Administration du 14 mars 2017.

Compte tenu de la filialisation des activités opérationnelles, ce rapport couvre l'ensemble des sociétés contrôlées entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe.

CODE DE RÉFÉRENCE

Toupargel Groupe se réfère au «Code de Gouvernement d'Entreprise Middlenext», mis à jour en septembre 2016, disponible sur le site internet middle-next.com (décision du Conseil d'Administration dans sa séance du 19 février 2010).

Il est précisé qu'en 2016, il n'y a pas d'exception à l'application de ce code et que :

- Concernant les comités spécialisés, Toupargel Groupe dispose d'un comité d'audit et d'un comité des rémunérations et des ressources humaines. Le comité des rémunérations et des ressources

humaines ne comprenant pas de membres indépendants et les fonctions de Directeur Général et de Président étant cumulé depuis le 6 janvier 2017, il a été décidé de supprimer ce comité lors du Conseil d'Administration du 14 mars 2017.

- Compte tenu de la révision du Code Middlenext en 2016 et de ses nouvelles dispositions, le règlement intérieur a été modifié en conséquence lors du comité d'audit du 13 mars 2017 et a été approuvé lors du Conseil d'Administration du 14 mars 2017.
- Le Conseil d'Administration a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique «points de vigilance» de ce code.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le Conseil d'Administration de la société est composé de trois membres au moins et de douze au plus, sous réserve de dérogation par la Loi en cas de fusion. Les membres du Conseil d'Administration sont nommés ou renouvelés par l'Assemblée Générale des actionnaires.

La durée des mandats d'administrateurs a été fixée à 6 ans, renouvelable. Les personnes âgées de plus de 80 ans, ne pourront être nommées administrateurs.

A la date d'établissement du présent rapport, le Conseil d'Administration est composé de cinq membres, dont une femme et deux administrateurs indépendants au sens des critères fixés par le code. La nomination de Madame Marylène Boyer sera soumise au vote de l'Assemblée Générale des actionnaires le 26 avril 2017 afin de respecter la parité.

EVOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Au 31 décembre 2016, le Conseil d'Administration était composé de Monsieur Roland Tchénio, Président, Monsieur Maurice Tchénio, administrateur, Madame Tania Tchénio, administrateur, Madame Caroline Weber et Monsieur Guy Mamou-Mani, administrateurs indépendants.

Messieurs Romain Tchénio, Directeur Général, et Jacques-Edouard Charret, Directeur Général délégué, étaient mandataires sociaux.

Lors du Conseil d'Administration du 6 janvier 2017, suite à la cessation des fonctions de Monsieur Jacques-Edouard Charret au sein du Groupe, Monsieur Roland Tchénio a démissionné de ses fonctions de Président, Monsieur Romain Tchénio a été désigné Président Directeur Général. Il a également été coopté administrateur suite à la démission de Madame Tania Tchénio de son mandat.

Messieurs Roland Tchénio et Maurice Tchénio sont frères. Monsieur Romain Tchénio est le fils de Monsieur Maurice Tchénio. Il n'existe aucun lien familial avec Madame Caroline Weber, Monsieur Guy Mamou-Mani.



Romain Tchénio
41 ans
Français
Détient 1 action

Biographie

ESCP Europe
Au sein du Groupe Toupartel depuis 2004, en qualité de Directeur commercial de 2010 à 2013, puis Directeur Général jusqu'en janvier 2017 et Président Directeur Général depuis le 6 janvier 2017

Fonction au sein du Conseil - 1^{ère} nomination - Assemblée Générale de renouvellement

Président Directeur Général : 2017 - 2020

Fonction principale et autres mandats au 31 mars 2017

- Président de Toupartel SASU
- Président d'Eismann SASU
- Gérant du Comptoir du Surgelé Eurl
- Membre du Conseil d'Administration d'Altamir Gérance
- Administrateur : Fondation AlphaOmega
- Gérant SCI Purple 13



Maurice Tchénio
74 ans,
Français
Détient directement et indirectement
3 477 231 actions dont 3 476 231 actions à
travers la société Amboise



Maurice Tchénio
74 ans,
Français
Détient directement et indirectement
3 477 231 actions dont 3 476 231 actions à
travers la société Amboise

Biographie

HEC, MBA Harvard, a débuté sa carrière à l'IDH, puis co-fonde le groupe Apax Partners dont il a été PDG de la branche française de 1972 à 2010. Il crée en 1995 Altamir, une société cotée de Private Equity dont il est Président de la Gérance. En 2010, il crée une Fondation philanthropique reconnue d'utilité publique, AlphaOmega. Il est co-fondateur de l'AFIC.

Fonction au sein du Conseil - 1^{ère} nomination - Assemblée Générale de renouvellement

Administrateur : 1982 - 2020

Fonction principale et autres mandats au 31 mars 2017

Président Directeur Général d'Apax Partners SA

Sociétés cotées

- Administrateur d'Altral Technologies SA en tant que représentant permanent d'Apax Partners SA
- Administrateur d'Albioma SA en tant que représentant permanent de Financière Hélios

Sociétés non cotées

- Président de Financière Hélios SAS
- Président Directeur Général : Altamir Gérance SA
- Président du Conseil d'Administration : Fondation AlphaOmega
- Président d'Amboise SAS
- Administrateur de Financière de l'Echiquier SA
- Membre du Comité de Surveillance de Thom Europe SAS
- Censeur de Lion/Seneca France 1 SAS
- Associé gérant de la Société Civile AlphaOmega
- Gérant des Sociétés Civiles : Cimarosa, Cimarosa II, SE Wagram, Etoile II, Fac&In, Vizasat
- Gérant (représentant d'Apax Partners SA) des sociétés civiles : Capri, Team Invest, Firoki
- Co-Gérant de la SCI Mauryland
- Associé de la Société Civile TT Investissements

Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés

- Administrateur d'Albioma SA : mandat expiré en 2015
- Président : 3AC Finance SAS (mandat expiré en 2012)
- Administrateur : F2L SAS, 3AB Optique Développement SAS, 3AB Optique Expansion SAS (mandats expirés en 2012)
- Gérant (représentant d'Apax Partners SA) de la société civile Carmel : (mandat expiré en 2015)
- Gérant des Sociétés Civiles Galilée Partenaires, Galilée Partenaires II, Cimarosa Tubes, Cimarosa Media, Longchamp (mandats expirés en 2013)
- Gérant de la Société Civile Moussebarie (mandat expiré en 2014)
- Gérant de la Société Civile Copernic Partenaires (mandat expiré en 2016)



Caroline Weber
56 ans
Française
Détient 1 000 actions

Biographie

HEC, DEA d'Etudes politiques et Licence d'anglais, a exercé des fonctions financières et/ou de direction successivement chez IBM France, Groupe GMF Assistance Internationale, Chaîne et Trame, Cars Philibert. Directrice Générale de MiddleNext depuis 2007. Experte APM en gouvernance. Professeur de stratégie et de gouvernance en grandes écoles et universités.

Fonction au sein du Conseil - 1^{ère} nomination - Assemblée Générale de renouvellement

Administratrice : 2010 - 2019

Fonction principale et autres mandats au 31 mars 2017

Directrice Générale de MiddleNext

- Co Présidente de l'Association Européenne des Valeurs Moyennes Cotées
- Membre du collège du Haut Conseil du Commissariat aux Comptes (HCC)
- Membre fondateur d'Apia
- Vice Présidente de l'Observatoire des PME ETI cotées
- Administrateur : GL Events, Herige, Fondation d'entreprise CMA CGM, European Issuers, Lyon Pôle Bourse
- Gérante : Suka Eurl

Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés

- Administrateur : SDL (Société des lecteurs du Monde) et CIDFF Rhône (Centre d'Informations des Femmes et des Familles) (mandats expirés en 2014)
- Membre du conseil de surveillance de Toupartel SASU (mandat expiré en janvier 2017)



Guy Mamou-Mani
59 ans
Français
Détient 1 000 actions

Biographie

Licencié en Mathématiques et ancien professeur, débute sa carrière chez CSC-GO International où sa dernière fonction était Président-Directeur Général et Directeur du pôle solutions de CSC France, a créé la filiale française de Manugistics où il assure la direction générale et y exerce la fonction de Directeur Européen des Services et du Marketing jusqu'en 1998. Président de MiddleNext de 2006 à 2010. De 2010 à 2016, il a été Président de Syntec Numérique. Depuis 2008, il co-préside le Groupe Open avec Frédéric Sebag.

Fonction au sein du Conseil - 1^{ère} nomination - Assemblée Générale de renouvellement

Administrateur : 2015 - 2020

Fonction principale et autres mandats au 31 mars 2017

- Directeur Général Délégué et Administrateur du Groupe Open
- Directeur Général et membre du Comité de direction d'Open SAS
- Président de Gadax SAS
- Administrateur et Président du Groupe Open PSF au Luxembourg et du Groupe Open Belgium SA en Belgique
- Membre du Conseil de surveillance du Groupe Open Nederland
- Superviseur d'Open Shanghai en Chine
- Associé gérant de la SCI SMS 2006

Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés

- Président de Qualitech SAS (expiré en 2013)
- Président de PEA Consulting SAS (mandat expiré en 2015)
- Président de Syntec Numérique (mandat expiré en 2016)

ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

Le Groupe Toupartel dispose de deux administrateurs indépendants, Madame Caroline Weber et Monsieur Guy Mamou-Mani. Les administrateurs indépendants ont été choisis pour leurs connaissances, leurs capacités de jugement et leurs expériences. Ceux-ci n'entretiennent avec la société, le Groupe ou la Direction aucune relation de quelque nature que ce soit, d'affaires, familiales ou autres, qui puisse compromettre l'exercice de leurs libertés de jugement. Il est rappelé que les critères d'indépendance que le code Middlenext énumère et que Toupartel Groupe respecte sont les suivants :

- ne pas avoir été, au cours des cinq dernières années, et ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société de son groupe,
- ne pas avoir été, au cours des deux dernières années, et ne pas être en relation d'affaires significative avec la société ou son groupe (client, fournisseur, concurrent, prestataire, créancier, banquier, etc...).
- ne pas être actionnaire de référence de la société ou détenir un pourcentage de droit de vote significatif,
- ne pas avoir de relation de proximité ou de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence,
- ne pas avoir été, au cours des six dernières années, commissaire aux comptes de l'entreprise.

Le Conseil ne dispose pas d'Administrateurs élus par les salariés. Les membres désignés du Comité d'Entreprise assistent aux réunions du Conseil d'Administration.

PARITÉ HOMMES - FEMMES

Le Conseil d'Administration dispose de deux administratrices (40 % du nombre d'administrateurs) au 31 décembre 2016. Suite à l'évolution de la gouvernance, le 6 janvier 2017, et à la démission de Madame Tania Tchénio, la nomination de Madame Marylène Boyer est prévue à l'Assemblée Générale du 26 avril 2017. Toupartel Groupe entend respecter les dispositions de la loi du 27 janvier 2011 «relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au Conseil d'Administration et de Surveillance et à l'Egalité Professionnelle».

NOMINATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration nomme parmi ses membres un Président, personne physique. La fonction de Président cesse de plein droit au plus tard à l'issue de la réunion du Conseil d'Administration suivant son quatre vingtième anniversaire.

DÉCLARATION CONCERNANT LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION GÉNÉRALE

- A la connaissance de la Société, aucun mandataire social n'est lié à la Société ou à l'une de ses filiales par un contrat de services.
- A la connaissance de la Société, aucun des membres du Conseil et de la Direction générale, n'a fait l'objet, au cours des cinq dernières années, de condamnation pour fraude, ou n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou une liquidation judiciaire, ni fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire, ni n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur, ou d'intervenir dans la conduite des affaires d'un émetteur.
- Les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2016 ou au cours d'exercices antérieurs font l'objet d'un rapport des Commissaires aux Comptes inclus dans le présent rapport. Le comité d'audit a revu toutes les conventions. Il n'existe pas de conventions réglementées en 2016.

Le Groupe Toupartel n'entretient aucune relation d'exploitation, n'a conclu aucun arrangement ni accord avec des sociétés extérieures dont les membres du Conseil d'Administration sont mandataires sociaux ou dirigeants à l'exception de : l'Asvel Basket, dont Monsieur Roland Tchénio et Monsieur Jacques-Edouard Charret étaient administrateurs en 2016 et dont Toupartel SAS est partenaire officiel (montant pris en charge en 2016 : 33 K€);

- A la connaissance de la société, et au jour d'établissement du présent rapport, il n'existe pas de conflit potentiel d'intérêts entre les devoirs à l'égard de la Société de Madame Caroline Weber et de Monsieur Guy Mamou-Mani, administrateurs non membres du groupe familial et leur intérêts privés ou d'autres devoirs.
- Toupartel Groupe SA et ses filiales n'ont accordé aucun prêt et n'ont garanti aucune dette à des membres des organes d'administration ou à des sociétés extérieures au Groupe ayant des administrateurs communs.

Le Conseil d'Administration a adopté un règlement intérieur dont un article relatif à «l'Obligation de révélation/conflicts d'intérêts» prévoit l'obligation pour un administrateur se trouvant dans une telle situation d'informer complètement et immédiatement le Conseil d'Administration de tout conflit d'intérêts réel ou potentiel qu'il pourrait avoir dans le cadre de ses fonctions d'administrateur, afin notamment de déterminer s'il doit s'abstenir des débats et/ou de voter les délibérations concernées.

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration rappelle les règles de déontologie que doivent suivre les membres du Conseil. Au moment de leur nomination, chaque Administrateur est sensibilisé aux responsabilités qui lui incombent, à l'observation des règles de déontologie et de non-cumul relatives à son mandat, à l'information du Conseil en cas de survenance de situation de conflit d'intérêt, à la nécessaire assiduité aux réunions du Conseil et à la confidentialité des débats qui s'y déroulent.

Le Conseil d'Administration peut recommander à un administrateur en fonction dont il estime qu'il est en situation de conflit d'intérêts avérée et permanente ou quasi-permanente, de présenter sa démission.

Le Groupe Toupartel n'entretient aucune relation d'exploitation, n'a conclu aucun arrangement ni accord avec des sociétés extérieures dont les membres du Conseil d'Administration sont mandataires sociaux ou dirigeants à l'exception de :

l'Asvel Basket, dont Monsieur Roland Tchénio et Monsieur Jacques-Edouard Charret étaient administrateurs en 2016 et dont Toupartel SAS est partenaire officiel (montant pris en charge en 2016 : 33 K€);

A la connaissance de la société, et au jour d'établissement du présent rapport, il n'existe pas de conflit potentiel d'intérêts entre les devoirs à l'égard de la Société de Madame Caroline Weber et de Monsieur Guy Mamou-Mani, administrateurs non membres du groupe familial et leur intérêts privés ou d'autres devoirs.

Toupartel Groupe SA et ses filiales n'ont accordé aucun prêt et n'ont garanti aucune dette à des membres des organes d'administration ou à des sociétés extérieures au Groupe ayant des administrateurs communs.

CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(articles 14 et suivants des statuts)

La société est administrée par un Conseil d'Administration dont le Président, Monsieur Romain Tchénio, est également Directeur Général. La réunion des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général a en effet été décidée par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 6 janvier 2017 afin de renforcer la cohérence des actions mises en œuvre.

En sa qualité de Président, Monsieur Romain Tchénio, représente le Conseil d'Administration, sa composition et les critères permettant d'apprécier l'indépendance de ses membres, son fonctionnement (fréquence, lieux de réunion, comités notamment) ainsi que les conditions de préparation de ses réunions. Il rappelle dans son article 4 les droits et les devoirs des administrateurs dans l'exercice de leur mandat : respect des lois et des statuts et intérêt social, obligation de révélation en cas de conflits d'intérêts, obligation de confidentialité, obligation de diligence, détention d'actions, liberté de jugement.

MISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration contribue à définir la stratégie de l'entreprise, suit sa mise en œuvre, évalue les projets, nomme à l'Assemblée Générale les mandataires sociaux, contrôle la gestion et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'Actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche du Groupe et règle par ses délibérations les affaires qui le concernent. Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le Conseil d'Administration se réunit au moins quatre fois par an sur convocation de son Président ou du tiers au moins de ses membres, par tout moyen ou verbalement.

ACCÈS À L'INFORMATION DES ADMINISTRATEURS

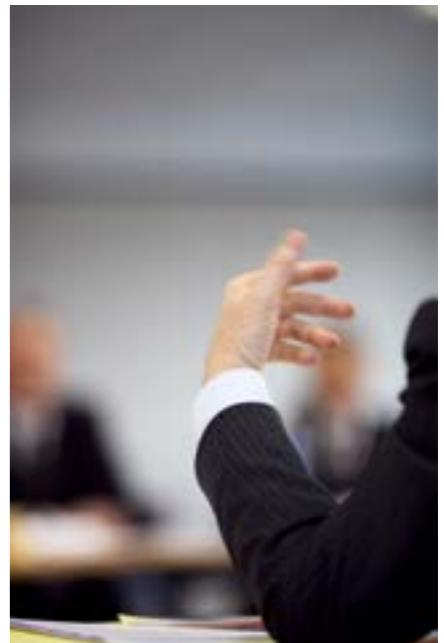
Chaque Conseil d'Administration fait l'objet de l'envoi préalable à ses membres de données sur l'évolution du Groupe ainsi que sur les sujets à aborder. Un reporting mensuel est transmis à chaque membre du Conseil. Les Administrateurs reçoivent périodiquement des études notamment sur le secteur et le Groupe. Par ailleurs, les Administrateurs reçoivent régulièrement des documentations leur permettant de parfaire leur connaissance de la fonction d'administrateur et ses missions, sur la gouvernance, sur l'évolution des législations et réglementations. Enfin, les administrateurs sont tenus informés chaque mois de l'activité du Groupe.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Conseil d'Administration dispose d'un règlement intérieur. Compte tenu de la révision du Code Middlenext en 2016 et de ses nouvelles dispositions, le règlement intérieur a été modifié en conséquence lors du comité d'audit du 13 mars 2017 et a été approuvé lors du Conseil d'Administration du 14 mars 2017.

Ce règlement intérieur décrit la mission du Conseil d'Administration, sa composition et les critères permettant d'apprécier l'indépendance de ses membres, son fonctionnement (fréquence, lieux de réunion, comités notamment) ainsi que les conditions de préparation de ses réunions. Il rappelle dans son article 4 les droits et les devoirs des administrateurs dans l'exercice de leur mandat : respect des lois et des statuts et intérêt social, obligation de révélation en cas de conflits d'intérêts, obligation de confidentialité, obligation de diligence, détention d'actions, liberté de jugement.

Le règlement intérieur rappelle la nécessité d'évaluation périodique du Conseil d'Administration avec comme objectifs de faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil, de vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues et de mesurer la contribution effective de chaque administrateur aux travaux du Conseil. Une évaluation du Conseil a été initiée lors du Conseil d'Administration du 27 octobre 2015 et analysée lors de la séance du 3 mars 2016. La dernière évaluation a été soumise au Conseil d'Administration du 14 mars 2017.



LES COMITÉS DU CONSEIL

LE COMITÉ D'AUDIT

Il est présidé par Madame Caroline Weber, administrateur indépendant. Cette administratrice dispose de l'expérience et des compétences, notamment en matière financière et comptable, pour l'accomplissement de sa mission. Une charte du Comité d'Audit a été élaborée, ainsi qu'un guide et un calendrier détaillé. La charte précise sa mission (assister le Conseil d'Administration dans son rôle de surveillance), sa composition, son fonctionnement, son degré d'autorité, ses responsabilités et objectifs. Le Comité d'Audit s'est réuni quatre fois en 2016. Son taux de présence a été de 100 %. Le Comité d'Audit, au cours de ses séances, s'est forgé une opinion sur les comptes annuels et périodiques, a auditionné les Commissaires aux Comptes. Il a revu les tests d'impairment sur les goodwill.

Il s'est informé sur la maîtrise des risques et sur le contrôle interne au sein du Groupe et a auditionné le Président, le Directeur Général Délégué, le Directeur Administratif et Financier, et le Directeur des Ressources Humaines. Il a procédé à la revue du plan d'audit interne et aux principales conclusions des interventions de l'auditeur. Il a pris connaissance de la cartographie des risques et de la politique RSE du Groupe.



LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DES RESSOURCES HUMAINES

Le Comité des Rémunérations et des Ressources Humaines est composé de Messieurs Maurice et Roland Tchénio. Il s'est réuni le 3 novembre 2016. Son taux de présence a été de 100 %. Son périmètre d'intervention dépasse le travail sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux. Il revoit la politique générale de rémunération de l'équipe de direction. Il donne son avis sur et oriente le système «d'incentives» de l'encadrement. Il donne son avis sur et oriente la politique de recrutement, de formation et l'évaluation du personnel. Le comité des rémunérations et des ressources humaines ne comprend pas de membres indépendants et les fonctions de Directeur Général et de Président étant cumulé depuis le 6 janvier 2017, il a été décidé de supprimer ce comité lors du Conseil d'Administration du 14 mars 2017.

AUTRES COMITÉS

Le Conseil d'Administration n'a pas mis en place de comité de sélection et de nomination. Le Conseil traite directement les missions généralement dévolues à ce comité.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Au cœur du dispositif de gouvernance de Toupargel Groupe, il met en œuvre la stratégie, gère les projets et assure le bon fonctionnement des activités du Groupe.



Romain Tchénio
Président Directeur Général
(ESCP Europe)
41 ans



Eric Baron
Directeur Commercial
Toupargel
(licence sciences économiques, ICG)
61 ans



Yves Lebastard
Directeur des Ressources
Humaines
(DESS Ressources Humaines)
58 ans



Valérie Bedouet
Directrice Qualité
(Ing. agro alim., DESS CAAE)
49 ans



Yves Madec
Directeur Systèmes Information
(Études informatiques)
61 ans



Nicolas Besson
Directeur Administratif
et Financier
(maîtrise de management)
48 ans



Fabian Utzig
Directeur Logistique
(Ingénieur en Mécanique, Université
de Dortmund)
52 ans



Jérôme Dalidet
Directeur Digital et expérience
clients
(Skema Business School)
47 ans



Michel Vergnat
Directeur Commercial
Eismann
53 ans

L'ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

Sous la direction de M. Romain Tchénio, elle est composée pour Toupargel :

- de la Direction Commerciale avec M. Eric Baron qui supervise les 7 Directions régionales, en charge des ventes, de la livraison et de la prospection à pieds,
- de la Direction de la télémétrie,
- de la Direction Digital et expérience clients,
- du support commercial,
- de la Direction Développement B to B

Un Comité opérationnel se réunit chaque mois avec pour objectifs l'analyse des résultats commerciaux, le suivi et la mise en place des actions commerciales et d'organisation.

L'organisation opérationnelle d'Eismann est supervisée par son Directeur commercial M. Michel Vergnat, sous la direction de M. Romain Tchénio.

L'ORGANISATION FONCTIONNELLE

Les principales missions des fonctions supports sont les suivantes :

La Direction Marketing - Achats

▪ Le service Marketing Produits : Définir la stratégie Marketing Produits, piloter la politique produits et assurer la coordination de la politique de prix.

Réaliser les éditions commerciales.

Équipes supervisées : Développement produits,

▪ Le service Communication commerciale et promotions : Définir et piloter les campagnes promotionnelles, assurer la conception et l'édition des brochures commerciales, Équipes supervisées : Promotions, Edition/PAO.

▪ Le service Achats : Définir et piloter la stratégie Achats. Assurer la négociation des conditions commerciales, optimiser les flux et appliquer une gestion raisonnée du portefeuille de partenaires fournisseurs.

Équipes supervisées : Achats, Administration des achats.

La Direction Digital et expérience clients

Assurer la digitalisation du Groupe, définir et optimiser l'expérience d'achats des clients. Développer la connaissance clients et analyser les performances commerciales. Mettre en place des opérations commerciales pour

fidéliser les clients et développer du chiffre d'affaires additionnel et de la marge. Traiter les réclamations clients.

Équipes supervisées : E-commerce, Etudes marketing, animation clients, partenariats, Service Clients.

La Direction Qualité

Garantir la qualité des produits et des services et assurer la sécurité alimentaire.

Services supervisés : Qualité produits, Système de Management de la Qualité et sécurité alimentaire.

La Direction Systèmes d'Information

Concevoir et mettre en place les outils informatiques nécessaires au fonctionnement du Groupe.

Services supervisés : pôle Études et Projets, pôle Technique et Développement, pôle Production Bureautique et Systèmes, pôle réseaux Télécoms.

La Direction Ressources Humaines

Assurer l'animation du dialogue social dans le Groupe, l'administration, la gestion du personnel, la formation et le développement des compétences des collaborateurs. Mettre en œuvre la politique de recrutement.

Services supervisés : Paie et Administration du personnel, Formation, Ressources Humaines.

La Direction Finances, Communication et Services Techniques

Assurer, coordonner le pilotage financier et le contrôle de gestion du Groupe. Définir la stratégie de communication interne et corporative du Groupe, mettre en place les outils nécessaires.

Services supervisés : Comptabilité, Contrôle de gestion, Analyse financière, Juridique, Communication corporate, Services Techniques, Immobilier, Audit interne.

La Direction Logistique

Assurer la préparation des commandes au jour le jour et leur acheminement dans les délais vers les agences de livraison. Déterminer les besoins en marchandises pour les plateformes, passer les commandes et ordonner les enlèvements aux transporteurs.

Services supervisés : Plates-Formes de préparation de commandes, Transport Interne, Approvisionnements.

CONSEILS D'ADMINISTRATION TENUS EN 2016

En 2016, le Conseil d'Administration s'est notamment prononcé sur les budgets et plans, sur les arrêtés des comptes annuels et périodiques, sur les documents diffusés aux actionnaires et aux investisseurs, sur les financements. Il a auditionné des managers du Groupe.

Le nombre de séances du Conseil d'Administration tenues au cours de l'exercice 2016 s'est élevé à quatre, 3 mars, 28 avril, 13 septembre et 3 novembre 2016. Il s'est tenu une séance le 6 janvier 2017. Le taux de présence aux Conseils d'Administration tenus en 2016 est de 100 %. Le collège des Commissaires aux Comptes était présent aux réunions.

Les réunions ont été consacrées d'une part, systématiquement à l'examen des rapports d'activité de la période, des comptes consolidés et sociaux (semestriel et annuel), aux comptes-rendus du Comité d'Audit sur sa mission et ses conclusions, à la validation des communiqués financiers et au suivi des financements. D'autre part, chaque séance a fait l'objet de travaux complémentaires.

La séance du 3 mars 2016 a été particulièrement consacrée à la préparation de l'Assemblée Générale (affectation du résultat, point sur les conventions, programme de rachat d'actions, rapports, texte des résolutions, etc..), à la synthèse des questionnaires d'auto-évaluation du Conseil.

La séance du 28 avril 2016 a procédé notamment à l'étude des documents de gestion prévisionnelle. Le Conseil d'Administration a donné son accord pour le préfinancement du CICE 2016 et un contrat de prêt de 2 M€.

Celle du 13 septembre 2016 a fait le point sur l'activité du 1er semestre et sur les projets en cours. Elle a donné son accord pour un contrat de prêt de 2 M€.

Lors de la séance du 3 novembre 2016, le Conseil d'Administration a fait le point sur l'activité du 3e trimestre et sur les projets en cours. Il a approuvé la nomination de Madame Tania Tchénio en tant que membre du Comité d'audit. Il a décidé de l'annulation de la convention réglementée liant Toupargel Groupe et Amboise à compter du 1er janvier 2016. Il n'y a donc plus de convention réglementée en vigueur.

RÈGLES DU CUMUL DES POUVOIRS DE PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Du 24 juillet 2013 au 6 janvier 2017: Le Conseil d'Administration du 24 juillet 2013 a précisé les modalités suivantes d'exercice des mandats de Directeur Général et de Directeur Général Délégué.

Ceux-ci devront recueillir l'accord préalable du Conseil d'Administration pour les engagements suivants : la création de toute filiale, le développement de toute activité commerciale au sein de la société autre que les prestations qu'elle assure à sa filiale, la souscription de tout concours financier, bancaire ou autre, la cession, le transfert à quelque titre que ce soit de tout titre détenu par la société au capital de ses filiales.

Les directeurs généraux s'interdisent de détenir pendant la durée de leur mandat, directement ou indirectement, personnellement ou par personne interposée, des intérêts dans une société ayant une activité concurrente pour tout ou partie aux activités du Groupe Toupargel. Ils s'interdisent pendant 24 mois à compter de la cessation de leur mandat comme de tout mandat ou fonctions qu'ils pourraient exercer au sein du Groupe d'employer ou de faire employer par une structure à laquelle il serait intéressé un salarié du Groupe comme de proposer un emploi ou de solliciter l'un deux.

Il est précisé que dans la filiale Toupargel SAS, aucun membre du Directoire ne pourra prendre les décisions suivantes sans avoir obtenu l'accord préalable du Conseil de Surveillance : faire consentir par la société sa caution, aval, garantie ou sûreté au profit de toute autre personne, céder des actifs commerciaux ainsi que des immeubles comme tout titre de participation, souscrire tout concours financier à court, moyen ou long terme pour un montant supérieur à 2 M€, recruter, licencier, modifier les conditions de rémunération des membres du Comité exécutif, arrêter la politique de ressources humaines de la société.

A partir du 6 janvier 2017: Le Conseil d'Administration du 6 janvier 2017 a approuvé l'évolution de la Gouvernance et précisé les modalités suivantes d'exercice du mandat de Directeur Général.

Il dispose de tout pouvoir pour engager la société vis-à-vis des tiers. Il aura à sa charge toutefois de recueillir l'accord préalable du Conseil d'Administration pour toute décision portant recrutement ou cessation du contrat de travail d'un membre du Comité exécutif, pour tout investissement ou désinvestissement d'un montant supérieur à 1 M€.

RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX MANDATAIRES SOCIAUX, ADMINISTRATEURS ET AUTRES DIRigeANTS

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ATTRIBUÉES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

En K€	2016	2015
M. Roland Tchénio, Président jusqu'au 6 janvier 2017		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	60	105
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Total	60	105
M. Romain Tchénio, Directeur Général jusqu'au 6 janvier 2017, puis Directeur Général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	247	186
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Total	247	186
M. Jacques-Edouard Charret, Directeur Général Délégué, jusqu'au 6 janvier 2017		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	310	244
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Total	310	244

Monsieur Roland Tchénio, Président, a perçu une rémunération de la part de Toupargel Groupe en 2016. Aucune rémunération ne sera perçue en 2017 suite à l'évolution de la gouvernance.

Suite au Conseil d'Administration du 24 juillet 2013, le contrat de travail de Monsieur Romain Tchénio au sein de Toupargel SAS a été suspendu du fait de sa nomination en tant que Directeur Général de Toupargel Groupe et Vice Président du Directoire de Toupargel SASU.





TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

En K€	Exercice 2016 Montants dus et versés	Exercice 2015 Montants dus et versés
M. Roland Tchénio, Président jusqu'au 6 janvier 2017		
Rémunération fixe	60	105
Rémunération variable	Néant	Néant
Rémunération exonérée	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant
Total	60	105
M. Romain Tchénio, Directeur Général jusqu'au 6 janvier 2017, puis Président Directeur Général		
Rémunération fixe	179	157
Rémunération variable	63	24
Avantages en nature	5	5
Total	247	186
M. Jacques-Edouard Charret, Directeur Général Délégué, jusqu'au 6 janvier 2017		
Rémunération fixe	216	208
Rémunération variable	83	25
Avantages en nature	11	11
Total	310	244

TABLEAU SUR LES JETONS DE PRÉSENCE

Les jetons de présence sont réservés aux administrateurs indépendants. Ils sont versés aux administrateurs pour autant que leur présence soit effective.

en K€	2016	2015
M. Guy Mamou-Mani	11	8
Mme Caroline Weber	24	24
Total	35	24

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social

Néant

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque mandataire social

Néant

Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social

Néant

Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque mandataire social

Néant

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

Néant

PRÉCISIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

- Il n'existe pas d'indemnités de départ.
- Il n'existe pas d'indemnités d'arrivée.
- Il n'existe pas de régime de retraite spécifique aux mandataires sociaux.
- Ils ne bénéficient pas d'indemnités relatives à une clause de non concurrence, ni d'indemnités de rupture.

AUTRES DONNÉES DE RÉMUNÉRATIONS SUR LES ÉQUIPES DE DIRECTION

En K€	2016 10 personnes	2015 9 personnes
Rémunérations du Comité	1 735	1 474
Exécutif		

MONTANT DES RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES

En K€	2016	2015
Toupgsql Groupe (1)*	524	586
Toupgsql SASU (2)*	1 533	1 413
Eismann SAS (2)*	618	611

(1) Cinq personnes

(2) Dix personnes

*hors indemnités conventionnelles de départ en retraite et médailles du travail

PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLÉES

Les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées sont précisées dans les statuts (disponibles au siège social), résumées dans la partie «Informations juridiques» du présent rapport et disponibles sur le site www.toupgsqlgroupe.fr.

GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTÉRNE

RÉFÉRENTIEL UTILISÉ

Le Groupe se conforme aux principes énoncés dans le cadre de référence et du guide d'application publiés par l'Autorité des marchés financiers.

PROCESSUS

Environnement de contrôle

Sensibilisation du personnel : les valeurs du Groupe - la Passion Clients, l'Amour du Produit, l'Ambition et l'Engagement, l'Esprit d'Equipe et de Famille - sont diffusées au sein des entités qui la composent dès l'arrivée des collaborateurs et au travers d'un processus d'intégration.

Le Groupe a élaboré une charte éthique, construite autour de cinq principes : la responsabilisation, le respect, la transparence, la confiance et l'intégrité. Une commission interne «CNIL» se réunit en tant que de besoin, afin de vérifier le respect par le Groupe des recommandations de la CNIL, procéder aux éventuelles régularisations et sensibiliser le personnel.

Une procédure dite de «signalement» a été élaborée et diffusée en 2011, décrivant les types de faits relevant du dispositif, les modalités de recueil et de traitement de l'information.

Le règlement intérieur : le règlement intérieur en vigueur est adapté périodiquement. Il est destiné notamment à fixer les règles de discipline, les mesures d'applications de la réglementation en matière de santé et sécurité.

Définition des fonctions et missions : chaque poste est décrit et les missions et objectifs sont régulièrement mis à jour. Ceux-ci sont assortis «d'incentives». Délégations de pouvoir : des délégations de pouvoir limitées sont établies notamment en matière d'hygiène et sécurité, qualité produits, environnement, respect des législations du travail, commerciales, financières, etc.



Formation du personnel : les actions de formation du personnel orientées sur les métiers présents dans le Groupe ont pour but d'entraîner le personnel aux opérations que celui-ci a à mettre en œuvre.

PRINCIPAUX ACTEURS

- Le Conseil d'Administration, dont les missions sont de contribuer à définir la stratégie, suivre sa mise en œuvre, évaluer les projets, contrôler la gestion et veiller à la qualité des informations fournies aux actionnaires. Le Conseil d'Administration dispose d'un règlement intérieur. Un reporting mensuel permet d'assurer le suivi des opérations ;
- Le Comité d'Audit (voir p.22) : celui-ci dispose d'une charte et d'un guide. La composition et le fonctionnement de ce comité sont conformes à la 8^{ème} directive et à l'article L823-19 du Code de Commerce ;
- Le Comité des rémunérations et des ressources humaines (voir p.22) ;
- Le Comité des Risques, chargé d'établir une cartographie des risques pouvant influer sur l'entreprise et chargé de définir des plans d'actions ;
- La commission interne «CNIL» ;
- La Direction Générale ;
- Le Comité Exécutif (voir p.23 et 24) ;

LES RESPONSABLES OPÉRATIONNELS OU FONCTIONNELS

- La Direction Qualité en charge du système de management de la qualité, des contrôles qualité, des agréments des plates-formes, du service consommateurs,
- La Direction Informatique en charge de la sécurité et de la maintenance des systèmes d'information et du plan de continuation d'activité en matière de système d'informations,
- La Direction des Ressources Humaines, responsable de l'application des lois, règlements, accords sociaux, règles de sécurité au travail et qui met en œuvre la politique de gestion des ressources humaines,
- La Direction Financière avec le Contrôle de Gestion,
- L'Audit avec une double mission de vérification de l'application du Système de Management de la Qualité et du Contrôle Interne. La charte du service d'audit interne définit sa mission et son champ d'intervention.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES ET ACTIONS

Le recensement des risques : sous l'égide du Comité des risques, une démarche menée par l'auditeur interne, a abouti à l'élaboration d'une cartographie des risques. La cartographie est revue chaque année et la mise en œuvre des recommandations suivie. Les risques liés aux projets en cours sont particuliè-

rement analysés. L'analyse des risques est reprise dans la partie facteurs de risques du présent rapport. Des tests d'intrusion informatique par une société externe ont été mis en œuvre en 2016 et ont abouti à des recommandations qui ont été suivies.

Le recensement des risques professionnels : sous l'égide de la Direction des Ressources Humaines, le recensement des risques professionnels a abouti à l'élaboration d'un «document unique» par entité, dont la mise en œuvre des recommandations est suivie. Ce document est mis à jour chaque année.

Une Commission Sécurité Automobile qui œuvre à la réduction de la sinistralité automobile.

Un Comité «Bien-être et performances au travail» chargé de prévenir les risques psycho-sociaux d'une part, et une cellule de soutien psychologique aux collaborateurs en ressentant le besoin avec un partenariat externe d'autre part, sont en place.

Le Système de Management de la Qualité identifie les processus de l'entreprise et les décrit. Il évalue les risques associés et définit les moyens de maîtrise à savoir contrôle, procédures (manuel et diffusion sur l'intranet), indicateurs et compétences. Enfin, il définit les plans d'actions.

Les manuels de procédures décrivent les procédures applicables. Elles sont disponibles sur l'intranet de l'entreprise. En 2016, 58 procédures ont été mises à jour, établies ou déployées.

Les guides RH reprenant les principales règles et processus de management au sein du Groupe.

La charte d'utilisation du système d'informations définit les droits et obligations des utilisateurs.

La charte de bonne utilisation des véhicules de fonction présente les bonnes pratiques d'usage des véhicules professionnels.

La charte d'expression sur les réseaux sociaux rappelle les règles d'expression élémentaires à respecter.

La démarche RSE et le suivi d'actions est en cours (voir p.32), des indicateurs sont définis.



Une démarche de certification de services a été mise en œuvre à partir de 2012. Celle-ci porte sur un périmètre large depuis la prise de commande jusqu'à la livraison incluant le service clients, la téléprospection et une partie des services centraux.

Cette certification, concernant 151 sites et services, repose sur un référentiel portant sur 50 engagements validés par un comité externe composé de représentants des autorités officielles, d'organismes de consommateurs et piloté par le certificateur SGS. Le certificat Qualicert a été confirmé le 19 janvier 2016 pour trois ans à compter du 26 janvier 2016 jusqu'au 25 janvier 2019. Un audit annuel aura lieu pendant toute cette période, opéré par la société SGS.

- Reporting : format unique de reporting interne et lissage de reporting au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit,
- Audit des processus concourant à l'élaboration de l'information comptable et financière,
- Communication financière : procédures, formats et définition stricte des rôles.

Le Groupe dont l'activité est la livraison de produits surgelés aux particuliers suit notamment :

- le chiffre d'affaires (journalier, mensuel, avec une analyse multicritère détaillée),
- la marge commerciale (journalier, mensuel avec une analyse détaillée des composantes),
- les inventaires physiques,
- les frais de personnel : reporting social (mensuel),
- les coûts véhicules (coûts directs, sinistralité),
- les coûts téléphoniques (trimestriel)
- les coûts logistiques (mensuel)
- les performances en termes de télévente, de développement de nouveaux clients.

Il est précisé que la plupart des coûts font l'objet de tableaux de bord périodiques (mensuel, trimestriel, semestriel).

Les éléments des comptabilités et du contrôle de gestion sont revus et commentés en Comité Exécutif et en Conseil d'Administration.

PROCESSUS DE CONTRÔLE INTERNE DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

PRINCIPAUX ACTEURS

- La Direction Financière du Groupe en charge de la consolidation, du reporting Groupe, de la communication financière, de la planification et du reporting auprès du Conseil d'Administration.
- Le Contrôle de Gestion (qui dépend de la Direction Financière) et qui produit avec la comptabilité les états financiers, les tableaux de bord et les budgets.
- La fonction de vérification de la qualité du Contrôle Interne assurée par l'Audit interne et l'Audit Qualité.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES ET ACTIONS

- Plan de comptes généraux commun à toutes les entités du Groupe,
- Plans analytiques permettant le suivi des centres de profits et de coûts,
- Processus d'arrêté des comptes consolidés et sociaux : planning d'arrêté mensuel, trimestriel, semestriel, annuel et instructions,
- Manuel de révision, permettant la justification des comptes,
- Procédures de consolidation : règles et méthodes comptables, lissages de consolidation, planning,
- Processus budgétaire et suivi mensuel,
- Procédures de recensement des engagements hors bilan,

Plan d'actions 2017

Les principales lignes du plan d'action 2017 sont les suivantes :

- Revue du processus budgétaire,
- Raccourcissement du délai de sortie des comptes mensuels,
- Amélioration de certains reportings,
- Mise en place d'un référentiel de contrôle interne et de contrôle qualité pour les agences de livraison d'Eismann
- Mise à jour des tests d'intrusion

Fait à Civrieux d'Azergues, le 14 mars 2017

Le Président du Conseil d'Administration
Romain Tchénio

SEGEKO AUDIT
170 Boulevard de Stalingrad
69006 LYON

DELOITTE & ASSOCIES
Immeuble Higashi
106 cours Charlemagne
69002 LYON

TOUPARGEL GROUPE
Société Anonyme - 13 chemin des Prés Secs - 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES
Rapport des Commissaires aux Comptes
établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce
sur le rapport du président du conseil d'administration

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,
En notre qualité de commissaires aux comptes de la société TOUPARGEL GROUPE et en application des dispositions de l'article L.225-235 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du code de commerce.

Lyon, le 5 avril 2017
Les Commissaires aux Comptes

SEGEKO AUDIT
Alain DESCOINS

DELOITTE & ASSOCIES
Vanessa NICOUD-GIRARDET

LE CONTRÔLE EXTERNE

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES DE TOUPARGEL GROUPE SA

Deloitte & Associés

106 cours Charlemagne
CS 40207 - 69286 Lyon Cedex 02

Représenté par **Madame Vanessa Nicoud-Girardet**, nommé par l'Assemblée Générale mixte du 26 avril 2012 pour une durée se terminant le jour de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Segeco Audit

170 Boulevard de Stalingrad - 69006 LYON

Représenté par **Monsieur Alain Descoins**, nommé par l'Assemblée Générale mixte du 25 avril 2013 pour une durée se terminant le jour de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Commissaires aux comptes suppléants

Cabinet Beas

7-9 Villa Houssaye - 92200 Neuilly sur Seine

Nommé par l'Assemblée Générale mixte du 26 avril 2012 pour une durée se terminant le jour de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cabinet Union d'Etudes Comptables

14 rue de la Charité - 69002 Lyon

Représenté par **Monsieur Philippe Dubost**, nommé par l'Assemblée Générale mixte du 25 avril 2013 pour une durée se terminant le jour de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Fin de mandats
▪ Toupargel SASU Deloitte & Associés	Le jour de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016
▪ Eismann Deloitte & Associés	Le jour de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019
▪ Le Comptoir du Surgelé Deloitte & Associés	Le jour de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
▪ Dauphiné Viandes Deloitte & Associés	Le jour de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
▪ Fonds de dotation Toupargel Deloitte & Associés	Le jour de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (HORS FRAIS)

	Honoraires des Commissaires aux Comptes (hors frais)					
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Audit						
▪ Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
- Emetteur	28	26	35	35	3	
- Filiales intégrées globalement			110	108		
▪ Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes						
- Emetteur			14	7		
- Filiales intégrées globalement			5	45		
Sous-total	28	26	156	162	3	
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
▪ Juridique, fiscal, social						
▪ Autres						
Total	28	26	156	162	3	

Distribution Responsable Alimentation durable Diversité Social Naturalité **Rapport** Proximité Eco conduite Environnement **RSE**



Mieux comprendre notre démarche RSE	p.33
Acteur de la distribution responsable	p.37
Acteur du développement de nos collaborateurs	p.43
Acteur du lien social local	p.48
Acteur de la protection de notre environnement	p.52
Annexes	
Périmètre du reporting	
Indicateurs	
Table de correspondance	
Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant	

MIEUX COMPRENDRE NOTRE DÉMARCHE RSE



ÉDITO

La responsabilité sociétale des entreprises a aujourd'hui dépassé le phénomène de mode. Toutes les parties prenantes du monde économique sont conscientes de l'**intérêt fondamental de préserver les ressources naturelles** afin d'assurer les besoins des générations futures et par là même la pérennité des entreprises. Depuis 2007, le Groupe adhère au Pacte Mondial des Nations Unies et renouvelle chaque année son engagement. Le Groupe Toupartgel a commencé à structurer sa démarche RSE en 2009 et souhaite accélérer celle-ci dans les années à venir. **L'objectif est d'intégrer notre vision RSE à la marque Toupartgel** et d'en augmenter l'attractivité auprès de nos clients et de nos collaborateurs. Le Comité de pilotage RSE est chargé de définir, proposer et piloter notre politique en cohérence avec la stratégie du Groupe. Je lui ai fixé pour objectifs d'aller plus loin dans notre engagement RSE, d'innover, de formaliser une politique s'appuyant sur les actions existantes, de choisir les engagements prioritaires et de définir les nouvelles actions. Nous avons fait le choix de vous présenter dans ce rapport **les actions emblématiques que nous menons au regard des 4 axes de notre politique RSE et des 14 engagements** qui répondent aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux qui nous concernent.

“
“Le futur plan stratégique devra intégrer notre démarche RSE afin de renforcer la durabilité de notre modèle.”
”

La feuille de route à venir se concentre sur le développement des achats responsables, la valorisation des engagements retenus et leur promotion auprès de nos différentes parties prenantes. Parallèlement à cette démarche quotidienne, les équipes du Groupe Toupartgel construisent le plan stratégique de demain. Celui-ci devra **intégrer pleinement notre démarche RSE afin de renforcer la performance globale du Groupe** et la durabilité de notre modèle.

Romain Tchénio
Président Directeur Général





POLITIQUE RSE

C'est en 2015 que le Groupe a véritablement formalisé sa politique RSE après un audit externe réalisé par un cabinet spécialisé en stratégie RSE. Cette politique a été conçue et proposée par le Comité de pilotage réunissant les différentes fonctions du Groupe. Celle-ci a été validée par le Comité de Direction. Son objectif est de répondre aux enjeux de nos deux secteurs clés : la distribution et l'alimentaire.

Elle sert aujourd'hui de véritable référentiel pour mener nos plans d'actions.

1. Développer notre ancrage local
2. Accompagner la recherche sur la nutrition et l'alimentation
3. Lutter contre l'exclusion



Evalué par le Gaia Index, Toupargel obtient une note de 85/100

Pour la 8^e année consécutive, le Groupe a répondu au questionnaire d'évaluation du Gaia Index. Sa notation est en progression de 2 points par rapport à l'année dernière. La formalisation d'une politique dédiée aux achats responsables doit, notamment, nous permettre de progresser en 2017. L'indice Gaia index, mis en place par IDMidcaps et Ethifinance, avec le soutien de la Société Française des Analystes Financiers et MiddleNext, mesure l'engagement des valeurs moyennes en termes de gouvernance, de risques environnementaux et sociaux.



DIALOGUE AVEC NOS PARTIES PRENANTES

À l'occasion de la formalisation de la politique RSE du Groupe, le Comité de pilotage a également identifié l'ensemble de nos parties prenantes et les principaux outils de dialogue mis en place avec elles. Nous avons privilégié une approche selon l'ISO 26000 afin d'identifier notre sphère d'influence adaptée à notre chaîne de valeur.

Nous vous présentons ici la cartographie de nos parties prenantes et les principaux outils de dialogue en exemple.

Salariés

- Entretiens Annuels d'Activité
- Journal interne Fraîch'Attitude
- Réunions collaborateurs
- Innovation Day
- Formations
- Séminaires et Conventions cadres
- Dialogue social

Fournisseurs

- Réunions régulières
- Visites d'usines
- Salons professionnels
- Audit de contrôle qualité



Consommateurs et clients

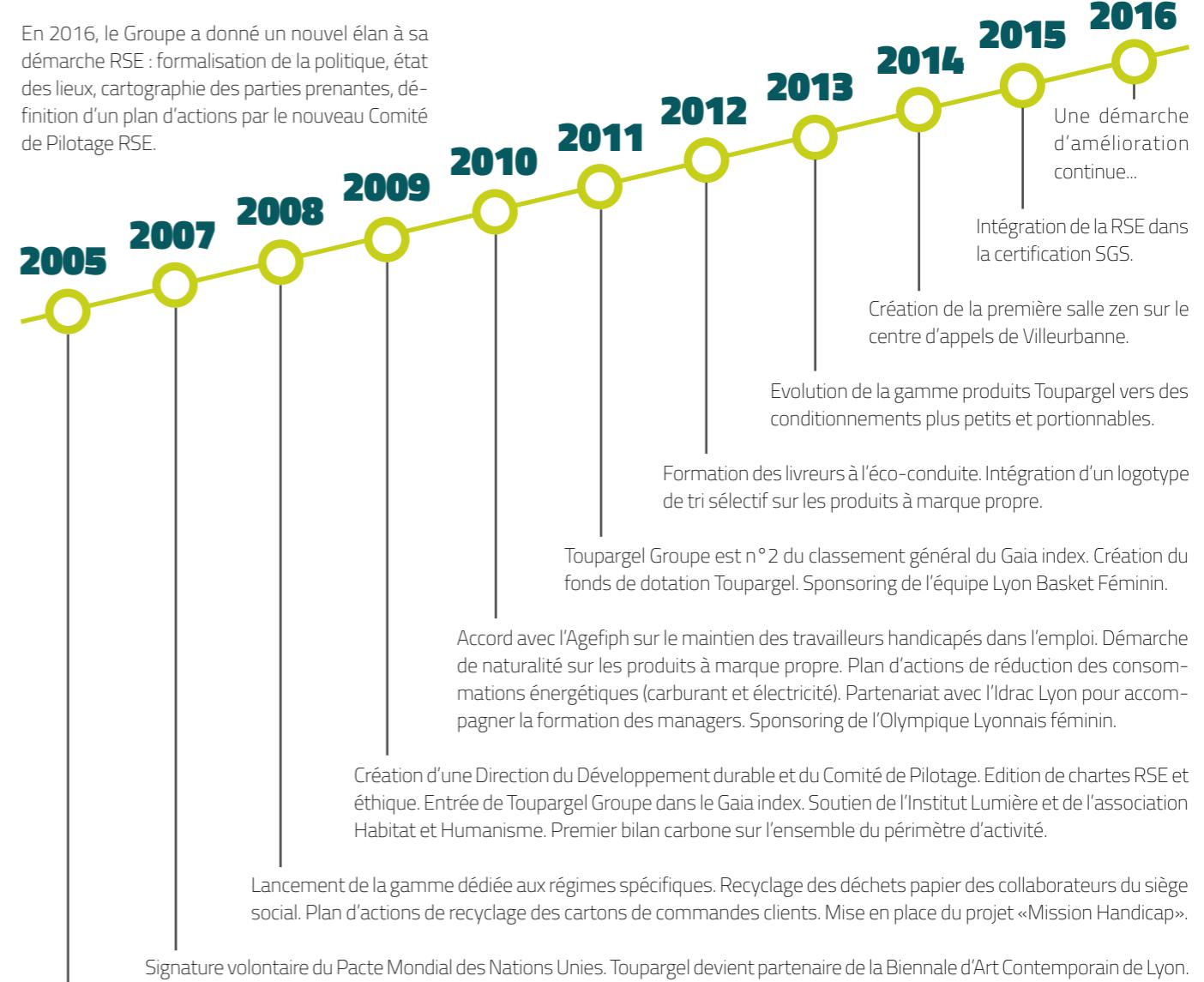
- Télévendeurs
- Livreurs
- Panels consommateurs
- Remontées du Service Clients
- Enquêtes téléphoniques
- Questionnaire de satisfaction

Investisseurs / Actionnaires / Gérants / Agences de notation / Banques

- Réunions de présentation des résultats
- Assemblées générales
- Forums investisseurs
- Visites de sites
- Roadshows

NOTRE ENGAGEMENT NE DATE PAS D'HIER...

En 2016, le Groupe a donné un nouvel élan à sa démarche RSE : formalisation de la politique, état des lieux, cartographie des parties prenantes, définition d'un plan d'actions par le nouveau Comité de Pilotage RSE.





PILOTAGE DE LA DÉMARCHE

La démarche de Responsabilité Sociétale du Groupe est pilotée par le service Communication financière et est directement rattaché à la Direction Administrative et Financière (membre du Comité Exécutif). Celle-ci fait l'objet d'une revue de direction deux fois par an afin de valider les plans d'actions par axes, le budget affecté et en fin d'année, les résultats et actions correctives à mettre en place.

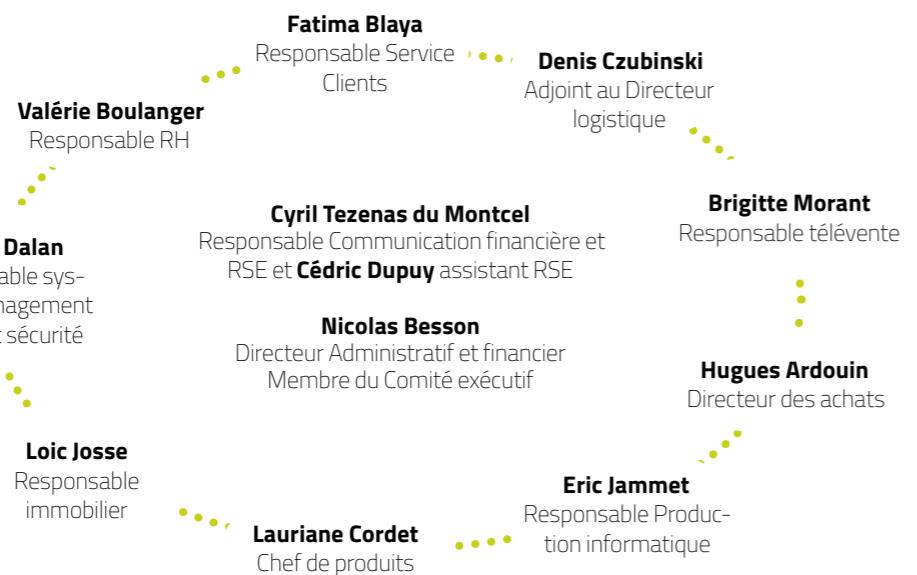
Le Conseil d'Administration porte une attention particulière à la RSE en validant les contenus du rapport annuel et le rapport extra financier avant sa publica-

tion. Par ailleurs, le Président Directeur Général du Groupe peut régulièrement faire remonter des sujets RSE afin d'avoir l'avis du Conseil et agir en conséquence.

Tout au long de l'année, un Comité de pilotage transverse, composé de 12 membres représentatifs des différentes directions, a été mis en place afin de définir, de proposer et de piloter les actions RSE correspondantes aux engagements prioritaires.

Chaque membre du Comité de pilotage RSE est en charge d'actions thématiques et sollicite au sein des équipes opérationnelles des contributeurs afin de mettre en œuvre les plans d'actions et d'atteindre les objectifs fixés.

COMITÉ DE PILOTAGE RSE



Réalisation du Rapport RSE 2016

La collecte des données est centralisée au siège du Groupe. Elle est assurée par le service Communication financière, en étroite collaboration avec le contrôle de gestion, sous la responsabilité directe de Nicolas Besson, Directeur Administratif et Financier. Chaque direction et porteurs d'actions RSE sont sollicités afin de faire remonter leurs indicateurs clés de pilotage, mais aussi leurs initiatives et commentaires qualitatifs.

Cette année, les membres du Comité de pilotage ont été aussi mis à contribution lors de la conception et de la rédaction du rapport RSE en sélectionnant les actions à mettre en valeur et en rédigeant la partie sous leur responsabilité.

ACTEUR DE LA DISTRIBUTION RESPONSABLE

Le Groupe Toupage joue un rôle actif dans la préservation du tissu industriel local et inscrit dans la durée les relations avec ses fournisseurs, permettant à ses partenaires, quel que soit leur taille, de disposer d'une bonne visibilité à moyen terme.

ACTEUR DU BIEN MANGER

En parallèle de la nécessaire massification de son sourcing, le Groupe développe de nombreux partenariats avec des «petits producteurs» possédant un véritable savoir-faire et consacre chaque année plusieurs temps forts à la valorisation des recettes du terroir français, soutenant ainsi l'activité de centaines de PME locales.

Toupage, concentre plus de 80 % de ses approvisionnements en produits manufacturés sur la France et valorise fortement ce point d'aspérité dans sa communication clients.

En livrant partout en France des produits surgelés pratiques et variés, le Groupe permet à ses clients de se nourrir avec des produits de qualité, bénéficiant d'une démarche active en termes de santé et de nutrition, appelée naturalité.

La valorisation de la pêche responsable et de l'agriculture raisonnée, s'ajoutent aux atouts reconnus des produits surgelés dans une démarche de développement durable, dans ses dimensions de lutte contre le gaspillage alimentaire et de production de déchets.

Enfin, les gammes spécifiques (Bio, Veggie, Cacher, Halal, offre sans sel, produits adaptés aux allergies et intolérances alimentaires, aliments hyper-protéinés pour les «grands seniors»...) apportent une réponse concrète aux évolutions de notre société et jouent un rôle actif dans le bien-être de nos clients.

LA TRAÇABILITÉ ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le Groupe Toupage est extrêmement vigilant à garantir le respect de la chaîne du froid et assure une traçabilité des produits depuis leur réception sur les plateformes logistiques jusqu'à la livraison chez les clients.

Toupage a développé un système de traçabilité qui lui donne connaissance, à tout instant, de l'ensemble des clients ayant commandé une référence donnée. En cas d'alerte sanitaire sur l'une des 1 400 références surgelées et 4 500 références frais et épicerie, l'entreprise est en mesure de gérer rapidement le rappel des produits (cf chapitre facteurs de risques page 78).

Le traitement des remontées clients est une priorité, avec un service dédié, très rapidement mobilisable en cas de crise de sécurité des aliments, par exemple. Un système d'astreinte est en place et une mobilisation forte et rapide des collaborateurs est réalisable en un temps très court.

Dans ce cas, le service Clients et le service Qualité œuvrent conjointement pour être en mesure d'informer les clients et de traiter en parallèle leurs demandes entrantes. Une cellule médicale externalisée peut aussi être activée en cas de nécessité.

PRÉVENTION DES RISQUES

En amont, Toupage a mis en place une démarche de prévention et de gestion globale des risques qui s'appuie sur l'Audit Interne, le Comité des Risques et la Direction Qualité pour les risques d'ordre alimentaire. Dans ce cadre, la Direction Qualité est en charge de :

- la gestion du suivi de la Qualité des produits, et notamment du respect des spécifications et cahiers des charges par les fournisseurs,
- la gestion documentaire et du respect des engagements Qualité de notre référentiel de certification de Qualité de services (Toupage est la seule entreprise de son secteur certifiée Qualicert),
- la prise de relais du Service Clients en cas de réclamations clients graves ayant trait à la sécurité des aliments,
- l'audit Qualité interne (approche préventive sur les risques),
- la définition d'actions visant à maîtriser la sécurité des aliments (suivi des sites de fabrication, formation des collaborateurs à l'hygiène et au respect de la chaîne du froid, pilotage du dispositif de gestion de crise alimentaire...).

“

Témoignage de Bruno Dalan, Responsable Système Management Qualité et sécurité alimentaire

« Depuis la mise en place du nouveau référentiel SGS en 2015, 6 engagements Qualité ont été regroupés sous le label RSE. Il s'agit de l'amélioration de notre efficacité énergétique, de l'ancrage local (100 % de nos sites sont basés en France), de la démarche de naturalité des produits à notre marque, de la promotion de la diversité en termes de recrutement, de la formation en continue de nos collaborateurs, ainsi que de la gestion des retraits et rappels éventuels des produits livrés par nos soins. Ces engagements sont vérifiés chaque année par un auditeur SGS sur un échantillon de sites afin de valider notre certification. A fin 2016, l'ensemble des sites Toupargel ont été certifiés Qualicert. »



“

EN 2016



5000

sur-contrôles internes sur des critères organoleptiques, physiques, de remise en œuvre, soit une augmentation de 8,7% par rapport à l'année précédente

3000

sur-contrôles par des laboratoires extérieurs sur des critères bactériologiques et physico-chimiques, soit une diminution de 18,9%

DES SUR-CONTÔLES PERMANENTS

En 2016, la démarche de suivi des sites de fabrication des produits à marque Toupargel s'est poursuivie. Elle permet de contrôler le niveau de maîtrise des sites de fabrication de ces produits au niveau des unités de production des fournisseurs.

Une fois les produits réceptionnés sur les plateformes de préparation de commandes, ils sont suivis et contrôlés par les différents services (Logistique, Qualité, agences de livraison), de la mise à quai par les transporteurs jusqu'à leur livraison chez les clients. Les résultats sont enregistrés via un système d'information dédié (propriété camions, températures produits, conformité visuelle, dates de durabilité minimales/dates limites de consommation des produits...).

Des sur-contrôles en laboratoires extérieurs interviennent également, notamment pour les analyses microbiologiques et les identifications d'espèces (ADN).



Des pastilles sont collées sur les palettes de produits frais au départ de la plateforme logistique de Chalon-sur-Saône et contrôlées à leur arrivée dans les agences de livraison.

En fonction de leur paramétrage et des fluctuations de températures tout au long du transport, les pastilles peuvent changer de couleur. Ce système permet d'identifier une élévation anormale des températures des produits durant le transport et ainsi de mettre en place, au besoin, des actions correctives.

Perspectives 2017

Les collaborateurs de l'activité logistique sont régulièrement formés au respect de la chaîne du froid et des conditions d'hygiène. En 2017, pour rendre ces formations plus interactives et plus concrètes, des boîtiers permettant des réponses en direct seront mis en place pour les activités de réception, préparation en froid négatif, mise en cartons, rupture/contrôle pondéral, palettisation et chargement des navettes de transport interne.

LES ACHATS RESPONSABLES

Les achats du Groupe sont organisés selon les typologies d'achat :

- Les achats «service» sont gérés par les différents départements de l'entreprise (exemple transport au sein du service supply chain, téléphonie au sein de la DS).
- Les achats «négocie», au cœur du modèle économique, sont gérés par une équipe de 8 personnes sous la responsabilité de Hugues Arduin, Directeur des achats.

Pour le référencement de nouveaux produits, les acheteurs travaillent conjointement avec les services marketing produits et qualité. Cette dynamique collaborative interne se poursuit pour le lancement d'appels d'offres auprès des fournisseurs afin de constituer des cahiers des charges les plus précis et les plus rigoureux possibles : spécificité organoleptiques, traçabilité, qualité, lieu de production... Les contrats ont une durée d'un an minimum avec les fournisseurs à marque et de deux ans minimum pour les fournisseurs produisant à marque propre Toupargel. Si l'entreprise a fait un choix de contrats courts, il n'en reste pas moins dans les faits, que la durée moyenne de collaboration avec les fournisseurs est de plus de 7 ans.

Toupargel travaille en étroite collaboration avec ses 227 partenaires fournisseurs et exerce son activité avec transparence. Le processus de sélection rigoureux permet de développer des collaborations avec des industriels français reconnus pour leur professionnalisme qui assument la responsabilité du sourcing des matières premières dans le respect de la réglementation en vigueur et de notre cahier des charges.

Même si le Groupe exerce son activité exclusivement en France, chaque fournisseur atteste sur l'honneur respecter les conventions de l'Organisation Internationale du Travail relatives au travail des enfants et plus largement les principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Toupargel a depuis longtemps misé sur les productions locales et privilégié plus généralement les ressources qui permettront au Groupe de réduire son empreinte carbone.

34 références de bœuf sont labélisées VBF (Viande Bovine de France) et 8 références de porc sont labélisées VP (Viande de Porc Française) soit une hausse de respectivement 3% et 14% par rapport à 2015.



A ce jour, Toupargel développe la gamme la plus large du marché de produits et recettes terroirs fabriqués par des petits producteurs et artisans locaux/régionaux : pastis gascon, tartes munster AOP, soupe toro, tielles sétoises, moules de bouchot, galettes de blé noirs, kouign amann....

Toupargel s'est engagé à développer également l'utilisation de matières premières «origine France» dans ses produits élaborés (exemples : viande origine France dans les plats cuisinés à base de bœuf, coquilles Saint-Jacques de la baie de Saint-Brieuc, pommes origine Pays de la Loire pour les tartes fines aux pommes, beurre AOP et amandes de Provence sur la galette des rois du bon roi Louis...).

En qualité de spécialiste des produits de la mer, et dans l'objectif de préserver la biodiversité, Toupargel participe, au sein de son syndicat professionnel Syndigel, à la mise en place d'une charte d'engagements pour la préservation des ressources halieutiques. Au sein de la gamme « produits de la mer », 30 % des références sont sous un label de pêche responsable ou française, en augmentation de 4 points par rapport à 2015.

Afin de réduire son empreinte carbone, le Groupe favorise la production locale et privilégié les achats de produits issus de zones de pêche proches des côtes et des lieux de production, ainsi que dans la mesure du possible la pêche française (notamment bretonne).



17,6 %

c'est la part des références «pêche responsable» (+2,3 points par rapport à 2015)



INTÉGRATION DE LA RSE CHEZ NOS FOURNISSEURS : OÙ EN SONT-ILS ?

En 2016, le Groupe a souhaité engager un dialogue avec ses 30 fournisseurs les plus importants afin de connaître leurs engagements en RSE et les points de convergences.

Un questionnaire RSE a donc été conçu en collaboration avec les équipes achat, communication et marketing à l'initiative de cette dernière. L'objectif était d'améliorer et de renforcer la relation que nous entretenons avec eux via un partage de pratiques RSE autour des questions environnementales, sociales et économiques.

Les résultats ont permis d'échanger sur les meilleures pratiques de nos partenaires (ISO 20001, bilan carbone®, dialogue avec l'ensemble des salariés, travail sur la qualité et la traçabilité...) ainsi que sur des projets en cours (passage en huile de palme Round-table on Sustainable Palm Oil RSPO*, suppression de l'utilisation d'œufs de poules élevées en cage).

94 %

des fournisseurs ont signé une attestation sur l'honneur dans laquelle ils reconnaissent respecter les 10 principes du Pacte Mondial.

63 %

des achats de marchandise réalisés avec des fournisseurs de plus de 10 ans d'ancienneté

Perspective 2017

L'étape suivante sera de communiquer auprès de nos clients autour de ces actions renforçant ainsi l'assurance du consommateur dans la qualité des produits fournis.

Par ailleurs, le service Achats va accélérer la prise en compte systématique de spécificités liées à la RSE dans ses appels d'offres et dans ses relations avec les fournisseurs : charte des achats, audit, rencontre annuelle, signature du Pacte Mondial des Nations Unies, revue des bonnes pratiques... Différentes actions sont déjà à l'étude.



Témoignage de Sandrine Gueguen, Responsable commercial, chez Les délices du Valplessis (fournisseur de glaces et sorbets) :

« Comme l'exige Toupargel dans son cahier des charges, nous fabriquons des produits les plus naturels possible, en éliminant au maximum les arômes artificiels et les conservateurs. Nous évoluons ainsi dans un échange mutuel, constructif pour nous comme pour Toupargel. »

LA GAMME RESPONSABLE

DÉVELOPPER L'OFFRE PRODUITS POUR LES RÉGIMES ALIMENTAIRES SPÉCIFIQUES

Ayant conscience que certains régimes liés aux allergies alimentaires et à la maladie cœlique peuvent être très contraignants, Toupargel a noué un partenariat en juillet 2016 avec Allergobox afin de faciliter la vie de ses clients en leur proposant un outil innovant leur permettant de retrouver facilement au sein de notre gamme les produits alimentaires compatibles avec leurs restrictions.

Cette année, 6 nouveaux produits sans gluten ont rejoint la gamme qui compte dès lors 54 références.



La France compte un peu plus de 2 millions de végétariens. Face à cette demande croissante, Toupargel complète son offre de produits compatibles avec un régime végétarien en proposant actuellement plus de 50 références identifiées par un pictogramme spécifique.

Par ailleurs la gamme de spécialités végétales dédiées double avec 10 références disponibles fin 2017.

PRÉSERVER LA NATURALITÉ

Toupargel affirme sa démarche en faveur de la santé et tend à conserver au maximum la naturalité des produits. Pour cela il cherche à exclure de ses produits à marque propre (820 références) les matières grasses hydrogénées, OGM, exhausteurs de goût, arômes et colorants artificiels. Ainsi, 100 % de la gamme des plats cuisinés est garanti sans colorants artificiels, sans matières grasses hydrogénées, sans huile de palme, 97 % est sans arômes artificiels.

100 % (contre 93 % en 2015) des produits de notre gamme plat du jour ont une teneur en sel inférieure ou égale à 0.8 g pour 100 g. Pour aller plus loin dans cette démarche Toupargel a lancé trois plats du jour pauvres en sel et s'apprête à lancer une gamme sans sel.

100 %

de la gamme des plats cuisinés est garantie sans colorants artificiels, sans matières grasses hydrogénées, sans huile de palme,

97 %

de la gamme est sans arômes artificiels

“

Témoignage de Karine Barriol, chef de produits :

« Beaucoup de nos consommateurs tendent à adopter un régime végétarien souple, également appelé flexitarisme. Les nouvelles références végétariennes Toupargel offrent une alternative écologique à la viande tout en garantissant un bon équilibre alimentaire. Les protéines végétales sont riches en fibres, elles permettent de limiter les apports en graisses saturées et l'apparition du cholestérol. De plus leur production demande peu d'engrais et de pesticides».

“ ”



UNE OFFRE BIO TOUJOURS PLUS LARGE

Toupgsql continue de faire évoluer son offre de produits issus de l'agriculture biologique en proposant 15 % de références supplémentaires par rapport à l'an dernier. En janvier 2017, Toupgsql a signé un partenariat avec La Vie Claire pour mettre à disposition dans les magasins de cette enseigne l'ensemble des produits surgelés de sa gamme bio.



DÉMARCHE AUPRÈS DES PRODUCTEURS LOCAUX

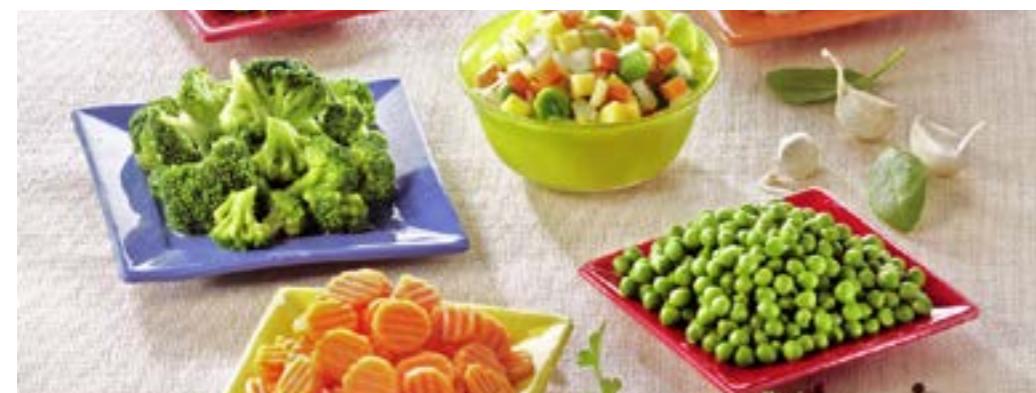
Comme évoqué précédemment, Toupgsql s'engage dans une démarche locale en s'approvisionnant auprès de PME et producteurs locaux depuis fin 2015. La gamme s'enrichit en 2016 d'une quinzaine de nouveaux produits proposant des recettes artisanales et typiques de nos régions.

Plus de 80 % des produits Toupgsql sont élaborés en France. Pour valoriser le savoir-faire de nos régions, Toupgsql précise dans ses documents commerciaux la région de production de ses produits.



34
références de produits
BIO

80 %
des produits Toupgsql
sont élaborés en France.



RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Les produits surgelés sont associés à la réduction du gaspillage alimentaire. En effet, les DDM (Date de Durabilité Minimale) autorisent une durée de conservation plus longue que les produits frais (environ 18 mois) et les conditionnements favorisent une consommation raisonnée. Depuis 2013, le Groupe s'est engagé dans une démarche de réduction de ses conditionnements afin de répondre notamment aux besoins d'une clientèle urbaine ou senior et a également intégré dans sa gamme de nombreux produits portionnables.

Bassins économiques de nos principaux fournisseurs de marchandises.



ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DE NOS COLLABORATEURS

LES ENJEUX SOCIAUX DU GROUPE

Au 31 décembre 2016, le Groupe Toupgsql compte 3 463 collaborateurs dont 3 046 pour Toupgsql et 417 collaborateurs pour Eismann.

Tableau de répartition des effectifs par métiers :

	2016	2015		
	Effectif	%	Effectif	%
Télévende	882	25%	917	26%
Livraison	868	25%	898	25%
Développement	412	12%	398	11%
Encadrement commercial	340	10%	324	9%
Télélivraison	282	8%	280	8%
Administration des agences	114	3%	117	3%
Total commercial	2 898	84%	2 934	83%
Logistique	326	9%	340	10%
Services centraux	239	7%	256	7%
Total Groupe	3 463	100%	3 530	100%

Dans un contexte d'adaptation des organisations et un environnement de marché difficile, le Groupe est attentif au développement de ses collaborateurs autour de valeurs et de principes d'actions communes.

Les enjeux auxquels nous devons répondre dans les années à venir sont les suivants :

- l'attractivité de la marque pour répondre aux besoins de recrutement du Groupe,
- la diversité des équipes et des parcours,
- la transversalité interne,
- le bien-être et les conditions de travail,
- la formation,
- le développement de l'employabilité de nos collaborateurs.

Ceux-ci sont explicitement intégrés dans notre politique RSE et les plans d'actions des Ressources Humaines.

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Suite à la signature en novembre 2015 de l'accord relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail, de nouvelles modalités de gestion du temps de travail ont été mises en place dans l'entreprise.

C'est essentiellement une gestion annualisée du temps de travail sur une période comprise entre le 1er juin et le 31 mai que vise cet accord. Une modulation entre des périodes hautes et basses en fonction des besoins de l'activité est prévue, et ce dans le respect de certains délais de prévenance et des règles relatives aux durées maximales du travail. La durée moyenne du travail sur les 12 mois consécutifs de la période de référence pour un collaborateur à temps complet demeure fixée à 35h par semaine.

Ces nouvelles modalités de gestion du temps de travail ont été mises en place de manière effective en juin 2016, avec le début de la période de référence allant du 1er juin 2016 au 31 mai 2017.

Dans le cadre de projets destinés à l'élargissement et à l'amélioration de son offre de services, Toupgsql a procédé à des tests horaires en 2016, notamment en télévende et en livraison. Ces tests se poursuivront en 2017.

DIALOGUE SOCIAL

Soucieux de garantir le bon fonctionnement de ses institutions représentatives du personnel, et plus largement la mise en œuvre d'un dialogue social continu, le Groupe Toupgsql a organisé diverses rencontres avec ses partenaires sociaux sur l'année 2016.

En mai 2016, le Groupe a signé avec l'ensemble des organisations syndicales, un accord d'entreprise sur les salaires suites aux négociations annuelles obligatoires. Deux avenants aux accords existants ont également été signés, l'un relatif à l'accord sur les frais de santé, l'autre à l'accord relatif aux conventions individuelles de forfaits jours.



Le suivi de l'accord GPEC et de l'accord intergénérationnel a donné lieu à une réunion avec les partenaires sociaux.

La négociation sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail (négociation comprenant notamment le droit à la déconnexion) a été engagée en fin d'année, par la tenue de deux réunions avec les partenaires sociaux. Cette négociation visait la signature d'un accord, idéalement sur le premier trimestre de 2017.

Le Comité d'entreprise s'est réuni 11 fois en réunions ordinaires et 1 fois en réunion extraordinaire. Quant aux délégués du personnel, ils se réunissent chaque mois sur les différents sites.

Les 7 CHSCT que compte le Groupe se sont réunis, chacun, 4 fois dans l'année pour les réunions ordinaires trimestrielles. Au-delà de ces réunions ordinaires, 4 CHSCT se sont également réunis de manière extraordinaire dans l'année :

- à 4 reprises pour le CHSCT Commercial qui représente le plus grand nombre de collaborateurs (tous les collaborateurs des filières métiers du commerce),
- une fois pour le CHSCT de la plateforme logistique de Chalon-sur-Saône
- une fois pour le CHSCT de la plateforme logistique de Civrieux d'Azergues,
- et, une fois pour le CHSCT des services centraux.

ATTRIRER ET DÉVELOPPER NOS TALENTS

POLITIQUE DE FORMATION ET D'EMPLOYABILITÉ

L'investissement en faveur de l'acquisition, le maintien et le développement des compétences des collaborateurs est une priorité pour le Groupe. Il progresse depuis plusieurs années et représente 2.01 % de la masse salariale brute contre 1,29 % en 2015, alors même que l'obligation de contribution de 0,9 % a été supprimée.

FAIRE MONTER NOS COLLABORATEURS EN COMPÉTENCES

L'accès à la formation pour l'ensemble des métiers opérationnels demeure un enjeu majeur avec près de 5 996 stagiaires formés (ce nombre a doublé par rapport à 2015) par le Centre de formation interne dans le domaine du commercial, de l'utilisation des outils métier ainsi que de la prévention. Les managers sont également fortement impliqués dans le dispositif de formation avec en 2016, 963 heures dispensées auprès de 2 651 stagiaires.

2.01 %

de la masse salariale consacrée à la formation chez Toupargel

26 163

heures dispensées

5 996

stagiaires
(soit 1815 salariés)

11.7 %

de turn-over sur 2016

L'ensemble des programmes de renforcement des compétences managériales et commerciales adaptés sur mesure pour les managers s'est poursuivi avec un déploiement en progression en nombre de sessions dans l'objectif permanent d'harmoniser les savoirs faire et savoir être.

Le programme de certification initialement lancé en télévente reste un vrai succès avec 2 nouvelles sessions en 2016 ce qui porte à 51 le nombre de télévendeurs titulaires du CQP «Conseiller relation commerciale à distance» et 100 % de réussite. Le programme se poursuivra en 2017 avec 2 nouvelles sessions dans l'objectif d'apporter le même niveau de compétence à chacun des commerciaux.

Cette volonté de reconnaître et valoriser les compétences des collaborateurs est depuis 2014 étendue aux superviseurs télévente avec le CQP «Manager d'équipe sédentaire» associé au programme Master class avec au total 9 superviseurs et depuis 2016 à l'université des superviseurs avec une session de 12 superviseurs qui tous ont validé leur CQP. Ce programme sera renouvelé en 2017 avec une nouvelle session.

Depuis 2016, les managers bénéficient également de leur programme de certification avec le CQP «Responsable unité commerciale» associé au parcours de l'université des managers. Cette première session a permis de regrouper des responsables d'agence de télévente, des responsables régionaux de développement, de livraison. Elle a été aussi la première à rassembler avec succès des salariés Toupargel et Eismann. Cette session de 12 managers a également obtenu un taux de réussite de 100 %. Une nouvelle session sera programmée en 2017.

IDRAC
EXECUTIVE EDUCATION



36

collaborateurs ont été promus en 2016.

PRÉVENIR ET SÉCURISER VIA LA FORMATION

La prévention et la sécurité restent également au cœur des priorités en matière de formation avec plus de 3 627 heures réparties sur les thèmes tels que «gestes et postures», SST, habilitations électriques, conduites et incendie soit par des organismes externes, soit par le centre de formation interne.

“

Témoignage de Yoann Felice, Superviseur Téléprospection à Clermont-Ferrand, diplômé de l'IDRAC et du CQP Manager d'équipe sédentaire :

«Les programmes MasterClass et CQP sont très intéressants car ils représentent une belle opportunité offerte par Toupargel d'obtenir avec l'Idrac un diplôme reconnu par l'Etat. Cette formation m'a permis de gagner en maturité, d'acquérir de nouvelles compétences managériales et d'avoir une vue d'ensemble sur les différents métiers de l'entreprise. J'ai notamment appris à mieux m'organiser et à prendre du recul pour prendre les bonnes décisions.»

”

RECRUTER AUTREMENT

Compte tenu du turn-over des métiers de prospection terrain, mais aussi des difficultés de recrutement dans ces métiers, une nouvelle approche de recrutement des commerciaux terrain a été mise en place fin 2016, avec une région pilote. L'approche se démarque de celle du recrutement traditionnel sur curriculum vitae car l'opportunité est donnée à chaque candidat de prouver ses aptitudes à travers des exercices individuels ou collectifs de mise en situation (présentations croisées, simulations de vente avec différents types de prospects). A l'issue de cette journée organisée par deux encadrants opérationnels et un membre des ressources humaines, les candidats sélectionnés participent à un entretien qui est l'occasion pour eux d'exposer leurs motivations à rejoindre le Groupe Toupargel.

8 personnes de profils variés ont été recrutées de cette manière et leurs performances commerciales, largement dans la moyenne de leur région, sont encourageantes.

Le principe de l'organisation de ces journées va être étendu à d'autres régions sur 2017.

ACCUEILLIR LA DIVERSITÉ

Depuis de nombreuses années, notamment avec la signature d'une Convention avec l'Agefiph en 2010, le Groupe Toupargel a fait du handicap et, plus généralement, de la diversité un des éléments clés de sa politique de ressources humaines.

C'est grâce à l'appropriation de ces objectifs par les responsables de sites, avec le soutien de la Mission Handicap, qu'un taux d'emploi de personnes en situation de handicap supérieur à l'obligation légale de 6 % a été atteint depuis 3 ans. Cette année, ce taux est de 7,13 % pour la filiale Toupargel SASU.

Tous les métiers sont engagés dans la démarche. Les jeunes (- 26 ans) et les seniors (+ de 50 ans) représentent une part significative des salariés reconnus comme travailleurs handicapés (86 en 2016).

Non seulement mobilisé sur le recrutement de personnes en situation de handicap, le Groupe a aussi accentué, en 2016, son engagement sur le maintien dans l'emploi de salariés reconnus travailleurs handicapés avec un plus grand nombre d'aménagements de postes.

Par ailleurs, le Groupe poursuit ses partenariats localement avec des entreprises du secteur protégé avec par exemple le recours à des ESAT pour l'entretien des espaces verts, l'achat de fournitures et la blanchisserie.

Mission Handicap – les chiffres clés 2016

29 embauches en CDD et CDI (notamment pour renforcer les équipes de télévente et de téléprospection).

33 salariés Toupargel ont reconnu leur handicap.

21 dossiers d'aménagements de postes ont été finalisés.

■ 15 % de seniors, (+ de 55 ans) dans nos effectifs (13% en 2015).

31 seniors recrutés en CDI en 2016.

■ 6,3 % de l'effectif à moins de 25 ans (vs 6,9% en 2015),

24 collaborateurs de moins de 26 ans recrutés en CDI en 2016.



7,13 %*

taux d'emploi de travailleurs en situation de handicap chez Toupargel SASU en 2016

* Taux d'emploi sur la base des critères de l'AGEFIPH des établissements >20 salariés.

Témoignage de David Halimi Responsable de l'agence de télévendeuse de Rodez:

«Dans notre agence, deux collaboratrices ont été reconnues en tant que travailleuses handicapées. Elles bénéficient ainsi d'aménagements de poste. Ceux-ci se traduisent par la mise en place de supports adaptés, leur permettant d'adopter une position propice à leur condition physique : des sièges et du matériel informatique ergonomique, et des bureaux ajustables en hauteur. Ces modifications leurs assurent de travailler dans les meilleures conditions possibles et d'atténuer les éventuelles douleurs.»

L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Le renouvellement de l'accord signé en 2013 avec les partenaires sociaux sur l'égalité homme-femme a été engagé en 2016 avec la réouverture de négociations.

En 2016, le Groupe comptait 43 % de femmes et 57 % d'hommes avec des disparités en fonction des métiers : une majorité de femmes dans les métiers de la télévendeuse et de la télémétrie et, à l'inverse, une majorité d'hommes dans les métiers de la livraison et de la prospection à pied.



PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le transport et plus largement la sécurité routière est un enjeu important pour le Groupe Toupargel. Une commission sécurité routière se tient tous les trimestres afin d'analyser les résultats, d'identifier les problèmes et les points à améliorer et de mettre en place des actions appropriées.

Régulièrement sont communiqués aux équipes les résultats du suivi de la sinistralité du parc véhicules. Un kit de réunion est disponible pour aider les responsables à sensibiliser leurs équipes.

Des informations préventives relatives à la sécurité routière sont diffusées sur l'intranet et dans le journal interne. Des affiches sur la sécurité routière sont également diffusées tous les mois dans les agences de livraison.

Par ailleurs, les véhicules de livraison sont équipés de caméras de recul afin de simplifier les manœuvres des livreurs. Les principaux indicateurs de suivi de la sinistralité concernent la fréquence, le taux de responsabilité et la typologie des accidents.

Au-delà des procédures, nous avons mis en place un suivi des conducteurs avec diverses formations (constat amiable, multi accidentés), des tests sont établis à l'embauche et les conducteurs accidentés suivent un accompagnement spécifique (analyse des situations, accompagnement sur route...).

En 2016, le Groupe a poursuivi son engagement sur l'amélioration des conditions de travail notamment sur les plateformes logistiques en vue de réduire les accidents du travail et la pénibilité selon les postes.

ADAPTER LES OUTILS

Ceci s'est notamment traduit avec le test d'un nouveau prototype de roll à fond compensé (chariot de picking) avec pour double objectif de réduire les contraintes posturales au niveau des postes de conditionnement et d'améliorer le confort de travail des préparateurs de commandes.

Des transpalettes électriques ont également été testés et acquis afin de faciliter le déchargement des transporteurs internes (navettes) dans certaines agences de livraison.

Un système de prime, des courriers de sensibilisation ou des sanctions sont appliqués et pour récompenser les bons résultats, un trophée national et des trophées régionaux sont attribués.



ASSURER LE BIEN ÊTRE DE NOS COLLABORATEURS

Pour les métiers des centres de prospection de nouveaux clients par téléphone, activité où la rotation de l'effectif est importante du fait du stress engendré par les refus de commandes, la mise en place de salles de détente (appelées salles «zen») a été initiée. Celles-ci permettent aux collaborateurs de prendre des instants de repos dans un environnement chaleureux.

Le Groupe Toupargel a aussi mis à disposition des collaborateurs, en s'appuyant sur un prestataire spécialisé, un service d'écoute psychologique et d'accompagnement social. Cette cellule a effectué 17 médiations en 2016.

Pour 2017, dans la continuité des orientations de l'accord Concilier Bien-Etre et Performance signé en 2013 avec les partenaires sociaux, un dispositif de sensibilisation des managers à la prévention des Risques Psycho Sociaux sera mis en place.

Une étude sera également menée dans le cadre du renouvellement progressif des tenues de travail «Grand Froid» afin d'améliorer le confort des collaborateurs de la logistique et réduire encore les contraintes d'exposition aux températures négatives.

L'ancienneté moyenne des collaborateurs de 9 ans et 11 mois, et la part des salariés ayant 15 ans ou plus

d'ancienneté, soit 23,4 % (contre 22,5 % en 2015) traduisent leur attachement au Groupe, animé par des valeurs communes :

- la Passion clients,
- l'Amour du produit,
- l'Esprit d'équipe et de famille,
- l'Ambition et l'engagement.

DÉVELOPPER LES MODES DE TRAVAIL COLLABORATIFS ET TRANSVERSES

Afin de faciliter et de fluidifier les échanges, les évènements collaboratifs et transverses se multiplient.

En 2015, Toupargel a invité les collaborateurs à participer à une journée baptisée Innovation Day. Le principe consistait à donner la parole à l'ensemble de l'effectif au travers d'une plateforme collaborative et à faire remonter par thèmes toutes les idées relatives, entre autres, au développement de l'activité, à l'amélioration de l'expérience client, à l'organisation du travail.

De cette démarche est ressortie une volonté des collaborateurs de découvrir d'autres métiers présents au sein du Groupe. En 2016, la première édition « Vis ma Vie » a été organisée permettant à 67 personnes de découvrir le temps d'une journée le métier d'un livreur Toupargel. En 2017, deux nouvelles éditions seront lancées concernant les métiers de la télévendeuse et de la télémétrie.

Témoignage de Jessy Thomas ASC à l'agence de Roanne :

«J'ai été très content de faire découvrir mon métier lors de ces journées Vis ma vie, à Aline, responsable des Ressources humaines au siège. C'est important de faire remonter les informations du terrain. La journée s'est déroulée comme d'habitude, les clients nous voient souvent avec notre responsable, ils n'étaient pas étonnés de voir Aline. Ils sont toujours contents de voir du monde.»



ACTEUR DU LIEN SOCIAL

Compte tenu de son modèle d'activité et de la typologie de sa clientèle, le Groupe Toupargel joue un rôle majeur dans le développement économique et social des territoires et dans le maintien du lien social.

PROXIMITÉ AVEC NOS CLIENTS

Au dire de notre clientèle, largement senior (âge moyen : 64 ans), habitant en majorité les zones rurales et péri-urbaines, la visite d'un livreur Toupargel ou l'appel d'une télèvendeuse, est vécue comme un moment d'échange important avec le monde extérieur et participe à la lutte contre l'isolement des personnes âgées.

De plus, le Groupe Toupargel a fait le choix de maintenir un réseau de centres d'appels répartis sur tout le territoire français afin de rapprocher les équipes commerciales des clients. Ce sont ainsi, près de 140 agences commerciales qui sont implantées localement et qui contribuent au rayonnement géographique du Groupe.

“
Témoignage d'Antoinette D. cliente Toupargel, 100 ans en 2016 :
« J'apprécie beaucoup le passage de mon livreur qui est très attentionné et serviable. Lors de mon anniversaire il m'a remis un très joli bouquet de fleurs ! »
”

TOUPARGEL, UN EMPLOYEUR LOCAL IMPLIQUÉ

Avec des sites basés sur l'ensemble du territoire, Toupargel favorise l'emploi local et privilégie le recrutement de proximité en participant à des salons ou forums d'emploi locaux. Les directeurs d'agences sont impliqués dans la vie locale en lien avec les institutions et le Groupe développe des relations avec les écoles afin de former les futurs professionnels sur ses métiers : logistique, livraison, vente et prospection...

Proche de ses clients, Toupargel est régulièrement sollicité pour participer à des actions locales menées par des associations sportives, culturelles sous forme de dotations en objets publicitaires, d'inscriptions publicitaires dans des supports locaux.

Enfin, Toupargel soutient directement de nombreux événements sportifs ou culturels locaux. Au travers de son fonds de dotation, créé en 2012, il soutient des initiatives sociétales en lien avec son activité et ses enjeux RSE.

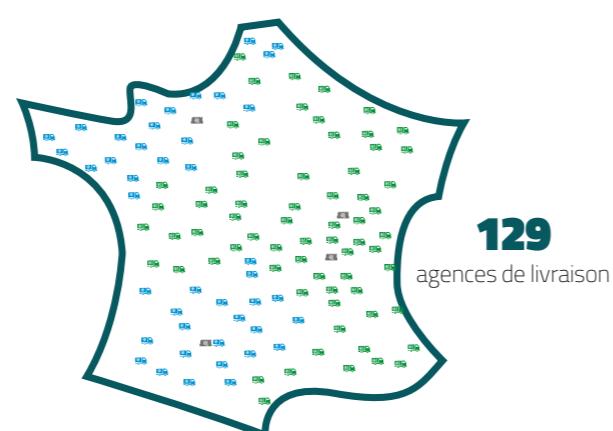
PASSION CLIENTS ET PREUVES D'AMOUR

Nos clients seniors représentent 28% de notre clientèle. Perçu comme un moment fort de leur journée, l'appel ou la visite de Toupargel maintient le lien social pour bon nombre d'entre eux. Ainsi, le Groupe prend à cœur sa mission de service de proximité lors de chaque appel des télèvendeurs et à chaque livraison réalisée par les Attachés de Service Clients. La connaissance de ses clients lui permet d'exprimer de nombreuses attentions qui sont autant de preuves d'amour, comme dit le proverbe. Par exemple, le livreur remet à nos clients centenaires un bouquet de roses pour leur anniversaire.



32
bouquets de fleurs offerts
en 2016 à nos clients
centenaires

Afin d'être plus cohérent et plus efficace dans ces événements de proximité, un guide de bonnes pratiques de la communication locale et événementielle a été rédigé en 2015 et a été déployé en 2016 avec un triple objectif : conquérir de nouveaux clients, partager les valeurs du Groupe avec un public réceptif et, à long terme, fidéliser les clients.



MÉCÉNAT VIA LE FONDS DE DOTATION



La politique de mécénat du Groupe s'exprime à travers son fonds de dotation et s'articule autour de trois axes :

PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE DANS LE DOMAINE DE LA NUTRITION HUMAINE

Par exemple via un partenariat avec l'AFDIAG (Association Française des Intolérants au Gluten) ou encore l'Institut Pasteur de Lille,

Une collaboration avec l'Institut Pasteur de Lille
En 2016, Toupargel a choisi de se tourner vers l'Institut Pasteur de Lille afin de mieux comprendre les liens entre l'alimentation et la santé avec une vision de santé publique. Précurseur dans la proposition d'une gamme santé dédiée, le Groupe a toujours considéré l'alimentation comme un facteur de bien-être, à l'instar du sport ou d'autres activités. L'objectif de cette collaboration est donc de mieux comprendre les effets d'une alimentation saine et les produits à privilégier en fonction des besoins nutritionnels spécifiques, en particulier chez les personnes âgées.

CONTRIBUER AU RAYONNEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

Notamment de la région Rhône-Alpes en apportant par exemple son soutien au Festival Lumière, au Musée des Beaux-Arts, à l'orchestre symphonique des Confluences, à La Biennale de la danse...

La 17e Biennale de la Danse sur le thème de «Balade en Ciel»

Elle s'est tenue du 14 au 30 septembre 2016. Mélant jeunes chorégraphes et virtuoses de la danse contemporaine, elle a rassemblé plus de 115 000 spectateurs. Toupargel est mécène des biennales d'art contemporain et de la danse depuis 2007. Ces événements majeurs dans la vie lyonnaise se sont développés dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes.



Cohésion interne

Nous renforçons le lien social en interne, en proposant aux collaborateurs de la région lyonnaise de participer aux actions soutenues en leur offrant des places pour certains spectacles. Par ailleurs, un atelier photographique a été également proposé aux salariés du siège social, animé par une photographe professionnelle sur la composition de leurs images.

PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DES HOMMES ET DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ ET LUTTER CONTRE L'EXCLUSION

À travers notamment l'association Coup de Pouce pour la lutte contre l'illettrisme, l'opération «Ma caméra chez les Pros» et le soutien à Ronalpia.

Ma caméra chez les pros édition 2015/2016

Pour la 4^{ème} année consécutive, Toupargel s'est investi dans l'opération «Ma caméra chez les pros» pilotée par l'Éducation Nationale. Ce projet s'adresse aux élèves de 3^{ème} des collèges du réseau Ambition Réussite ayant choisi l'option « découverte professionnelle ». Les élèves ont pour mission de réaliser un reportage de quelques minutes au sein de l'entreprise. Toupargel a soutenu 3 nouveaux établissements : Académie de Clermont-Ferrand, Collège La Charme (63) - Académie de Dijon, Collège Léon Blum au Creusot (71) - Académie de Lyon, Collège Alexis Kan-delaft à Chazay d'Azergues (69).



Convention de mécénat avec Ronalpia

En 2016, le fonds de dotation Toupargel a noué un partenariat avec Ronalpia. Depuis 2013, cet incubateur accompagne et fédère une communauté d'entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire afin de les aider à développer leur activité autour des besoins sociaux, sociaux et environnementaux en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Chiffres clés de la biennale de la danse :

29 spectacles
67 lieux de spectacles
166 représentations
33 villes sur toute la région Auvergne-Rhône-Alpes



LE SPONSORING ET LES DONATIONS

Toupgsql s'investit aussi directement dans des actions de sponsoring et de mécénat auprès d'associations sportives et culturelles locales ou nationales.

TÉLÉTHON 2016 : UNE IMPLICATION GRANDISSANTE



Le partenariat noué avec AFM-Téléthon ayant remporté un franc succès en 2015 avec 74 K€ collectés, l'opération a été renouvelée en 2016 avec une ambition redoublée. Pour y parvenir, un processus de don simplifié a été mis en place et un produit partage, une bûche de Noël aux couleurs de l'événement, a été proposé aux clients. 15 K€ ont ainsi été récoltés auprès de nos clients abondés par Toupgsql à hauteur de 85 K€.

100 000 €

reversés au TELETHON en 2016 au profit de la recherche sur les maladies orphelines.



François Richard, Directeur marketing produits en direct sur le plateau de l'émission de France 2.

DE NOMBREUSES INITIATIVES LOCALES

Nos 139 agences commerciales présentes sur tout le territoire français sont aussi impliquées dans la vie locale. Au-delà d'être un employeur local fort, de nombreux sites soutiennent des initiatives sociales dans leur zone d'implantation. Pour exemple, les agences Toupgsql de Janville et de Saint-Omer ont mis en place un calendrier de l'avent inversé. Le principe est de collecter chaque jour auprès des collaborateurs un objet (vêtements, produits de toilette, jouets etc.) et de l'offrir le jour de Noël à une association locale afin d'aider les personnes en difficulté. Ces deux agences ont ainsi réalisé des dons à la Croix Rouge ainsi qu'aux Restos du Cœur.



LUTTE ANTI-GASPILLAGE ET AIDE ALIMENTAIRE

Depuis de nombreuses années, le Groupe initie des partenariats avec des associations d'intérêt général œuvrant dans la lutte contre l'exclusion et la fourniture de repas. Les produits dont la DDM (Date de Durabilité Minimale) est inférieure à 2 mois font l'objet de donations à des associations (Banque Alimentaire, Restos du Cœur, Secours Populaire).

210 000 €

montant des dons alimentaires en 2016.



113 777

produits alimentaires donnés en 2016.

LES VALEURS DU SPORT POUR UN ANCRAGE LOCAL PLUS FORT

Toupgsql pérennise ses partenariats sportifs historiques avec l'ASVEL et l'OL Féminin qui véhiculent des valeurs chères au Groupe : Ambition et Engagement, Esprit d'équipe et de famille.



OL féminin : participer à la féminisation du football et soutenir ses valeurs premières

Toupgsql accompagne cette équipe féminine de football, porteuse de titres prestigieux et de valeurs communes telles que la mixité, le respect, l'humilité et le partage.

- Vainqueur du championnat de France 2016
- Vainqueur de la Coupe de France 2016
- Vainqueur de la Ligue des Champions 2016

Proche des acteurs locaux, Toupgsql a fait bénéficier Le Club de foot d'AS Domérat Féminin de 40 places pour assister au match de Coupe d'Europe OL féminin - PSG féminin au Parc OL à Décines (Lyon) le 2 avril 2016.

Depuis 10 ans au côté de l'ASVEL

Lors du match anniversaire, ASVEL – Nanterre, le 22 mars 2016, Toupgsql a offert 4 000 glaces aux spectateurs et 90 places ont été proposées aux salariés pour retrouver toutes les valeurs qui les ont liées au fil de ces années.

Contribution au programme ASVEL Citoyen

L'ASVEL Citoyen développe un programme d'activités sportives, culturelles et environnementales principalement destiné aux enfants, adolescents et seniors. Chaque joueur de l'Asvel est parrain d'un projet. Les projets ont porté en 2016 sur les événements suivants :

- Vis ma vie au Centre Médico-Chirurgical de Réadaptation des Massues de Lyon
- L'arbre de Noël à l'Institut d'Hématologie et d'Onco-logie Pédiatrique de Lyon
- Une découverte sportive au Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) pour aider des enfants atteints d'autisme.



PARTENAIRE OFFICIEL DE L'OL FÉMININ





ACTEUR DE LA PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Conscient de ses impacts sur l'environnement, le Groupe œuvre à limiter les nuisances de son activité sur les écosystèmes. Développer une gestion énergétique performante, réduire les déchets, innover pour l'environnement sont les trois engagements portés par Toupage au sein de sa politique RSE.

Ainsi, de nombreuses actions sont menées à chaque des étapes de la chaîne de valeur afin de réduire l'empreinte environnementale du Groupe. Par ailleurs, une veille, notamment réglementaire et portant sur l'innovation est assurée par les directions fonctionnelles.

Les salariés sont sensibilisés à la protection de l'environnement et aux découvertes au travers de rubriques dédiées sur l'intranet et dans le journal interne.

Par ailleurs, notre modèle de livraison à domicile présente aussi des impacts positifs sur l'environnement. En effet, Toupage évite quotidiennement à une partie des 30 clients livrés à chaque tournée de se déplacer pour aller faire leurs courses. Différentes études comparant le e-commerce et l'achat en magasin ont prouvé que le modèle de livraison à domicile était moins émetteur en CO2 que les déplacements en voiture personnelle.

D'autre part, chaque responsable d'agence de livraison est équipé d'un outil de gestion de tournées dont les algorithmes permettent quotidiennement d'optimiser chaque trajet des véhicules de livraison.

DÉVELOPPER UNE GESTION ÉNERGÉTIQUE PERFORMANTE

BILAN DE NOS EMISSIONS DE CO2

Avec une flotte de l'ordre de 1 200 véhicules à température dirigée qui circulent quotidiennement sur les routes de France, le Groupe a pris la mesure de son impact sur l'environnement en dressant un premier bilan carbone® (diagnostic des postes émetteurs de CO2) en 2009, devançant ainsi les obligations réglementaires de la loi Grenelle 2. Le dernier Bilan d'Émission des Gaz à Effet de Serre (BEGES) a été réalisé en 2015 sur l'exercice 2014. Il a permis de déterminer les trois principales sources internes d'émission : les carburants pour 75 %, les fluides frigorigènes pour 17 % et l'électricité pour 8 %.



Les émissions totales de Toupage se sont élevées à 18 491 Teq CO2 en 2014 contre 23 200 Teq CO2 en 2011 (année de référence) soit une baisse des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 20,3 %. La répartition des émissions par poste a été sensiblement identique entre l'année 2011 et l'année 2014. L'indicateur par activité atteint 72,8 TeqCO2 /M€ en 2011 pour 68,8 TeqCO2 / M€ en 2014.

L'objectif affiché est de réduire les émissions en poursuivant les actions entreprises : remplacement des véhicules, assurer un suivi de la consommation en carburant des véhicules de livraison et des poids lourds, poursuivre la formation éco-conduite, améliorer les systèmes de chauffage et d'éclairage des bâtiments, récupérer le papier usagé pour recyclage...

En 2016, un audit énergétique focalisé sur le volet transport a été réalisé chez Eismann (81 % de la facture énergétique) et a donné lieu à des préconisations. Les émissions annuelles de CO2 sont de 2 920,45 Teq, la part des camions de livraison étant

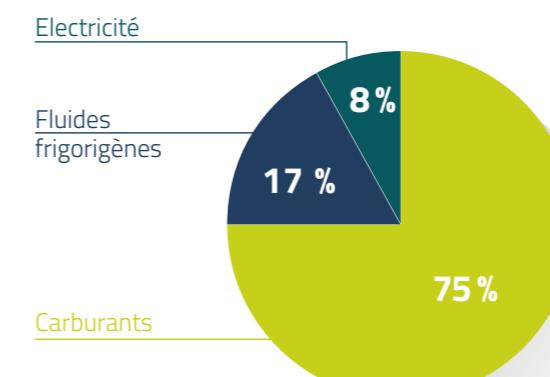
la plus importante (85%).

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'amélioration de l'efficacité énergétique en matière de maîtrise de la consommation de gasoil des véhicules est l'une des priorités du Groupe. En 2011 et 2014, Toupage a signé avec l'Ademe la "Charte CO2 des flottes de transports" et s'est engagé à réduire ses émissions. Les actions mises en place portent sur :

- l'équipement des camions navettes de déflecteurs,
- le renouvellement de la flotte de véhicules avec des moteurs aux normes Euro 6, moins énergivores et moins polluants,
- l'équipement des véhicules de transport interne et de livraison d'outil de télématic embarquée pour exploiter les données "moteur" en temps réel et assister le conducteur dans une conduite économique,
- la formation à l'éco-conduite de l'ensemble des livreurs et chauffeurs.

Principales sources d'émission BEGES 2015



60 %

de camions (tracteurs routiers) équipés norme Euro 6.

100 %

de chauffeurs formés à l'éco-conduite.

“

Témoignage de Vincent Guiard, Directeur du Centre de formation :

Quel est l'intérêt de l'éco-conduite ?

« Nous relevons une diminution systématique de la consommation de carburant, et cela dans toutes les agences de livraison. La baisse est de l'ordre de 1 litre au 100 km, ce qui est loin d'être anodin. Les chauffeurs prennent conscience qu'une conduite adaptée est bénéfique pour la consommation de carburant et pour l'image véhiculée auprès du grand public. »

”

OPTIMISER LES DÉPLACEMENTS

Par ailleurs, le Groupe Toupargel a investi pour diminuer le nombre de déplacements internes de ses collaborateurs en privilégiant l'utilisation d'un outil de web-conferencing. Les collaborateurs du siège social ont été invités fin 2015 à se mettre en relation et à développer le covoiturage.

GÉRER LES FLUIDES FRIGORIGÈNES

Le respect de la chaîne du froid nécessite des installations sous température dirigée utilisant des gaz nocifs pour l'environnement. Dès 2011, devançant l'obligation légale fixée à 2014, Toupargel a procédé au changement des gaz R22 et les a remplacés par

des gaz HFC (hydrofluorocarbones). Pour l'avenir, faute de solution idéale, l'option des HFC pour les zones de stockage tampon et le froid embarqué est maintenue. En revanche, pour les plus importantes installations frigorifiques, de nouvelles pistes autour des fluides dits naturels sont en cours d'étude.

Nous attachons une attention particulière à l'entretien de nos véhicules qui sont des maillons clés du respect de la chaîne du froid. Les recharges de fluides frigorigènes effectuées lors des opérations de maintenance obligatoire annuelles sont suivies. 417 kg de fluides ont été réinjectées dans les circuits de froid des véhicules en 2016.



RÉDUIRE NOS DÉCHETS ET INNOVER POUR L'ENVIRONNEMENT

Le Groupe Toupargel a mis en place des actions tout au long de sa chaîne de valeur pour réduire les déchets, notamment les cartons de livraison et les emballages, mais aussi les gaz réfrigérants.

FAVORISER LE TRI

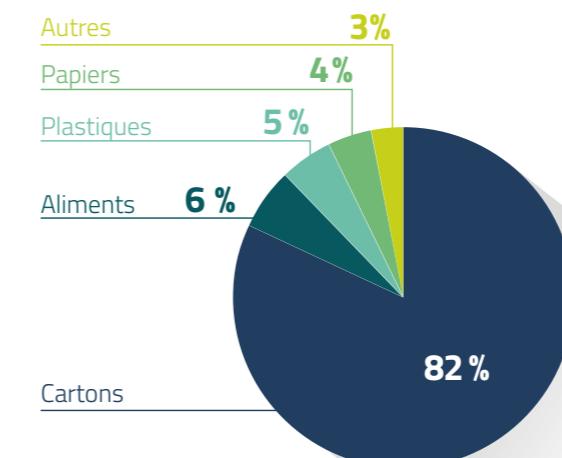
Au niveau commercial, Toupargel a intégré en 2012 sur ses produits à marque propre un logotype de tri sélectif afin de sensibiliser ses clients au tri des emballages. De plus, pour l'impression de ses documents, Toupargel choisit des partenaires éco-responsables respectant la charte Imprim'Vert, utilisant des papiers issus de forêts gérées durablement PEFC™ ou FSC® et imprimant pour la majeure partie en France.



Au niveau de la préparation des commandes, sur les plateformes logistiques, 5 catégories de déchets sont recyclés par des professionnels certifiés :

- les déchets cartons issus des réceptions des fournisseurs de marchandises,
- les déchets alimentaires non consommables,
- les déchets papiers, correspondant principalement à des catalogues produits périmés,
- les déchets plastiques composés des films entourant les palettes de marchandises,
- les déchets Autres (palettes, ferrailles).

Principales sources de déchets recyclés



2 208

tonnes de déchets recyclés en 2016

“

Témoignage de Roland Gnoschi, Responsable d'agence de livraison Toupargel :

« Lorsque qu'il se rend chez un client, chaque livreur propose de récupérer les cartons de la commande dans le but de les recycler. Cette demande est très bien perçue puisque la majorité des clients sont réceptifs à ce service et laisse au livreur le soin de reprendre les cartons. »

”

Lors de chaque livraison, les livreurs proposent aux clients de récupérer les cartons de leur commande. Ceux-ci sont ensuite centralisés sur les plateformes logistiques et recyclés.

La consommation d'eau au sein du Groupe concerne principalement un usage sanitaire et le nettoyage des véhicules. Celui-ci est effectué dans des centres de lavage externalisés dont certains ont adopté une démarche de consommation responsable.

1 801

tonnes de cartons recyclés en 2016



ANNEXE 2 – INDICATEURS SOCIAUX

ANNEXE 1 – PÉRIMÈTRE DU REPORTING

Période de reporting

La période retenue pour le reporting annuel des indicateurs extra financier est l'année civile du 1er au 31 décembre 2016.

Le précédent rapport est consultable dans le rapport de gestion du rapport annuel 2016.

Référentiel de reporting

Le Groupe Toupargel a établi son propre référentiel de reporting en 2014. Celui-ci est conforme à l'article 225 de la loi dite Grenelle 2 et au Global Compact dont le Groupe est signataire.

Définition du périmètre et variation

Le périmètre du reporting RSE couvre les deux sociétés du Groupe, la holding Toupargel Groupe SA et la filiale opérationnelle Toupargel SASU. Ce périmètre intègre la totalité des sites du Groupe et l'ensemble de ses activités (prospection, télèvente, logistique, livraison, services centraux). La zone de chalandise de Toupargel est limitée à la France métropolitaine, aucun site ou activité n'est présent à l'étranger.

En avril 2014, Toupargel Groupe SA a acquis la société Eismann. Ce rapport intègre, quand elles sont disponibles, les données d'Eismann (11% du chiffre d'affaires consolidé) du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

Pour ces indicateurs, les informations sont en cours de fiabilisation pour homogénéiser les méthodologies de calcul avec celles utilisées historiquement par Toupargel.

Les tableaux des indicateurs précisent lorsque l'information n'est pas disponible pour l'ensemble du Groupe.

Comparabilité

Afin de simplifier le reporting et de faciliter la lecture, le choix a été fait de réduire la comparabilité à deux exercices et non trois comme précédemment. Ceci permet d'aligner les indicateurs extra financiers sur les indicateurs financiers.

Méthodologie de reporting et indicateurs

Le détail explicatif sur les indicateurs de reporting extra financier est disponible sur simple demande

aujourd'hui de la société ou est téléchargeable sur le site internet du Groupe, dans la rubrique «Notre démarche RSE». Ceux-ci ont fait l'objet d'une validation par l'Organisme Tiers Indépendant lors de son intervention.

Indicateurs exclus

Compte tenu de son activité de négoce et de distribution de produits alimentaires surgelés et d'un champ d'application focalisé uniquement en France, le Groupe considère les indicateurs suivants comme non pertinents.

- Elimination du travail forcé ou obligatoire et l'abolition effective du travail des enfants,
- Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement,
- Mesures de prévention de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement,
- Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité
- Utilisation des sols,
- Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation,
- Adaptation aux conséquences du changement climatique.

Audit externe

Les principaux indicateurs environnementaux et sociaux 2016, ont été vérifiés par le cabinet Finexfi, mandaté pour vérifier les procédures de reporting. La nature des travaux réalisées et les conclusions de ces travaux sont présentées page 61.

Contact

Si vous souhaitez en savoir plus sur notre démarche RSE ou réagir quant à nos actions, vous pouvez écrire à:

rse@toupargel.fr

Définitions des indicateurs

Les définitions des indicateurs environnementaux, sociaux et sociétaux sont disponibles sur :

www.toupargelgroupe.fr

	2016	2015
Répartition de l'effectif		
Nombres de collaborateurs	3 463	3 530
Part des cadres - non cadres	7 % - 93 %	7 % - 93 %
Nombre d'embauches	1 849	1 915
Nombre de départs	1 916	1 975
Nombre de départs CDI	484	893
<i>dont rupture de la période d'essai</i>	412	400
<i>dont licenciements</i>	202	211
Taux de turn-over	12,1%	10,8%
<i>dont taux de turn-over (hors métiers de prospection)</i>	11,5%	9,8%
Age moyen	42 ans et 5 mois	42 ans et 5 mois
Ancienneté moyenne	9 ans et 11 mois	9 ans et 11 mois
Part des contrats en CDI-CDD	93,4 % - 6,6 %	93,4 % - 6,6 %
Rémunération annuelle moyenne brute	26 371 €	26 391 €
Rémunérations		
Nombre de promotions internes	26	26
Taux de collaborateurs à temps complet - partiel	92 % - 8 %	92 % - 8 %
Taux d'hommes à temps complet - partiel	99 % - 1 %	99 % - 1 %
Taux de femmes à temps complet - partiel	82 % - 18 %	82 % - 18 %
Taux d'absentéisme (Toupargel)	3,7 %	3,7 %
Taux d'absentéisme hors prospection (Toupargel SASU)	3,18 %	3,18 %
Dialogue social		
Nombre de réunions avec les instances représentatives du personnel	39	46
Bilan des accords collectifs		
Nombre d'accords signés	3	11
Nombre d'accidents du travail	253	240
Taux de fréquence	30,35	30,24
Taux de gravité	1,86	1,82
Taux de sinistralité responsable (pour 1 000 véhicules)	18,0 %	23,1 %
Santé et sécurité au travail		
Nombre de médiations traitées par la cellule d'écoute psychologique	17	23
Nombre de maladies professionnelles	26	22
Formation		
Taux de la masse salariale dédiée à la formation	2,01 %	1,29 %
Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur formé	14,41h	14,82 h
Egalité hommes-femmes		
Part de l'effectif par genre (hommes-femmes)	57 % - 43 %	57 % - 43 %
Part des cadres (hommes - femmes)	67 % - 33 %	67 % - 33 %
Handicap		
Taux d'emploi des personnes en situation de handicap (Toupargel SASU)	7,13%	6,51%
Lutte contre les discriminations		
Taux de travailleurs de 55 ans ou plus	15,0%	13,1%
Taux de travailleurs de moins de 25 ans	6,3%	6,9%

ANNEXE 3 – INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

		2016	2015		
		Toupargel	Groupe	Toupargel	Groupe
Mesures de prévention et de recyclage (Pollution et gestion des déchets)	Consommation de cartons (en tonnes)	1 859	2 057	1 983	2 208
	% de postes équipés d'un système de web conferencing	12%	NC sur Eismann	12%	NC sur Eismann
Emission de Gaz à effet de serre	Consommation fluides frigo. (en kg)	1 067	1 218	962	1 137
	Grammage du papier des catalogues(en grammes/m ²)	51	NC	51	NC
Consommation de matières premières et d'énergie(utilisation durable des ressources)	Consommation électrique (en 000 kWh)	21 934	23 772	21 215	23 761
	Consommation gazoil (en 000 litres)	5 090	6 084	5 468	6 530
	Distance effectuée par nos livreurs et navettes internes (en km)	30 802 185	38 111 563	33 712 013	43 675 731
	% de chauffeurs formés à l'éco-conduite	100%		98%	
Adaptation aux conséquences du changement climatique	% de camions équipés d'un système de télématique embarquée	100 %		100 %	
	% de camions (tracteurs routiers) équipés norme Euro 5	30 %		14 %	
	% de camions (tracteurs routiers) équipés norme Euro 6	60 %		54 %	

ANNEXE 4 – INDICATEURS SOCIÉTAUX

		2016	2015
Développement régional	Nombre de produits provenants de fournisseurs locaux (gamme Frais&Epicerie)	68	44
	Nombre de références Bio	34	29
	Nombre de références dédiées aux régimes spécifiques	87	79
	% des plats cuisinés à marque propre sans colorants artificiels	100 %	100 %
Développement de la nutrition responsable	% des plats cuisinés à marque propre sans arômes artificiels	97 %	97 %
	% des produits sans matières grasses hydrogénées	100 %	100 %
	Nombre de références pêche responsable	25	22
	Nombre de références pêche française	18	16
Prévention du risque alimentaire	Taux de réclamation sur la qualité produit (pour 1000 uvc)	0,25 (Toupargel) 0,4 (Eismann)	0,18 (Toupargel) 0,17 (Eismann)
	Taux de réclamation des clients (pour 1000 livraisons)	8,92	14,3
	Budget affecté au fonds de dotation	104 K€	139 K€
Partenariat et mécénat	Dons à la Banque alimentaire et autres associations (en nombre de produits)	113 777	126 897
	Montant reversé à l'AFM-Téléthon	100 K€	74 K€
Fournisseurs	% de contrats d'achat intégrant les principes du Pacte Mondial	94 %	91 %

TABLE DE CONCORDANCE

CONTENU	INDICATEURS	GRI	ISO 26000	Pacte mondial	Pages
Informations sociales					
Emploi	1 - Effectif total	LA1	6.4.4.		43
	1 - Répartition des salariés par sexe	LA1	6.4.4.		57
	1 - Répartition des salariés par âge	LA1	6.4.4.		46
	1 - Répartition des salariés par zone géographique	LA1	6.4.4.		NA
	2 - Embauches	LA2	6.4.4.		57
	2 - Licenciements	LA2	6.4.4.		57
	3 - Rémunérations	LA3	6.4.4.		57
	3 - Evolutions des rémunérations	LA3	6.4.4.		57
Organisation du travail	4 - Organisation du temps de travail	LA	6.4.4.	43 et 57	
	31 - Absentéisme	LA7	6.4.4.		57
Relations sociales	5 - Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci.	LA4	6.4.3/5	3	43
	6 - Bilan des accords collectifs	LA5	6.4.3/5		43
	7 - Conditions de santé et sécurité au travail	LA4	6.4.6		57
Santé et sécurité	8 - Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel	LA9	6.4.6		43
	32 - Accidents du travail, notamment leur fréquence et gravité	LA7	6.4.6		57
	32 - Maladies professionnelles	LA7	6.4.6		57
Formation	9 - Politiques mises en œuvre en matière de formation	LA11	6.4.7		44 et 57
	10 - Nombre total d'heures de formation	LA10	6.4.7		57
Egalité de traitement	11 - Mesures prises en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes	LA14			46
	12 - Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	LA13			45
	13 - Politique de lutte contre les discriminations	LA13			45
Promotions et respect des conventions de l'OIT	33 - Respect de la liberté d'associations et du droit de négociation collective	HR5 LA4 LA5	6.3.10	3	43
	34 - Elimination de la discrimination en matière d'emploi et profession	HR4 LA13 LA14	6.3.10	6	45
	35 - Elimination du travail forcé ou obligatoire	HR 6/7	6.3.10		39
	36 - Abolition effective du travail des enfants	H6	6.3.10	4 et 5	39
Informations environnementales					
Politique générale en matière environnementale	14 - Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	Approche managériale	6.5.1/2		52
	15 - Actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement		6.5.1/2		52
	16 - Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	EN 30	6.5.1/2	7, 8 et 9	53
	37 - Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours.	EN28 EC2	6.5.1/2		56
Pollution et gestion des déchets	17 - Les mesures de prévention, réduction ou réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	EN22 EN23 EN24	6.5.3		53, 54 et 56
	18 - les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets	EN22	6.5.3	7, 8 et 9	54 et 55
	19 - La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	EN25	6.5.3		56
	20 - Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	EN25	6.5.3		50

RAPPORT DE L'ORGANISME DE VÉRIFICATION

Exercice clos le 31 décembre 2016

CONTENU	INDICATEURS	GRI	ISO 26000	Pacte mondial	Pages
Utilisation durable des ressources	21 - Consommation d'eau		6.5.4		55
	21 - Approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	EN8 EN9 EN21	6.5.4		55
	22 - Consommation de matières premières	EN1	6.5.4		54, 59 et 77
	22 - Mesures prises pour améliorer l'efficacité dans l'utilisation des matières premières	EN10	6.5.4	7, 8 et 9	53
	23 - Consommation d'énergie	EN3 EN4	6.5.4		59
	23 - Mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours au énergies renouvelables	EN5 EN6 EN7	6.5.4		52 et 53
Changement climatique	38 - Utilisation des sols		6.5.4		56
	24 - les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit	EN16 EN17 EN19 EN20	6.5.5	7, 8 et 9	52 et 53
	39 - Adaptation aux conséquences du changement climatique	EN18 EC2	6.5.5		56
Protection biodiversité	25 - Mesures prises pour développer et préserver la biodiversité	EN11 à EN15 EN25	6.5.6	7, 8 et 9	39
Informations relatives aux engagements sociaux en faveur du développement durable					
Impact territorial, éco-nomique et social	26 - En matière d'emploi et de développement régional	EC8 EC9	6.8.5		42 et 48
	27 - Sur les populations riveraines et locales	EC1 EC6	6.8		48
Relations avec les parties prenantes	28 - Conditions de dialogue avec ces personnes ou organisations	4.14 à 4.17	5.3.3		35
	29 - Actions de partenariat ou de mécénat	EC1 4.11 à 4.13	6.8.9		49 et 50
Sous-traitance et fournisseurs	30 - Prise en compte dans la politique d'achats des enjeux sociaux et environnementaux	EC6 HR2 & HR5 à HR7	6.6.6		39
	40 - Importance de la sous-traitance et la prise en compte de la RSE dans les relations avec fournisseurs et sous-traitants	3.6 et 4.14	6.6.6	1 et 2	39
Loyauté des pratiques	41 - Actions engagées pour prévenir toutes formes de corruptions	SO2 à SO4 SO7 & SO8	6.6.3	10	35
	42 - Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	PR1 & PR2	6.7.4		37, 48, 41 et 42
	43 - Autres actions engagées en faveur des droits de l'Homme	HR	6.3	1 et 2	39

Aux actionnaires,

À la suite de la demande qui nous a été faite par la société Toupargel SA et en notre qualité d'organisme tiers indépendant dont l'accréditation a été admise par le COFRAC sous le N° 3-1081 (portée disponible sur www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport annuel établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 en application des dispositions de l'article L225-102-1 du code du commerce.

Responsabilité de la direction

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport annuel comprenant les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce (ci-après les « Informations »), établies conformément aux référentiels utilisés (les « Référentiels ») par la société et disponibles sur demande au siège de la société Toupargel SA.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer la conformité avec les règles déontologiques, les normes professionnelles et les textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations requises sont présentes dans le rapport annuel ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce et du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012 (Attestation de présence)
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au référentiel retenu (Rapport d'assurance modérée)

ATTESTATION DE PRÉSENCE

Nous avons conduit les travaux conformément aux normes professionnelles applicables en France :

- nous avons comparé les Informations présentées dans le rapport annuel avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du code du commerce
- nous avons vérifié que les Informations couvraient le périmètre consolidé, à savoir la Société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce
- en cas d'omission de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport annuel des Informations requises.

AVIS MOTIVÉ SUR LA SINCÉRITÉ DES INFORMATIONS RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme ISAE 3000 (International Standard on Assurance Engagements) et à la doctrine professionnelle applicable en France. Nous avons mis en œuvre les diligences suivantes conduisant à obtenir une assurance modérée sur le fait que les Informations ne comportent pas d'anomalies significatives de nature à remettre en cause leur sincérité, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel. Une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

La mission a été réalisée entre le 9 mars et le 4 avril 2017 pour une durée de sept jours/hommes. Nous avons conduit onze entretiens auprès des responsables de la préparation des Informations RSE.

Nous avons effectué les travaux suivants :

- Nous avons apprécié le caractère approprié du référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa neutralité, sa clarté et sa fiabilité, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié la mise en place dans le Groupe d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations. Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations. Nous avons mené des entretiens auprès des personnes responsables du reporting social et environnemental.
- Nous avons identifié les informations consolidées à tester et déterminé la nature et l'étendue des tests en prenant en considération leur importance au regard des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité et aux caractéristiques du Groupe ainsi que de ses engagements sociaux.
- Concernant les informations quantitatives consolidées que nous avons considérées les plus importantes:
 - au niveau de la société mère Toupargel SA et des entités contrôlées, nous avons mis en œuvre des procédures analytiques et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation de ces informations ;
 - au niveau des sites ou des filiales que nous avons sélectionnés (1) en fonction de leur contribution aux indicateurs consolidés, et d'une analyse de risque, nous avons :
 - mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et pour identifier d'éventuelles omissions ;
 - mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier les calculs effectués et à approcher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne plus de 50% des contributions aux données sociales et plus de 20 % des contributions aux données environnementales.
- Concernant les informations qualitatives consolidées que nous avons considérées les plus importantes, nous avons mené des entretiens et revu les sources documentaires associées pour corroborer ces informations et apprécier leur sincérité.
- Pour les autres informations consolidées publiées, nous avons apprécié leur sincérité et leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société et, le cas échéant, par des entretiens ou la consultation de sources documentaires.
- Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence de certaines informations.

Conclusion

Sur la base de nos travaux nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause le fait que les Informations sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément au référentiel

(1) Sociétés sélectionnées pour les tests : Toupargel SASU

Lyon, le 5 avril 2017

Finexfi - Isabelle Lhoste, Associée

Bourse Le cahier de l'actionnaire GAIA INDEX Vision long terme Transparence

Capitalisation boursière
Cours Actionnariat familial



Informations boursières

Profil boursier du titre

Actionnariat

Données boursières

Dividende et titre

Relations avec la communauté financière

p.63

p.63

p.63

p.64

p.65

p.66

Chiffres et ratios financiers

Compte de résultat

Bilan

Ratios financiers

p.68

p.68

p.69

p.69

INFORMATIONS BOURSIÈRES

Un actionnariat familial, gage d'indépendance et d'une vision long terme

PROFIL BOURSIER DU TITRE

- Date d'introduction
- Prix d'introduction
- Code ISIN
- Code Bloomberg
- Code Reuters
- Appartenance à un indice
- Euronext Paris
- Classification sectorielle
- Eligibilité au PEA
- Eligibilité au PEA-PME
- Eligibilité au Service de Règlement Différé
- Membre de Middlenext
- Capital au 31/12/2016
- Nombre de titres ordinaires
- Nominal
- Cours au 31/12/2016
- Flottant en % du capital au 31/12/2016
- Flottant au 31/12/2016
- Capitalisation boursière au 31/12/2016

3 Décembre 1997
3.81 €
FR0000039240
TOU
TPGEL.PA
CAC®All-Share, Gaia Index



Compartiment C
5337 (détailants et grossistes - Alimentation)
oui
oui
non
oui
1 038 330.70 euros
10 383 307
0.10 €
4.80 €
12.93 % (y compris salariés)
6.4 M€
49.8 M€



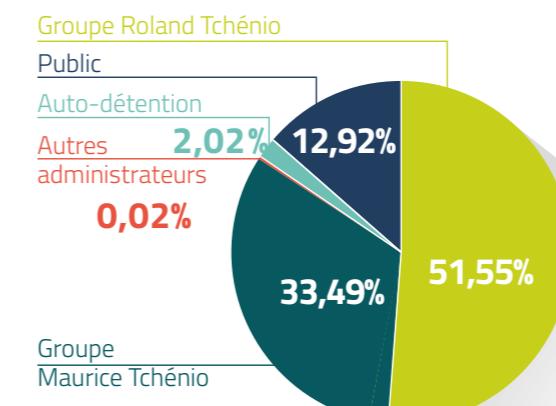
MiddleNext est l'association professionnelle française indépendante représentative des valeurs moyennes cotées.



Euronext est la première Bourse paneuropéenne avec plus de 1 300 émetteurs représentant une capitalisation boursière totale de 3 100 milliards d'euros.

ACTIONNARIAT

au 28 février 2017



85%
DU CAPITAL

EST DÉTENU PAR UN
ACTIONNARIAT FAMILIAL

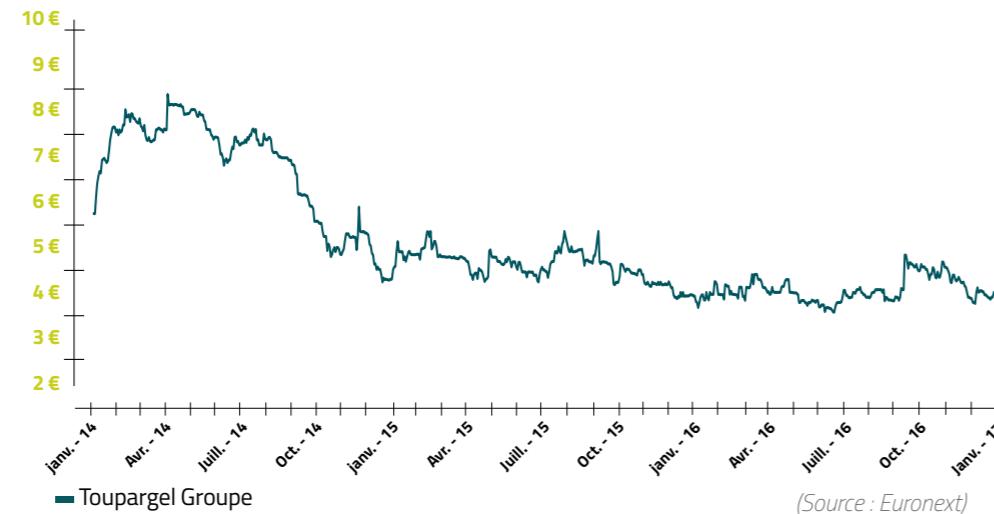
	02.2013	02.2014	02.2015	02.2016	02.2017
Nombre d'actionnaires	2 189	1 924	1 537	1 563	NC

Sources : Euroclear et Caceis

DONNÉES BOURSIÈRES



L'évolution du cours de bourse (de janvier 2014 à décembre 2016)



L'AGENDA 2017 (*)

26 AVRIL 2017

Assemblée Générale
des Actionnaires au siège social.

13 SEPTEMBRE 2017

Publication du chiffre d'affaires
et des résultats
du 1^{er} semestre 2017.

14 SEPTEMBRE 2017

Réunions de présentation
des comptes semestriels 2017
à Paris.

* Sous réserve de modifications

Cahier de l'actionnaire - Informations boursières

DIVIDENDE ET TITRE

La politique de distribution du dividende

Le Conseil d'Administration propose le dividende et sa date de versement. La politique de distribution de dividendes tient compte des besoins d'investissements du Groupe, du contexte économique et de tout autre facteur

jugé pertinent. Au titre des exercices 2012 à 2015, aucun dividende n'a été versé. Au titre de 2016, il sera proposé à l'Assemblée Générale du 26 avril 2017 de ne pas distribuer de dividende.

Les achats ou ventes des titres de la société

Au 31 décembre 2016, Toupargel Groupe détient 200 000 actions propres, acquises pour 5 106 K€, en vue d'affectation aux plans de stock-options approuvés par l'Assemblée Générale du 27 avril 2007, valorisées 960 K€ au 31 décembre 2016

et 8 675 actions propres au titre du contrat de liquidité, valorisées 41.6 K€. Ces montants sont inscrits en moins des capitaux propres.
(détail des autorisations dans «Les informations juridiques» page 141)

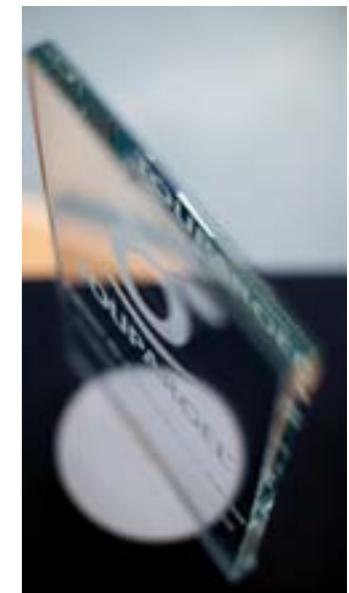
L'établissement assurant le service financier

Toupargel Groupe SA a mandaté Caceis Corporate Trust pour assurer son service financier. Pour la gestion des titres inscrits au nominatif administré, il convient à l'actionnaire de s'adresser directement à son intermédiaire financier. Pour la gestion des titres inscrits au nominatif pur, il convient à l'actionnaire de s'adresser à :

CACEIS Corporate Trust – Service émetteur
14 rue Rouget de Lisle
92862 Issy Les Moulineaux Cedex 9
Tél : 01.57.78.34.44 - Fax : 01.49.08.05.80
E-mail : ct-contact@caceis.com

Les différents modes de détention des titres

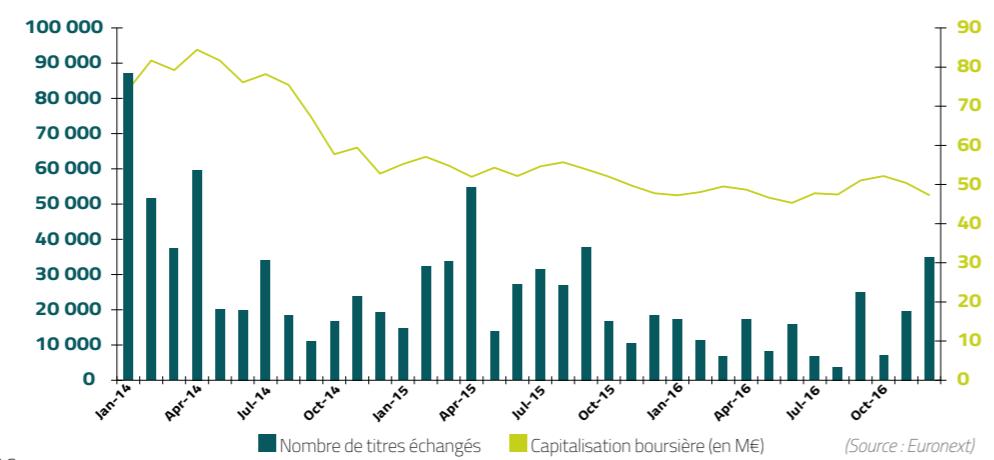
	Actions au Porteur		Actions au nominatif
	administré	pur	
Lieu de dépôt des actions	Chez un intermédiaire financier au choix		Caceis
Frais de gestion et droits de garde	A la charge de l'actionnaire selon la tarification de son intermédiaire financier		Gratuits
Ordre de bourse	Adressé à l'intermédiaire financier	Adressé à l'intermédiaire financier (des délais peuvent survenir pour convertir les titres au porteur avant de réaliser la vente).	Adressé à Caceis
Déclaration fiscale annuelle	L'intermédiaire financier adresse à l'actionnaire un imprimé fiscal unique (IFU) regroupant toutes les opérations de son compte titres		Caceis adresse à l'actionnaire un IFU regroupant les opérations concernant le titre Toupargel Groupe
Participation à l'Assemblée Générale	L'actionnaire doit demander à son intermédiaire financier de procéder aux formalités en vue de sa participation à l'Assemblée et adresser une attestation de participation à Toupargel Groupe. Toupargel Groupe lui adressera alors une carte d'admission à l'Assemblée Générale.	Toupargel Groupe adresse automatiquement à l'actionnaire un avis de convocation avec un formulaire de vote à distance ou de procuration lui permettant de communiquer à Toupargel Groupe ses instructions en vue de participer à l'Assemblée Générale.	



L'évolution de la capitalisation boursière (en K€) et des volumes échangés (de janvier 2014 à décembre 2016)

La capitalisation boursière définit la valeur que le marché boursier attribue à l'entreprise. Elle correspond au nombre d'actions multiplié par le cours de Bourse.

A la clôture au 31 décembre 2016, la capitalisation boursière de Toupargel Groupe s'élevait à 49.8 M€.



Une transparence et des performances financières récompensées

2014 :- n°2 ex aequo du classement Gaia Index (secteur distribution) et n°3 parmi les sociétés dont le chiffre d'affaires est compris entre 150 et 500 M€

2013 :- n°1 du classement Gaia Index (secteur distribution) et n°1 parmi les sociétés dont le chiffre d'affaires est compris entre 150 et 500 M€

2007 :- Prix du meilleur rapport annuel 2006 des sociétés cotées hors de l'indice SBF 120, décerné par la Vie Financière et les Echos

- 2^{ème} prix de la gouvernance remis par l'AGEFI

2005 :- Trophée Midcaps de l'Excellence, sur la base de l'analyse de la performance globale de la société, décerné par Euronext, MiddleNext et Oddo & Cie

- Trophée Midcaps de la performance économique sur la base de l'analyse de la croissance, de la profitabilité et de la rentabilité de la société, décerné par Euronext, MiddleNext et Oddo & Cie

- Prix Distribution et Services au Grand Prix de l'Entrepreneur 2004 décerné à Roland Tchénio au niveau national et en région Rhône Alpes.

- Prix de la communication financière décerné par Boursorama (3^{ème} prix)

2004 :- Elu meilleur site financier 2004 par Boursorama (2^{ème} prix)

- Trophée Performance de la

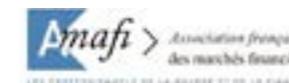
Croissance en Rhône Alpes décerné par Le Nouvel Objectif Rhône Alpes et par la Lyonnaise de Banque

2002 :- Prix Cristal de la transparence financière, décerné par Investir (catégorie Second Marché)

2000 :- Prix du meilleur rapport annuel 1999 du Second Marché, décerné par la Vie Financière.

Le prestataire de services d'investissement assurant la liquidité du titre

Un contrat de liquidité conforme au modèle établi par l'Association Française des Marchés Financiers (1) (AMAFI) reconnu par l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement, conforme au règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, a été conclu entre Toupargel Groupe SA et la société Oddo, le 1er décembre 2006, avec une mise en application au 1er janvier 2007, en vue d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Toupargel Groupe. À l'ouverture du compte, Toupargel Groupe SA a apporté au crédit du compte de liquidité la somme de 100 000 euros. En date des 28 janvier 2008 et 17 janvier 2012, les sommes supplémentaires de



(1) l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI) a pour mission de contribuer à promouvoir et à développer les activités de marchés financiers en France.

RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE

Les publications diffusées en 2016 aux actionnaires et aux professionnels financiers

- Rapport annuel 2015 diffusé en français en 200 exemplaires papier et publié sur toupargelgroupe.fr. Le rapport a été envoyé aux analystes, gérants de fonds, institutions, banques et actionnaires individuels qui en avaient fait la demande.
- Rapport sur l'activité 2015 diffusé aux actionnaires lors de la convocation à l'Assemblée Générale du 28 avril 2016.
- Communiqués sur les chiffres d'affaires trimestriels et résultats semestriels en français et en anglais.
- Mise à disposition sur toupargelgroupe.fr des présentations diffusées aux professionnels financiers.

La Directive Transparency

Dans le cadre de la Directive Transparency, imposée par le Règlement Général de l'AMF, entrée en vigueur le 20 janvier 2007, Toupargel utilise un diffuseur professionnel (Les Echos médias) pour la diffusion effective et intégrale de son information réglementée.



Les autres documentations

- Les documents juridiques - les statuts, procès-verbaux d'Assemblées Générales, rapports et certificats des contrôleurs légaux et du Conseil d'Administration, ainsi que la liste des actions de parrainage et de mécénat peuvent être consultés au siège social de Toupargel Groupe SA, 13 chemin des Prés Secs 69380 Civrieux d'Azergues. La société tient à la disposition de tout actionnaire qui en ferait la demande les bilans sociaux de Toupargel SASU et Eismann SAS prévus par les articles L 2323-68 et suivants du code du travail.

▪ Site Internet : www.toupargelgroupe.fr
 Toupargel Groupe met à la disposition du public un site institutionnel en français et en anglais référençant notamment les rapports annuels et l'information réglementée communiquée à l'AMF. Toupargel est répertorié sur un certain nombre de sites Internet externes dont ceux d'Euronext (www.euronext.com), de l'AMF (www.amf-france.org), de la Direction de l'information légale et administrative (www.info-financiere.fr) et des Echos (www.lesechos.fr).



Les actions auprès des actionnaires individuels

Toupargel répond à toutes demandes émanant des actionnaires individuels (demandes d'informations, envoi de rapports annuels...) reçues par courrier, téléphone ou via le site internet institutionnel.

Les actions auprès des analystes et des investisseurs institutionnels

Toupargel Groupe a participé en 2016 à des manifestations avec des analystes et gérants sous forme de one to one ou de conférences (Oddo Midcap, Oddo Nextcap...). Une réunion SFAF (1) a été organisée le 11 mars 2016 à l'occasion de la présentation des résultats annuels 2015. La publication du chiffre d'affaires et des résultats semestriels, effectuée le 13 septembre 2016, a été suivie d'une conférence téléphonique réunissant investisseurs institutionnels et analystes financiers. Une réunion SFAF (1) a été organisée le 16 mars 2017 à l'occasion de la présentation des résultats annuels 2016.

(1) SFAF (Société Française des Analystes Financiers) : association des professionnels de l'investissement et du financement oeuvrant à l'amélioration des techniques de l'analyse financière ainsi qu'au développement d'une information économique et financière de qualité. La SFAF soutient les émetteurs dans l'organisation de leurs réunions de communication financière.

Les relations avec la presse

Toupargel entretient des relations régulières avec la presse financière, la presse économique, la presse régionale, la radio et la TV par des envois de communiqués, l'organisation d'interviews et a invité la presse le 11 mars 2016 à sa réunion de présentation des résultats annuels 2015 et le 16 mars 2017 pour les résultats annuels 2016.

Les analystes financiers ayant publié sur la valeur en 2016

- Antoine Augier de Lajallet - Oddo Midcaps - aaugierdelajallet@oddo.fr

Les relations actionnaires, analystes et investisseurs

Responsables de l'information

Romain Tchénio – Président Directeur Général
 Nicolas Besson – Directeur administratif et financier
 Cyril Tezenas du Montcel – Analyste financier, relations analystes, gérants et actionnaires.

La liste des publications au BALO en 2016

23 mars 2016 - Avis préalable à l'AGO du 28 avril 2016

13 avril 2016 - Avis de convocation à l'AGO du 28 avril 2016

9 mai 2016 - Avis d'approbation des comptes et de la décision d'affectation du résultat 2015

Contacts

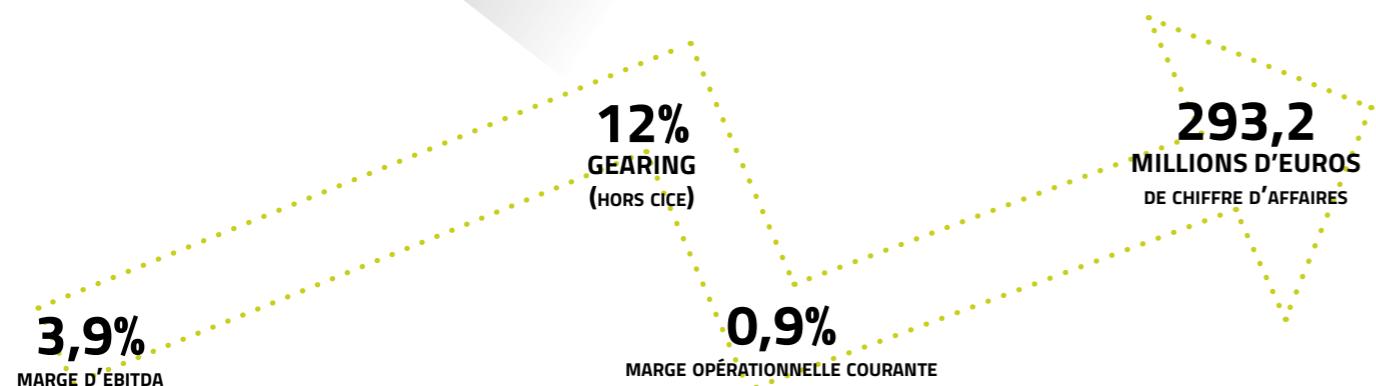
Email : infofinanciere@toupargel.fr

Courrier : Toupargel – Communication financière
 13 chemin des Prés Secs,
 69380 Civrieux d'Azergues

Internet : www.toupargelgroupe.fr

Téléphone : 04 72 54 10 00
 Fax : 04 27 02 61 94

CHIFFRES ET RATIOS FINANCIERS



COMPTE DE RÉSULTAT

En M€	2012	2013	2014	2015	2016
Chiffre des ventes	327.1	294.4	313.4	308.7	293.2
Ebitda (1)	19.3	17.5	15.1	15.1	11.5
Résultat opérationnel courant	8.3	8.3	5.7	4.8	2.8
Coût financier	0.0	0.0	0.2	0.2	0.1
Résultat courant avant impôts	8.3	8.3	-12.4	4.6	-17.3
Impôts	-4.3	-3.3	-1.1	-1.3	-0.7
Résultat net part du Groupe	4.0	5.1	-13.5	3.2	-18.0
Capacité d'autofinancement	15.4	14.1	11.9	12.3	9.3
Cash Flow Libre	1.1	2.9	-0.3	5.5	1.6

(1): Résultat opérationnel courant - résultat des cessions d'actifs immobilisés - reprises de provisions + dotations aux amortissements et provisions

BILAN

En M€	2012	2013	2014	2015	2016
Total du bilan	162.6	159.8	166.0	164.1	145.7
Capitaux propres	83.2	88.4	74.6	78.4	59.9
Endettement brut	12.5	11.6	20.0	18.8	21.8
Endettement net	11.7	9.4	22.7	18.8	21.3
Actif non courant	141.9	140.6	146.2	143.3	125.4
Investissements industriels	11.3	6.0	14.5	5.1	5.1
Variation du fonds de roulement	-1.8	5.2	2.4	6.6	7.9
Besoin en fonds de roulement (BFR)	-37.6	-33.8	-27.2	-22.6	-15.2
Variation du BFR	3.8	6.6	1.4	4.6	6.8
Trésorerie	0.7	2.2	-2.0	-0.1	0.5
Variation Trésorerie	-3.7	1.4	-4.2	2.0	0.5

RATIOS FINANCIERS

	2012	2013	2014	2015	2016
Résultat net par action (en €)	0.39	0.50	-1.33	0.32	-1.77
Capacité d'autofinancement par action (en €)	1.51	1.38	1.17	1.21	0.91
Actif net comptable par action (en €)	8.18	8.69	7.30	7.71	5.89
Couverture des frais financiers (1) (x fois)	42.6	59.5	23.0	17.0	14.9
Ratio de levier (2) (x fois)	0.61	0.54	1.50	1.25	1.86
Gearing (3)	14 %	11 %	30 %	24 %	35 %
Marge opérationnelle (4))	2.5 %	2.8 %	1.8 %	1.5 %	0.9 %
Marge nette (5)	1.2 %	1.7 %	-4.3 %	1.0 %	-6.1 %
Rentabilité des capitaux propres (ROE) (6)	5.0 %	6.1 %	5.1 %	4.3 %	3.4 %
Rentabilité de l'actif (7)	5.1 %	5.2 %	3.4 %	2.9 %	1.9 %
Taux de rotation de l'actif (8)(x fois)	2.0	1.8	1.9	1.9	2.0
Retour sur capitaux employés (9) (ROCE)	3.8%	4.9 %	4.1 %	3.1 %	2.2 %
Effectif	3 565	3 296	3 590	3 530	3 463

(1) Résultat opérationnel courant / charges financières

(2) Endettement net bancaire / excédent brut d'exploitation

(3) Endettement net / fonds propres

(4) Résultat opérationnel courant / chiffre des ventes

(5) Résultat net / chiffre des ventes

(6) Résultat net avant éléments non récurrents / fonds propres (avant éléments non récurrents)

(7) Résultat opérationnel / actif total

(8) Chiffre des ventes / actif total

(9) Résultat opérationnel après impôt apparent / immobilisations nettes + BFR

BFR Résultat Investissements Capitaux Gestion Comptes consolidés Goodwill Risques Financement Bilan Flux 2016



Rapport de gestion	p.71
Facteurs de risques	p.76
Comptes consolidés 2016	
Etat consolidé de la situation financière	p.80
Compte de résultat consolidé	p.81
Etat consolidé du résultat global	p.81
Tableau des flux de trésorerie	p.82
Besoin en fonds de roulement	p.82
Etat de variation des capitaux propres consolidés	p.83
Annexe aux comptes consolidés	
Notes générales	p.84
Notes sur l'état consolidé de la situation financière	p.87
Notes sur le compte de résultat	p.108
Notes sur les engagements et autres informations	p.114
Rapport des Commissaires aux Comptes	p.117

RAPPORT DE GESTION

ORGANIGRAMME JURIDIQUE

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2015 et 2016



Toupargel Groupe SA a acquis, début 2014, 100 % des titres de la société Le Comptoir du Surgelé (siège à Saint Rémy en Rollat, Allier) dont l'activité est la vente de produits surgelés aux particuliers. Le Comptoir du Surgelé a donné son fonds en location-gérance à Toupargel SASU à compter du 1er avril 2014.

Le 31 mars 2014, Toupargel Groupe SA a pris le contrôle de 100 % du capital d'Eismann France SAS dont l'activité est la vente de produits surgelés aux particuliers.

Le 5 septembre 2014, la filiale Toupargel SASU a constitué en partenariat (50/50) avec la société Romans Viandes une société dont la dénomination est Dauphiné Viandes en vue d'assurer l'approvisionnement en viandes piécées des sociétés du Groupe Toupargel.

Tous les actifs nécessaires à l'exploitation sont inclus dans le périmètre de consolidation.

Arrêté des comptes individuels et consolidés

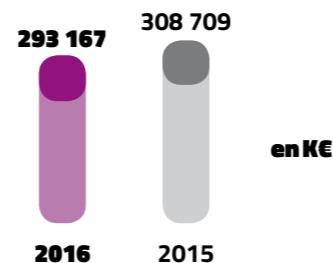
Les comptes individuels et consolidés de Toupargel Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'Administration tenu le 14 mars 2017. A cette date, Romain Tchénio, Président de la SASU Toupargel a arrêté les comptes de cette société, Romain Tchénio, Président de la SAS Eismann, a arrêté les comptes de cette société et Romain Tchénio, gérant de l'EURL Le Comptoir du Surgelé, a arrêté les comptes de cette société. Les comptes consolidés ont été communiqués les 15 et 16 mars 2017 par voie de réunions et de média (sites : www.toupargelgroupe.fr, www.lesechosmedias.fr). Lesdits comptes sont soumis à l'approbation des actionnaires en Assemblée Générale le 26 avril 2017, conformément à l'article L.225-100 du Code de Commerce.

PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés ont été établis selon les normes comptables internationales IAS / IFRS.

LES VENTES DE MARCHANDISES

Le chiffre des ventes consolidé hors taxes pour l'année 2016 est en retrait de 5.0 % à 293 167 K€ contre 308 709 K€ en 2015. Le nombre de commandes est en repli de 7.7 %, le panier moyen progresse de 2.7 % à 53.8 € TTC du fait de la qualité de la gamme produits.



Le chiffre des ventes entre les différents canaux se répartit ainsi :

	31/12/2016		31/12/2015		
	K€ Répartition		K€ Répartition		
	Vente par téléphone	283 874	96,8%	300 692	97,4%
Vente par internet		9 293	3,2%	8 017	2,6%
Total	293 167	100,0%	308 709	100,0%	

SAISONNALITÉ DES VENTES EFFET CALENDRAIRE

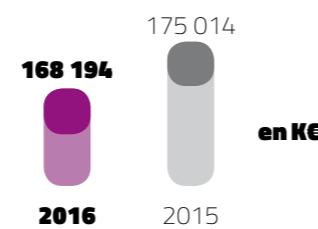
Les ventes subissent une saisonnalité marquée par les éléments suivants : la position des fêtes de Pâques sur le 1^{er} trimestre ou le 2^{er} trimestre influe sur la répartition des ventes de début d'année. Les conditions météorologiques estivales ont un impact sur les ventes du 3^{er} trimestre, notamment sur les ventes de glaces. Le 4^{er} trimestre connaît une forte activité en raison des fêtes de fin d'année. Il a représenté en 2016 28,5 % du chiffre d'affaires annuel. L'évolution du calendrier commercial fait également varier le nombre de jours travaillés chaque trimestre.

Répartition du chiffre des ventes

en K€	2016	2015
1 ^{er} trimestre	74 620	25,5%
2 ^{er} trimestre	70 420	24,0%
1 ^{er} semestre	145 040	49,5%
3 ^{er} trimestre	64 492	22,0%
4 ^{er} trimestre	83 635	28,5%
2 ^{ème} semestre	148 127	50,5%
Total	293 167	100,0%
	308 709	100,0%

LA MARGE COMMERCIALE

La marge commerciale passe de 175 014 K€ (56,7 % du chiffre des ventes) en 2015 à 168 194 K€ (57,4 % du chiffre des ventes) en 2016.



LE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

Le résultat opérationnel courant s'élève à 2 769 K€ contre 4 752 K€ en 2015. La marge opérationnelle (résultat opérationnel courant / chiffre des ventes) passe de 1,5 % à 0,9 %.

Le total des coûts opérationnels passe de 170 548 K€ à 165 902 K€.

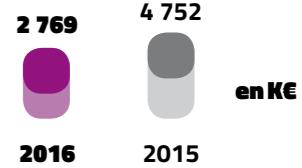
Les charges de personnel passent de 110 218 K€ à 110 337 K€. En valeur relative au chiffre des ventes, elles évoluent de 35,7 % à 37,6 % en 2016. L'effectif au 31 décembre passe de 3 530 en 2015 à 3 463 en 2016.

Les charges externes se montent à 46 915 K€ contre 49 491 K€ en 2015. Les principales baisses concernent les postes, "frais postaux et télécommunications" (-564 K€), "carburant" (-528 K€), "locations" (-399 K€).

Les impôts et taxes reculent de 4 832 K€ en 2015 à 4 614 K€ en 2016.

Les amortissements s'élèvent à 9 055 K€ (contre 10 568 K€ en 2015). Le poste provisions présente une reprise de 85 K€ en 2016 contre une dépréciation de 122 K€ en 2015.

Les autres charges passent de 1 184 K€ à 548 K€ en 2016. Les autres produits ressortent à 5 209 K€ contre 5 507 K€ en 2015. Un montant de 4 233 K€ (2015 : 4 308 K€) a été comptabilisé en 2016 au titre du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE).



Le résultat des sorties d'actifs immobilisés ressort à 273 K€ contre 360 K€ en 2015. Il concerne principalement la cession de véhicules, la mise au rebut de matériel industriel et la cession de l'ancien siège social d'Eismann situé à Maromme (76).

LES AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Ils intègrent une dépréciation de goodwill de 20 M€ pour tenir compte des performances récentes de l'entreprise.

LE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le résultat opérationnel, après charges non courantes, s'élève à -17 231 K€ contre 4 752 K€ en 2015.

LE COÛT FINANCIER

Le coût financier présente une charge de 106 K€ contre 189 K€ en 2015. Le coût de la dette ressort à 0,6 % contre 0,8 % en 2015.

LE RÉSULTAT NET REVENANT AU GROUPE

Le résultat net passe de 3 217 K€ à -18 006 K€ en 2016. La marge nette (résultat net / chiffre des ventes) ressort à -6,1 % en 2016 contre 1,0 % en 2015.

LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

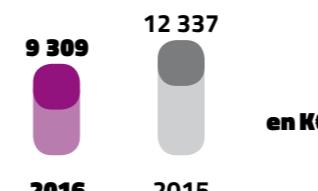
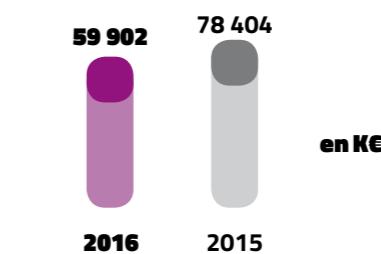
Elle s'élève à 9 309 K€ contre 12 337 K€ en 2015.

LES CAPITAUX PROPRES

Ils se montent à 59 902 K€ contre 78 404 K€ au 31 décembre 2015. Aucun dividende n'a été versé en 2016 au titre de 2015.

La rentabilité des fonds propres ou ROE (résultat net avant éléments non récurrents / capitaux propres avant éléments non récurrents) passe de 4,3 % à 3,4 % en 2015.

Le retour sur les capitaux employés ou ROCE (résultat opérationnel courant après impôt / immobilisations nettes + BFR) passe de 3,1 % en 2015 à 2,2 % en 2016.



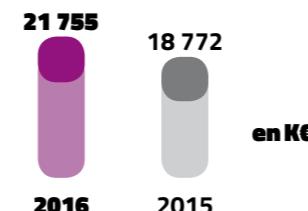
L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT

Il s'élève à 21 755 K€ contre 18 772 K€ en 2015. Il intègre un préfinancement du CICE pour 13 947 K€, trouvant sa contrepartie à l'actif du bilan à hauteur de 15 393 K€.

La part des dettes liées aux retraitements des contrats de location-financement, correspondant aux crédit-bails immobiliers, passe de 75 K€ à 1 929 K€ du fait du financement du nouveau siège social d'Eismann situé à Saint Jean du Cardonnay (76). La part des dettes liées aux retraitements des contrats de location-financement, correspondant

aux crédit-bails mobiliers, passe de 220 K€ à 30 K€.

Le Groupe dispose de lignes de crédit à court et moyen terme, de préfinancement du CICE, de contrats de location-financement et d'autorisation de découvert mobilisables pour un montant global de 52 198 K€ et utilisées à hauteur de 21 698 K€ au 31 décembre 2016.



en K€	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Lignes de crédit et emprunts confirmés	22 292	10 496	3 199	1 899
Préfinancement du CICE	13 947	11 817	8 108	4 083
Location-financement	1 959	1 773	1 549	1 323
Autorisations de découvert	14 000	14 000	6 000	
Total financements mobilisables	52 198	38 086	18 856	7 305

L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Il est passé de 18 831 K€ à 21 273 K€ au 31 décembre 2016.

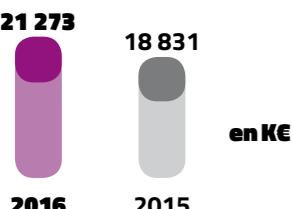
Le ratio endettement net sur fonds propres ressort à 35 % au 31 décembre 2016 contre 24 % au 31 décembre 2015. Après retraitement du préfinancement du CICE (13 947 K€) trouvant sa contrepartie à l'actif du bilan à hauteur de 15 393 K€, le ratio ressort à 12 % au 31 décembre 2016.

LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Le besoin en fonds de roulement passe de -22 057 K€ au 31 décembre 2015 à -15 205 K€ au 31 décembre 2016 soit une variation de -6 852 K€. Hors CICE - 15 393 K€ en 2016, 11 114 K€ en 2015 - le besoin en fonds de roulement recule de -2 570 K€ du fait principalement de la constitution de stocks stratégiques.

LES FLUX NETS DE TRÉSORERIE

Le flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles est passé de 7 697 K€ à 2 462 K€ du fait principalement d'un recul du résultat net et



de la variation du besoin en fonds de roulement à -6 848 K€ (contre -4 641 K€ au 31 décembre 2015).

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement est passé de -3 665 K€ en 2015 à -2 936 K€ en 2016. Il tient compte d'un montant de 2 218 K€ au titre de cession d'immobilisations (contre 1 187 K€ en 2015), intégrant la cession de l'ancien siège social d'Eismann situé à Maromme (76).

Le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement est passé de -2 057 K€ à 1 015 K€ en 2016. Aucune distribution de dividende n'a été effectuée en 2016 (2015 : néant).

LES GOODWILLS

Une dépréciation de goodwill de 20 M€ a été comptabilisée en 2016 pour tenir compte des performances récentes de l'entreprise.

en K€	31/12/2016	31/12/2015
	Montant net	Montant net
Goodwills	73 172	93 172

LES INVESTISSEMENTS

Les investissements normatifs du Groupe concernent principalement le renouvellement des véhicules tous les 5/6 ans, la mise aux normes des agences commerciales et l'acquisition de matériels. Ils sont exclusivement réalisés en France.

En 2016, les investissements corporels et incorporels se sont élevés à 4 969 K€ contre 5 064 K€ en 2015. Ils concernent notamment l'acquisition de véhicules, de logiciels et des frais de packagings.

Les principaux investissements d'équipement logistique du Groupe ont été effectués au cours des années passées, notamment les plateformes de préparation de commandes de Chalon sur Saône (offre "Frais et Epicerie") en 2002, d'Argentan (Toupargel) en 2004 et Montauban (Toupargel) en 2005.

Les immobilisations incorporelles en cours s'élèvent à 241 K€ et sont constituées par des investissements logiciels. Les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 19 K€.

PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Contrôles fiscaux : En 2015, Toupargel SASU a fait l'objet d'un contrôle fiscal. L'impact du redressement n'est pas significatif.

Litiges : les litiges connus à la date d'arrêté des comptes ont fait l'objet de provisions dont la méthode et le détail figurent en note 11 de la même annexe.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Toupargel Groupe SA en sa qualité d'associé unique de Toupargel SAS a pris la décision en date du 6 janvier 2017 de supprimer le Conseil de Surveillance et le Directoire. Ils ont été remplacés par une présidence opérationnelle. Monsieur Romain Tchenio a été désigné Président Directeur Général de Toupargel Groupe SA. Aucun autre événement postérieur à la clôture d'importance significative pour le Groupe n'est à relever.

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE

Aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe n'est survenu depuis la fin du dernier exercice.

ÉVOLUTION

Dans le cadre de son plan de transformation, le Groupe engagera en 2017 des moyens significatifs axés sur la digitalisation, l'extension nationale de l'offre frais et épicerie et une nouvelle dynamique marketing orientée vers la conquête et la fidélisation des clients. Ces moyens affecteront la rentabilité en 2017 et devraient assurer un retour à la croissance dès 2018.

FACTEURS DE RISQUES

Risque : évènement ou action qui affecte la capacité de l'entreprise à atteindre ses objectifs ou à assurer sa pérennité

Le Groupe Toupartel a établi une politique de gestion des risques visant au respect de l'intérêt de ses salariés, des consommateurs, de l'environnement et de la défense de ses actionnaires.

Un Comité des Risques a été mis en place en 2002 afin de recenser et hiérarchiser les risques. Une cartographie des risques est mise à jour chaque année. Des procédures alternatives ont été instaurées en fonction du niveau d'occurrence des risques et de leur impact financier pour le Groupe. Des cellules de crise ont été établies afin de gérer d'éventuelles crises majeures (alimentaire, sociale, image, etc...).

Le Groupe Toupartel a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après.

Dans ce chapitre, les risques sont présentés en fonction de leur probabilité d'occurrence et leur niveau de maîtrise interne :

Niveau 1 = Risque significatif

Niveau 2 = Risque critique

Niveau 3 = Risque stratégique

RISQUES OPÉRATIONNELS

Risques liés à des facteurs économiques

Identification du risque : Le chiffre d'affaires du Groupe est dépendant de l'environnement de consommation des ménages. Dans les périodes de ralentissement économique, les intentions d'achat en produits alimentaires peuvent être affectées par des considérations spécifiques (pouvoir d'achat, taux de chômage). Une dégradation de l'environnement de consommation alimentaire pourrait entraîner une détérioration des résultats du Groupe.

Gestion du risque : Le Groupe Toupartel suit les données économiques publiées par l'Insee et la Banque de France concernant la consommation des ménages et celles du syndicat professionnel Syndigel concernant le marché de la livraison à domicile de produits surgelés. Dans le cadre de son plan stratégique 2017-2020, le Groupe Toupartel va mettre en place des mesures destinées à adapter le parcours client et son organisation

face à un environnement de consommation difficile.

Risques liés au positionnement stratégique

Identification du risque : Historiquement, le Groupe Toupartel est positionné sur les populations résidant dans les communes de moins de 10 000 habitants. 80 % des clients habitent en zone rurale ou dans de petites agglomérations (source: Axiom 2011) et 58 % des clients sont des seniors (plus de 50 ans) alors que ces derniers représentent 40 % de la population.

Gestion du risque : Selon l'Insee, la population dans les communes de moins de 10 000 habitants augmente plus vite que la population métropolitaine et l'évolution de la pyramide des âges va vers un vieillissement de la population en France. Il peut donc être considéré qu'il n'existe pas de risque à court ou moyen terme de disparition des cibles de clients du Groupe Toupartel.

Par ailleurs, le Groupe a instauré en 2017 un nouveau programme de fidélité, plus attractif, afin de réduire l'attrition du portefeuille client. De plus, pour pallier à la dépendance de sa clientèle cible, Toupartel développe également une diversification tant au niveau de notre clientèle de particuliers que de notre clientèle de professionnels.

Risques de réputation

Identification du risque : Un risque de perte d'image peut subvenir dans le cas d'une crise alimentaire, sociale, de dénigrement, sur internet notamment, ou autre et entraîner une baisse d'activité.

Risque lié aux évolutions du coût d'achat des marchandises

Identification du risque : les variations de l'offre et la demande au niveau mondial ou régional et les conditions climatiques pourraient avoir un effet significatif sur le prix des marchandises concernées. D'autre part, quelques fournisseurs, de produits de la mer notamment, sont exposés au risque dollar. En cas d'évolution majeure de cette devise, ils peuvent être amenés à revoir leurs conditions tarifaires.

Risques liés à la concurrence

Identification du risque : L'intensité capitalistique de son activité et ses avantages concurrentiels préservent le Groupe du risque de dissipation rapide de son volume d'affaires. Le maintien et l'augmentation de celui-ci sont liés principalement à la fidélisation des clients et au recrutement de nouveaux clients.

Gestion du risque : Afin de maintenir son volume d'affaires, le Groupe dispose de plusieurs centres de téléprospection,

d'équipes de prospection "terrain" et d'une cellule de rétention clients. Le positionnement de prix des produits est suivi par le service marketing produits. Les prix sont équivalents à ceux des concurrents directs. Par rapport à la grande distribution ils sont de l'ordre de 15 % à 20 % supérieurs sur les produits surgelés comparables, du fait de l'intégration du coût de service (préparation, livraison). En 2012, le Groupe Toupartel s'est engagé dans une démarche de certification de services couvrant la quasi-totalité de ses activités et a obtenu de 2013 à 2016 la certification Qualicert. Véritable reconnaissance de la politique qualité de l'entreprise, cette certification, première à être accordée dans le secteur de la livraison à domicile de produits surgelés, permet de valoriser l'image de Toupartel auprès des clients et prospects.

Risque sur les approvisionnements

Identification du risque : Des phénomènes de rareté peuvent apparaître périodiquement sur certains produits (notamment les produits de la mer). L'exposition du Groupe Toupartel est équivalente à celles des autres distributeurs. Des transferts de consommation s'effectuent alors vers d'autres produits.

Gestion du risque : Au cours des trois derniers exercices, le Groupe n'a pas enregistré de phénomènes de rareté entraînant des ruptures de stock significatives. Le Groupe est lié à des contrats d'approvisionnement de 1 à 2 ans sur ses produits à marque propre. Les principaux engagements sont de 24 463 K€ pour l'exercice 2016 (contre 34 562 K€ pour 2015).

Risque lié aux évolutions du coût d'achat des marchandises

Identification du risque : les variations de l'offre et la demande au niveau mondial ou régional et les conditions climatiques pourraient avoir un effet significatif sur le prix des marchandises concernées. D'autre part, quelques fournisseurs, de produits de la mer notamment, sont exposés au risque dollar. En cas d'évolution majeure de cette devise, ils peuvent être amenés à revoir leurs conditions tarifaires.

Gestion du risque : aucun instrument financier n'est mis en place pour couvrir ces risques. Le positionnement du Groupe Toupartel à l'extrême de la chaîne de valeur de son activité permet un report des augmentations tarifaires sur le client final. La publication de plusieurs catalogues produits par an donne

au Groupe un niveau de flexibilité tarifaire de 3 mois avant la distribution de chaque catalogue.

Risque lié aux évolutions du coût des matières premières et carburant

Identification du risque : Le Groupe présente une sensibilité à l'évolution du prix du carburant. Le poste carburant a représenté 2.0 % du chiffre d'affaires en 2016 (2.1 % en 2015). A volume consommé de plus de 6 millions de litres et prix moyen du carburant équivalent à 2016, une hausse de 10 % du prix du carburant en 2017 se traduirait par une augmentation de l'ordre de 0.6 M€ de la facture carburant en 2017.

Gestion du risque : Aucun instrument financier n'est mis en place pour couvrir ce risque. Le Groupe n'est pas lié par des contrats ou des engagements d'approvisionnement en carburant. Un suivi mensuel de la consommation de toute la flotte est effectué à la fois pour limiter le risque de fraude mais également afin de former les salariés à l'éco-conduite. Par ailleurs, des mesures préventives sont mises en place lors de crise de pénurie de carburants. Ainsi, les épisodes de grèves des raffineries courant mai 2016 n'a pas eu d'impact sur l'activité.

Risque lié à la saisonnalité et aux conditions climatiques

Identification du risque : Les cycles de consommation saisonniers et les variations climatiques sont susceptibles d'affecter les ventes du Groupe. Des températures estivales relativement fraîches peuvent entraîner un recul des produits saisonniers (ventes de glaces par exemple). Des conditions climatiques "extrêmes" peuvent perturber l'exploitation et la livraison (neige, inondations, etc...).

Gestion du risque : Une procédure permettant de gérer les aléas climatiques a été mise en place afin de pouvoir livrer le client même en cas de gros intempéries. Toutefois, les variations de températures anormales selon la saison ont une incidence négative sur le chiffre d'affaires et ne peuvent être maîtrisées.

Risque lié à la valeur patrimoniale des actifs incorporels (goodwill)

Identification du risque : Le goodwill inscrit dans les comptes consolidés se monte à 109 172 K€ brut. Il existe un risque de perte

de valeur sur ce patrimoine inscrit à l'actif du bilan.

Gestion du risque : Un "impairment test" est effectué chaque année, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 (cf 4.2). En 2014 et 2016, celui-ci s'est traduit par une dépréciation du goodwill à hauteur respectivement de 16 000 K€ et de 20 000 K€.

Risque d'intrusion et d'incendie

Identification du risque : Le groupe détient 139 sites sur le territoire français, il existe donc un risque d'intrusion et d'incendie sur l'ensemble de ces établissements.

Gestion du risque : La plupart des sites sont équipés de systèmes de détection d'intrusion. Les locaux informatiques névralgiques sont pourvus de système de prévention d'incendie et bénéficiant de système de sauvegarde automatique.

Concernant les entrepôts présentant une sensibilité au feu du fait des panneaux d'isolation, le Groupe fait procéder périodiquement à des contrôles par des experts externes et met en œuvre les procédures de prévention et d'intervention afin de minimiser le risque.

Risque d'accidents de la route

Identification du risque : Le Groupe exploite 1 462 véhicules et est soumis aux risques d'accidents de la route.

Gestion du risque : Depuis plusieurs années un programme de prévention est développé sous l'égide d'une commission interne de sécurité automobile.

Risques informatiques et notamment risque d'intrusion

Identification du risque : les principaux risques sont recensés et font l'objet d'un suivi interne.

Gestion du risque : Une revue formelle est réalisée chaque année par activité. Une démarche d'amélioration continue permet d'aligner le niveau global de sécurité et de performance du système d'information aux besoins du Groupe. L'intervention de tiers externes nous permet d'identifier les failles d'intrusion dans nos systèmes d'informations et de les corriger.

Risque d'attrition du fichier client

Identification du risque : la prospection par téléphone de nouveaux clients est en partie effectuée à partir de fichiers fournis

par des prestataires externes qui sont retraités. Le développement du téléphone portable et l'ouverture du marché des télécommunications à de nouveaux opérateurs contribuent à l'attrition du fichier des lignes fixes. De plus, l'évolution de la réglementation en matière de démarchage téléphonique restreint aussi la largeur des fichiers, et notamment depuis l'entrée en vigueur de Bloctel en juin 2016.

Gestion du risque : Afin de palier à l'attrition du fichier, le Groupe Toupartel maintient une méthode de prospection en porte à porte et développe de nouveaux marchés (distribution automatique, grands comptes).

RISQUES DE CRÉDIT

Risque de crédit lié aux supports d'investissements financiers

Les équivalents de trésorerie du Groupe sont placés sous forme de placements court terme (SICAV de trésorerie monétaires) auprès de banques ou d'institutions de premier plan toutes dotées d'une excellente notation par les agences de rating (cf Note 15.1 de l'annexe aux comptes consolidés).

Risque de crédit fournisseurs

Identification du risque : Compte-tenu de la présence sur le marché d'un grand nombre de producteurs, la défaillance de l'un d'eux est de faible conséquence sur les approvisionnements. Toupartel est en partenariat avec environ 230 fournisseurs pour l'activité "Surgelés" et 100 pour l'activité "Frais et Epicerie". Le principal fournisseur a représenté 3.6 % des achats de marchandises en 2016 (3.2 % en 2015), les cinq premiers fournisseurs 15.7 % en 2016 (15.2 % en 2015).

Gestion du risque : le Groupe peut être amené à facturer des coopérations commerciales à certains fournisseurs ou recevoir des ristournes différentes. Afin de prévenir les risques d'impayés, la Direction Financière établit un scoring multi-critères de la solvabilité financière de chaque fournisseur de Toupartel. En 2016, aucune perte d'exploitation résultant de la défaillance d'un fournisseur n'a été enregistrée dans les comptes.

Risque de crédit clients

Identification du risque : Le Groupe a essentiellement une clientèle de particuliers. L'encaissement de la quasi totalité du chiffre d'affaires au comptant est de nature à limiter

le risque de crédit et les créances douteuses. Le chiffre d'affaires moyen annuel hors taxes d'un client fidélisé s'élève à 350 euros environ.

Gestion du risque : Le poste clients représente 1.7 jour de chiffre des ventes (cf Note 7 de l'annexe aux comptes consolidés). Il correspond pour l'essentiel à des remises différées de chèques et à des factures à établir (participations publicitaires, partenariats, OPCA). Afin de réduire les impayés, le Groupe a mis en place de nombreuses actions (suivi des taux d'impayés, procédures particulières de règlement pour les nouveaux clients). En 2016, 156 K€ ont été enregistrés au titre de pertes sur créances irrécouvrables (277 K€ en 2015) (cf Note 22 de l'annexe aux comptes consolidés).

RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Risques liés à la sécurité alimentaire

Identification du risque : Risque "produits" : principal événement pouvant affecter la capacité de l'entreprise à atteindre ses objectifs, le risque produit fait l'objet de toutes les attentions.

Gestion du risque : Un plan de sur-contrôles a été élaboré et mis en œuvre en fonction des risques produits. Une assurance Responsabilité Civile (RC) complète le dispositif. Sa couverture est de 10 M€ en RC avant livraison et 8 M€ en RC après livraison. Les risques liés aux produits sont de surcroît limités, du fait que pour les produits surgelés, la date de durabilité minimale est comprise entre neuf mois et trois ans.

Le Groupe a mis en place, pour les produits surgelés et frais et épicerie, une traçabilité aussi bien en amont qu'en aval lui permettant notamment de pouvoir lister rapidement les consommateurs de chaque produit. Au niveau commercial, le Groupe subit les conséquences des crises pouvant apparaître (ESB, grippe aviaire, etc.). Comme tout distributeur, la largeur de la gamme lui permet d'atténuer leurs effets économiques.

Identification du risque : Risque de fraude alimentaire : en 2013, la crise de la viande de cheval a révélé l'incapacité des fabricants et des distributeurs à prévenir ce type de risque.

Gestion du risque : le Groupe s'attache à être sélectif sur le sourcing en privilégiant les produits d'origine française, à renforcer son cahier des charges en matière de qualité produits et sur-contrôles ADN, à enrichir les spécifications produits. Dans

le cadre de la prévention des risques et plus particulièrement du risque de crise alimentaire, des modalités de référencement fournisseurs faisant intervenir différents services (achats, marketing produits et qualité) ont été mises en place. Elles visent notamment à évincier les partenaires qui ne répondraient pas à la réglementation / aux exigences du Groupe. Enfin, sur l'année 2016, notre dispositif de gestion et rappels a été renforcé pour être plus réactif, ce dispositif est d'ailleurs régulièrement testé à travers des entraînements réguliers.

Identification du risque : Risque de rupture de la chaîne du froid

Gestion du risque : le Groupe a mis en place un dispositif visant à prévenir les ruptures de la chaîne du froid sur l'ensemble de la supply chain. Qui plus est, la préparation des commandes de produits surgelés peut être basculée d'une plate-forme logistique à une autre dans un délai de 72 heures. La quasi-totalité des agences de livraison sont équipées d'alarmes "froid" et font l'objet d'astreinte du personnel le week-end. Une couverture "perte de froid" est par ailleurs incluse dans le contrat d'assurance pour les véhicules de plus de 15 tonnes.

Risques environnementaux

L'activité du Groupe n'est pas de nature à entraîner de risques majeurs. L'assurance RC couvre la pollution accidentelle à hauteur de 1 000 K€. Un diagnostic environnemental a été effectué en 2004 sur divers sites pilotes, représentatifs de nos différents types d'activités : une plate-forme de préparation de commandes, une agence de prise de commandes et de livraison et notre atelier de découpe de viandes. L'objectif de ce diagnostic a été de concevoir un questionnaire d'audit environnemental, utilisable sur l'ensemble de nos sites, dans le cadre des audits qualité réalisés chaque année.

RISQUES JURIDIQUES ET FISCAUX

Risques liés aux litiges

Dans le cadre de ses activités courantes, le Groupe est engagé dans un certain nombre de procès ou de litiges. Les charges pouvant en découler, estimées probables, ont fait l'objet de provisions récapitulées en note 11 de l'annexe aux comptes consolidés. Les litiges prud'homaux représentent la majeure partie des litiges. En 2015, Toupargel SASU a fait l'objet d'un contrôle fiscal. L'impact du redressement n'a pas été significatif.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a

à réduire les émissions de CO2 ont été poursuivies et renforcées : formation à l'éco-conduite pour les chauffeurs de transport interne (navettes) et les livreurs, mise en place de deflecteurs sur les camions navettes, installation de prises PSM reliées à la télématicque embarquée pour le suivi de la conduite.

Dans le cadre de ce Beges, le Groupe a réduit ses émissions de 20.7 %. Un nouveau BEGES a été effectué en 2015 portant sur l'année 2014 (hors Eismann). Les émissions se sont élevées à 18 491 Teq CO2 en 2014 et l'objectif affiché a été de réduire de 5 % les émissions soit une baisse de 925 Teq CO2 en poursuivant les actions entreprises : remplacement des véhicules bi-température, assurer un suivi de la consommation en carburant des véhicules de livraison et des poids lourds, améliorer les systèmes de chauffage et d'éclairage des bâtiments, récupération du papier usagé pour recyclage...

Par ailleurs, le Groupe porte une attention particulière aux ressources halieutiques en convergeant avec les critères "seafood choice alliance" et les préconisations de la FAO. Enfin, dans le cadre de son activité de réfrigération nécessaire au respect de la chaîne du froid, le Groupe a achevé en 2011 son programme de remplacement des fluides frigorifiques HCFC (hydrochlorofluorocarbures), générateurs de gaz à effet de serre, qualifiés de substances de transition autorisées jusqu'en 2015 par les HFC (hydrofluorocarbures) qualifiés de substances de substitution et qui ne participent pas à l'appauvrissement de la couche d'ozone. Le Groupe effectue une veille technologique pour le remplacement des HFC par du CO2 ou de l'amoniac.

connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Risques liés aux évolutions de la législation

Identification du risque : Dans le cadre du développement de son activité, le Groupe effectue des démarchages en porte à porte et par téléphone auprès d'une clientèle de particuliers. Cette pratique, lícite en France, est encadrée par la législation dans certains pays européens. Bien que l'activité des centres d'appels représente une part non négligeable de la vie économique française, la législation évolue constamment afin de protéger les consommateurs. Depuis 2016, tous les particuliers peuvent inscrire l'ensemble de leurs numéros à la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur bloctel.gouv.fr.

Gestion du risque Afin d'être en conformité avec la législation en vigueur, le Groupe Toupargel expurge ses listes d'appels des numéros inscrits à Bloctel. Cela a un impact sur l'alimentation des fichiers de prospects qui s'en trouvent amoindris. Le Groupe s'efforce d'avoir une veille renforcée sur les évolutions de la législation pour se mettre en conformité dans les délais impartis.

RISQUES DE LIQUIDITÉ

Le Groupe Toupargel a procédé à une revue spécifique de ses risques de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir (Note 15.2).

RISQUES DE MARCHÉ

les risques de marché (risque de taux, change, actions et autres instruments financiers) sont traités en note 15.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

Groupe et plus particulièrement du nombre important de téléopérateurs, le Groupe Toupargel a mis en place plusieurs dispositifs : ▪ un groupe de travail "Bien être et Performances" sur l'amélioration des conditions de travail,

- un processus de gestion de crise sociale,
- une cellule de soutien psychologique avec un partenaire extérieur.

ASSURANCES ET COUVERTURE DES RISQUES

Politique d'assurance

La politique d'assurance a pour objectif de protéger le patrimoine du Groupe, de le préserver des conséquences des responsabilités encourues vis à vis des tiers et du personnel et de minimiser l'impact des sinistres sur le bilan et le compte de résultat. La démarche de la politique d'assurance consiste à identifier et évaluer les risques en termes d'exposition et de capitaux assurés, souscrire les couvertures des sinistres auprès du marché de l'assurance par l'intermédiaire de nos courtiers ou choisir d'auto-assurer dans le cas de risques d'exploitation courants. Afin d'optimiser son coût d'assurance, le Groupe a mis en place un programme de prévention des risques (incendie, bris de machines, risques alimentaires, sécurité routière, etc.). Un reporting des sinistres, notamment véhicules, est établi trimestriellement. Le Groupe a mis en place spécifiquement pour les risques automobiles une commission sécurité qui se réunit plusieurs fois par an. Cette commission pilote les actions de prévention et de formation. Le Groupe dispose de contrats d'assurance dans des compagnies notoirement solvables et dont le courtage est assuré par AON et Filhet-Allard

le suivant :

Le montant total des primes, y compris conservation, au titre de 2016 se monte à 689 K€ TTC, soit 0.2 % du chiffre des ventes (2015 : 752 K€ TTC, soit 0.2 % du chiffre des ventes). A la date du 31 décembre 2016 et à celle de la rédaction du présent rapport, aucun sinistre majeur et/ou significatif susceptible de modifier tant les conditions futures de couvertures que les montants globaux des primes d'assurance et de l'autoassurance n'est intervenu. A la connaissance de la société, il n'existe pas de risque significatif non assuré. Néanmoins, le Groupe ne peut assurer qu'il ne subira aucune perte non couverte.

Autoassurance

Le Groupe ne dispose pas de captive et utilise les solutions classiques d'autoassurance. Pour la "tous risques sauf", la franchise s'élève à 50 K€ par sinistre. Le montant pris en charge à ce titre s'élève à 30 K€. Pour le risque véhicules et notamment les dommages propres, le risque maximal (destruction complète du parc de véhicules de livraison) s'élève en valeur vénale à environ 20 M€. Cette probabilité n'est pas pertinente, les véhicules étant disséminés sur le territoire national. Le montant des coûts de flotte véhicules suite à sinistre pris en charges directement au cours de l'exercice s'élève à 293 K€, soit 0.1 % du chiffre des ventes (contre 239 K€ en 2015).

Couvertures sociales

Le Groupe a mis en place des contrats de prévoyance et de retraite complémentaire en faveur des salariés du Groupe et auprès d'une compagnie d'assurance un fonds destiné à couvrir les indemnités conventionnelles de départ à la retraite. Une dotation est éventuellement effectuée. La différence entre l'évaluation des droits et la valeur du fonds fait l'objet d'une provision pour retraite dans les comptes consolidés.

Nature de l'assurance	Garanties principales	Montant assuré
Tous Risques Sauf	Dommages aux biens, risques locatifs, frais supplémentaires avec franchise par sinistre de 50 K€ Limite d'indemnité par sinistre : 19 999 K€	162 800 K€
Responsabilité Civile	Exploitation : tous dommages - dont corporels - dont pollution Après livraison	10 000 K€ 1 000 K€ 1 000 K€ 8 000 K€
Responsabilité mandataires sociaux	Litiges mettant en cause	5 000 K€
Flotte automobile	RC, dommages corporels aux tiers RC, dommages matériels aux tiers Dommages propres : autoassurance sauf pour les gros porteurs de moins de 4 ans de moins de 4 ans	Sans limitation 100 000 K€ Valeur du bien moins franchise de 5 K€
Auto-mission	Déplacements professionnels des salariés	Pas de franchise
Marchandises transportées	Uniquement pour les véhicules de plus de 15 tonnes	Contenu

et Cie. Le résumé des garanties principales est

LES COMPTES CONSOLIDÉS 2016

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

en K€	Note	31/12/2016	31/12/2015
Goodwill	4	73 172	93 172
Immobilisations incorporelles nettes	4	2 489	2 975
Immobilisations corporelles	4	33 177	35 506
Participations entreprises associées	4	30	19
Autres actifs financiers	4	634	514
Actifs d'impôts non-courants	5	15 873	11 114
Total actifs non courants		125 375	143 300
Stocks et en-cours	6	15 222	14 223
Clients et comptes rattachés	7	1 932	1 761
Autres actifs courants	7	2 733	3 672
Trésorerie et équivalent de trésorerie	8	482	0
Actifs non courants destinés à être cédés	7		1 179
Total actifs courants		20 369	20 835
Total de l'ACTIF		145 744	164 135
Capital émis		1 038	1 038
Réserves		76 870	74 149
Résultat de l'exercice		(18 006)	3 217
Total capitaux propres		59 902	78 404
Emprunts et dettes financières à long terme	12	17 650	15 272
Passifs d'impôts différés non-courants	10	1 528	2 779
Provisions pour retraite	11	8 656	7 675
Autres provisions à long terme	11	2 938	4 164
Autres passifs non courants	10	369	0
Total passif non courants		31 141	29 890
Fournisseurs et comptes rattachés	13	26 990	26 750
Concours bancaires	12	0	59
Emprunts et dettes financières à court terme	12	4 104	3 501
Autres passifs courants	12 & 13	23 607	25 531
Total passif courants		54 701	55 841
Total du PASSIF		145 744	164 135

Les notes 1 à 31 font partie intégrante des états financiers.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

en K€	Note	31/12/2016	31/12/2015
Ventes de marchandises (1)	16	293 167	308 709
Ventes de prestations de services		477	285
Produits des activités ordinaires		293 644	308 994
Coût d'achat des marchandises vendues (2)	17	(124 973)	(133 695)
Marge commerciale (1)-(2)		168 194	175 014
Charges de personnel	18	(110 337)	(110 218)
Charges externes	19	(46 915)	(49 491)
Impôts et taxes	20	(4 614)	(4 832)
Dotations aux amortissements	4	(9 055)	(10 568)
Dotations nettes aux provisions	21	85	(122)
Autres charges courantes	22	(548)	(1 184)
Autres produits courants	22	5 209	5 507
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	4	273	360
Résultat opérationnel courant		2 769	4 752
Autres produits et charges opérationnels	4.1.2 & 4.2	(20 000)	
Résultat opérationnel		(17 231)	4 752
Produits financiers	24	80	91
Coût financier brut	24	(186)	(280)
Coût financier net		(106)	(189)
Impôt sur le résultat	25	(681)	(1 320)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		12	(25)
Résultat net	26	(18 006)	3 217
Part du groupe		(18 006)	3 217
Résultat net par action	27	(1.73)	0.32
Résultat net dilué par action	27	(1.73)	0.32

Les notes 1 à 31 font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

en K€	31/12/2016 (12 mois)	31/12/2015 (12 mois)
Résultat de l'exercice (1)	(18 006)	3 217
Eléments recyclables ultérieurement en résultat		
Eléments non recyclables en résultat (2)	(407)	605
- Gains / Pertes actuariels (IAS 19)	(629)	925
- Contrat de liquidité	8	(1)
- Effets d'impôt	214	(318)
Résultat Global Total (1)+(2)	(18 413)	3 822

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

en K€	Note	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net consolidé		-18 006	3 217
Résultat des sociétés mises en équivalence		-12	25
Amortissements et provisions		8 588	10 033
Variation des impôts différés		-988	-577
Plus-values de cession, nettes d'impôt		-273	-360
Dépréciation du Goodwill	4.2	20 000	
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		9 309	12 337
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		-6 848	-4 641
Flux net de trésorerie généré par l'activité		2 461	7 696
Acquisition d'immobilisations	4.1	-5 154	-5 089
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt		2 218	1 187
Incidence des variations de périmètres			237
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-2 936	-3 665
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		6	-5
Emissions d'emprunts	12.1	9 975	4 171
Remboursements d'emprunts	12.1	-8 966	-6 223
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		1 015	-2 057
Variations de trésorerie		540	1 975
Trésorerie d'ouverture		-59	-2 034
Trésorerie de clôture		482	-59

Les notes 1 à 31 font partie intégrante des états financiers

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

en K€	Note	31/12/2016	31/12/2015	- besoins / + dégag
Stocks	6	15 222	14 223	-998
Créances Clients	7	1 932	1 761	-171
Autres actifs courants	8	2 733	3 672	939
Actifs d'impôts non courants	5	15 873	11 114	-4 758
	dont CICE	15 393	11 114	-4 278
Créances		35 760	30 771	-4 989
Autres passifs non courants	10	368	547	-178
Fournisseurs	13	26 990	26 750	240
Autres passifs courants	13	23 606	25 532	-1 925
	dont PCA	876	1 209	-334
Reclassement divers *				4
Dettes		50 965	52 828	-1 860
BFR		-15 205	-22 057	-6 848
BFR (hors CICE)		-30 598	-33 172	-2 570

(*) dont impact Ifric 2014 · 523 K€

en K€	Note	31/12/2015	31/12/2014	- besoins / + dégag
Stocks		14 223	14 838	615
Créances Clients		1 761	1 257	-503
Autres actifs courants		3 672	5 930	2 258
Actifs d'impôts non courants		11 114	4 316	-6 798
	dont CICE	11 114	4 316	-6 798
Créances		30 770	26 341	-4 429
Autres passifs non courants		547	737	-190
Fournisseurs		26 750	26 402	347
Autres passifs courants		25 532	26 439	-907
	dont PCA	1 209	863	346
Reclassement divers *				537
Dettes		52 828	53 578	-212
BFR		-22 058	-27 236	-4 641
BFR (hors CICE)		-33 172	-31 552	2 157

(*) dont impact Ifric 2014 : 523 K€

Les notes 1 à 31 font partie intégrante des états financiers

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en K€	Capital	Réerves liées au capital	Titres auto-détenus	Réerves et Résultats consolidés	Gain et Pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres Part du groupe
Capitaux Propres au 31/12/2014	1 038	11 660	-5 221	68 151	-1 043	74 585
Opérations sur capital						
Paiements fondés sur des actions						
Opérations sur titres auto-détenus				-5		-5
Résultat net de l'exercice					3 217	3 217
Gains et Pertes comptabilisés directement en capitaux propres						606
Capitaux Propres au 31/12/2015	1 038	11 660	-5 226	71 368	-437	78 404
Opérations sur capital						
Paiements fondés sur des actions						
Opérations sur titres auto-détenus				5		5
Résultat net de l'exercice					-18 006	-18 006
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						-501
Capitaux Propres au 31/12/2016	1 038	11 660	-5 221	53 362	-938	59 902

(1) Aucun versement de dividendes n'a été réalisé au titre des affectations de résultats 2015 et 2016.

Note : Il n'y a aucun intérêt minoritaire.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Toupargel Groupe est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France et en particulier aux dispositions du code de commerce. La société a son siège social 13 Chemin des Prés secs à Civrieux d'Azergues (69380) et est cotée à Paris au compartiment C d'Euronext.

Le Groupe Toupargel est spécialisé dans la livraison à domicile de produits surgelés et de produits frais et d'épicerie.

Les comptes et informations sont présentés en milliers d'euros (K€), sauf les informations par action présentées en euros.

La présente annexe comporte les éléments d'informations complémentaires à l'état consolidé de la situation financière dont le total s'établit à 145 744 K€ et au compte de résultat consolidé qui se solde par une perte nette de 18 006 K€.

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés au 31 décembre 2016 dans sa séance du 14 mars 2017. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 26 avril 2017.

NOTES GÉNÉRALES

NOTE 1 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

1.1 Faits marquants de l'exercice

Eismann SAS a procédé à la cession de son siège social de Maromme (76) le 12 mai 2016 et financé en crédit-bail un nouveau siège social à Saint Jean du Cardonnay (76).

1.2 Événements postérieurs à la clôture

Le Conseil d'administration de Toupargel Groupe SA a nommé, le 6 janvier 2017, Romain Tchénio Président Directeur Général.

Aucun autre événement significatif risquant

de modifier les éléments financiers présentés n'est intervenu entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2016 et la date du Conseil d'Administration ayant arrêté ces comptes (14 mars 2017).

NOTE 2 - PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX

2.1 Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés de Toupargel Groupe SA au 31 décembre 2016 ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière ou "International Financial Reporting Standards (IFRS)" telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration qui sont applicables au 31 décembre 2016. Ce référentiel de normes comptables est disponible sur le site de la Commission Européenne (<http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/>).

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les comptes consolidés.

Les nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 et, en particulier l'amendement à IAS 1 "Présentation des état financiers", sont sans incidence sur les états financiers consolidés 2016.

Les principales normes, amendements aux normes et interprétations qui ont été publiés mais ne sont pas encore d'application obligatoire sont les suivantes :

- IFRS 9 "Instruments financiers" applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 et homologuée par le règlement 2016/2067 (UE) du 22 novembre 2016,
- IFRS 15 "Produits des activités ordinaires issus des contrats clients" applicables aux exercices ouverts à compter du 1er jan-

vier 2018 et homologuée par le règlement 2016/1905 (UE) du 22 septembre 2016

- IFRS 16 "Contrats de location" applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 (non encore approuvée par l'Union Européenne)

Le Groupe n'a pas appliqué de norme ou d'amendement par anticipation. L'analyse de l'impact potentiel de ces nouvelles normes et amendements, en particulier d'IFRS 16 compte tenu du nombre importants de sites loués par le groupe (cf 4.3.a), est en cours.

2.2 Bases de préparation et de présentation des comptes consolidés

2.2.1 Bases d'évaluation

Les comptes consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique à l'exception des actifs et des passifs réévalués à leur juste valeur dans le cadre d'un regroupement d'entreprise, conformément aux principes énoncés par la norme IFRS 3.

2.2.2 Recours à des estimations et au jugement

L'établissement des comptes consolidés implique l'utilisation d'estimations et d'hypothèses ayant une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif. Ces estimations sont établies, sur la base d'une continuité d'exploitation, en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou si de nouvelles informations venaient modifier ou compléter celles-ci.

Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en tenant compte du contexte actuel sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. Les effets immédiats de la crise ont été pris en compte, notamment dans la valorisation des actifs et des passifs. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels (goodwill), la valeur de ces actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives écono-

miques long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie. Les résultats effectifs futurs peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations effectuées par la Direction lors de l'établissement des états financiers portent sur :

- Les hypothèses retenues pour l'évaluation de certaines provisions : provisions pour points fidélité et pour départ en retraite et médailles du travail ;
- Les hypothèses et estimations utilisées pour la mise en œuvre des tests de dépréciation annuels sur les goodwill ;

Par ailleurs, certaines valorisations qui peuvent avoir des impacts directs sur les comptes ou sur l'information communiquée en annexe sont établies sur la base de données ou de valeurs directement observables sur les marchés. La crise financière récente a nécessité des adaptations de certaines données ou des informations particulières en annexe. Les domaines les plus sensibles pour le Groupe sont le calcul du coût moyen pondéré du capital et le taux d'actualisation (notes 4.2 et 11.1.3).

La nature et le montant de ces estimations sont présentés dans les notes détaillées des rubriques comptables correspondantes.

Par ailleurs, certains principes comptables utilisés font appel au jugement de la direction du Groupe en ce qui concerne, en particulier, deux domaines :

- la détermination des provisions relatives aux litiges,
- l'appréciation des durées d'utilisation de certaines immobilisations corporelles.

2.2.3 Règles de présentation

Bilan

Le bilan consolidé est présenté selon le critère de distinction "courant" / "non courant" défini par la norme IAS 1. Ainsi, les dettes financières, les provisions et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an en "non courant" et la part à moins d'un an en "courant". Le compte de résultat consolidé est présenté par nature, selon l'un des

modèles proposés par le conseil national de la comptabilité (CNC) dans sa recommandation 2004-R-02.

Compte de résultat

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des autres produits et charges opérationnels
- du coût de l'endettement financier net
- de la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence
- des impôts.

Les autres produits et charges opérationnels correspondent à des éléments inhabituels et non récurrents d'un montant significatif que la société présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Ils comprennent essentiellement les éléments suivants :

- des plus ou moins-values de cessions d'actifs qui n'entrent pas dans le champ normal de l'activité
- des dépréciations d'actifs non courants résultant des tests de perte de valeur
- des autres produits et charges d'exploitation qui comprennent principalement l'effet des coûts de restructuration et coûts de croissance externe

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie est établi conformément à IAS 7 selon la méthode indirecte prévue par l'un des modèles proposés par le conseil national de la comptabilité (CNC) dans sa recommandation 2004-R-02. Il distingue ainsi les flux issus de l'activité de ceux provenant des opérations d'investissement et de financement.

L'incidence des variations de périmètre est présentée pour un montant net dans les flux d'investissement. Elle correspond au prix effectivement payé au cours de l'exercice, dans le cadre de la politique de croissance externe, ajusté de la trésorerie active / passive acquise.

Les flux de trésorerie liés à l'activité sont ceux générant des revenus et ceux ne répondant pas aux critères de flux d'investissement ou de financement.

La capacité d'autofinancement est calculée en ajustant le résultat net des amortissements et provisions (hors variations de provisions sur actifs circulants ayant un caractère de charges décaissables), des résultats de cession, et des charges calculées (produits et charges directement imputés sur les réserves tels que les avantages liés aux paiements en actions qui se dénouent par des actions).

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement sont ceux issus des acquisitions et cessions d'actifs à long terme et d'autres actifs non classés en équivalents de trésorerie. Les intérêts encaissés sont inclus dans ces flux d'investissement. Le Groupe inclut dans les flux d'investissement les locations-financement.

Les opérations de financement sont celles qui entraînent une modification de l'importance ou de la nature des capitaux propres ou des dettes de l'entreprise. Les augmentations de capital de l'exercice, les dividendes versés, ainsi que les émissions ou remboursement d'emprunts et les subventions d'investissement sont inclus dans cette catégorie.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créateurs de banque (inclus parmi les dettes financières courantes).

NOTE 3 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

3.1 Méthodes de consolidation

Toutes les filiales, qui sont contrôlées par le Groupe, sont consolidées par intégration globale. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ses rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

La méthode de la mise en équivalence (MEE) est appliquée par le Groupe lorsque la société consolidante exerce une influence notable sur la société, appelée entreprise associée.

Tous les soldes et transactions entre sociétés consolidées du Groupe sont éliminés en consolidation.

3.2 Regroupements d'entreprises

En application d'IFRS 3 révisé, le prix d'acquisition est estimé à la juste valeur des actifs remis, des capitaux propres émis déduction faite des passifs dus à la date de prise de contrôle dans l'entité acquise.

Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en charges, sauf ceux liés à l'émission d'instruments de capitaux propres.

L'excédent de la juste valeur du prix d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un goodwill.

Dans un délai maximum de 12 mois après la date de prise de contrôle de l'entité acquise, les montants comptabilisés à la date d'acquisition peuvent donner lieu à ajustement. Au-delà de cette période dite d'évaluation, le goodwill ne peut plus faire l'objet d'aucun ajustement ; l'acquisition ultérieure d'intérêts ne donnant pas le contrôle ne conduit pas à la constatation d'un goodwill complémentaire.

Par ailleurs, les compléments de prix sont inclus dans le prix d'acquisition déterminé à la date d'acquisition et quelle que soit leur probabilité de survenance. Durant la

période d'évaluation, les ajustements ultérieurs de l'estimation des compléments de prix trouvent leur contrepartie en goodwill lorsqu'ils se rapportent à des faits et circonstances existant lors de l'acquisition ; à défaut et au-delà, les ajustements de compléments de prix sont comptabilisés directement en résultat.

3.3 Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Le Groupe ne réalise pas de transactions hors de la devise euro.

3.4 Date de clôture et évolution du périmètre de consolidation

Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2016 comprend les sociétés suivantes :

- Toupargel Groupe SA, holding du Groupe consolidé,
- Toupargel SASU
- Eismann SAS,
- Le Comptoir du Surgelé EURL
- Dauphiné Viandes (mise en équivalence)

Comme au cours de l'exercice précédent, le périmètre de consolidation n'a pas connu de modification en 2016.

Les comptes sociaux qui ont été retenus pour la consolidation au 31 décembre 2016 concernent pour Toupargel Groupe SA, Toupargel SASU, Eismann SAS, Le Comptoir du Surgelé EURL et Dauphiné Viandes, une période de 12 mois.

3.5 Relations mère-filiales

Toupargel Groupe SA est la holding du Groupe Toupargel. Toupargel Groupe SA facture des prestations d'animation et des prestations «techniques» à ses filiales. Elle perçoit des dividendes de sa filiale Toupargel SASU.

Toupargel Groupe SA gère la trésorerie du Groupe. A ce titre, Toupargel Groupe SA est amenée à facturer à ses filiales des produits financiers et de même, ses filiales sont amenées à lui en facturer.

Toupargel Groupe SA est société-tête du Groupe dans le cadre d'une convention d'intégration fiscale (régime prévu aux articles 223A et suivants du CGI). A ce titre, elle comptabilise dans son résultat les économies d'impôts et les charges supplémentaires éventuelles provenant de l'intégration fiscale et assure le règlement des impôts. En cas de déficit des filiales, celles-ci reçoivent de Toupargel Groupe une allocation égale à l'économie d'impôt (voir rapport spécial).

Les nouvelles filiales Eismann SAS et Le Comptoir du Surgelé ne sont intégrées qu'à compter de l'exercice 2015.

La filiale Toupargel SASU refacture à sa sœur Eismann SAS des prestations de services.

NOTES SUR L'ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS

Conformément à la norme IAS 16, 'Immobilisations corporelles' et à la norme IAS 38 'Immobilisations incorporelles', seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36, 'Dépréciation d'actifs', lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles dont la durée d'utilisation est définie, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée) ; pour les goodwill, la dépréciation constatée est irréversible.

Concernant les goodwill, un test de dépréciation est mis en œuvre, conformément à IAS 36, au minimum une fois par an (généralement en fin d'année) au niveau des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté lors de l'acquisition. La méthodologie suivie consiste principalement à comparer la valeur recouvrable de l'activité des sociétés du Groupe réunies dans une seule UGT consolidée, à la valeur nette comptable des groupes d'actifs correspondants (y compris goodwill et BFR). Le goodwill est en effet testé au niveau de l'ensemble consolidé regroupant les UGT filiales (Toupargel SAS et Eismann SAS) dans la mesure où l'activité du groupe est unique et fortement intégrée (notamment en matière logistique).

La valeur recouvrable est essentiellement déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de cinq ans et d'une valeur terminale (méthode des discounted cash flows). Le taux d'actualisation retenu est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré du capital (WACC). Il s'agit d'un taux après impôt appliqué à des flux futurs après impôt. Leur utilisation aboutit à une valeur recouvrable identique à celle obtenue en utilisant des taux avant impôt appliqués à des flux futurs avant impôt tel que demandé par la norme IAS 36.

Concernant les immobilisations incorporelles, elles concernent principalement des progiciels, amortis linéairement sur leur durée d'utilisation estimée (1 à 5 ans) ainsi que des frais de conception d'emballages de produits distribués sous marque propre qui sont amortis sur la durée de commercialisation de ces produits (3 ans).

Concernant les immobilisations corporelles, elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation. Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire ou le mode dégressif, ce dernier étant, pour certains types d'actifs (parc de véhicules), le plus représentatif du rythme de consommation des avantages procurés par ces actifs.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative ce qui est le cas pour les véhicules de transport. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes. Contrats de location-financement et contrats de locations simples : les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement, ayant pour effet de transférer au groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété, sont traitées comme des immobilisations acquises à crédit et comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles (terrain, constructions, matériel roulant) sur la base de la valeur actuelle des loyers à venir. Ces immobilisations sont amorties en fonction des durées de vie et méthodes précisées au paragraphe 4.1.1.3. Les charges de loyers relatives aux contrats de location simple qui ne répondent pas à ces critères sont maintenues en charges opérationnelles. Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges sauf ceux engagés pour une prolongation de la durée d'utilisation du bien.

	Toupargel SASU	Le Comptoir du Surgelé EURL	Eismann SAS	Dauphiné Viandes
Montant du capital	25 000 K€	1 007 K€	1 741 K€	20 K€
Nombre de titres du capital	1 250 000 actions	1 370 parts sociales	54 400 actions	2 000 actions
Capitaux propres au 31.12.2016	66 863 K€	304 K€	(532) K€	40 K€
Montant net de la participation	69 438 K€		10 876 K€	10 K€
Nombre de titres détenus	1 250 000 actions	1 370 parts sociales	54 400 actions	2 000 actions
Pourcentage détenu	100 %	100 %	100 %	50 %
Méthode de consolidation	Intégration globale	Intégration globale	Intégration globale	Mise en équivalence
Siège social	13 chemin des Prés Secs 69380 Civrieux d'Azergues	ZA du Davayat 03110 St Rémy en Rollat	Rue Georges Charpak 76150 Saint Jean du Cardonnay	2, avenue de la Louisiane 38120 Le Fontanil
N° SIREN	957 526 858	450 408 604	670 500 438	804 408 821
Code NAF	4711 A	6820 B	4711 A	4639 B

4.1 Récapitulatif

4.1.1 Variation des immobilisations brutes

en K€	Ouverture	Acquisitions	Cession	Virement	Acquisition par Crédit Bail	Clôture
Goodwill	109 172					109 172
Goodwill	109 172					109 172
Concessions, brevets et droits similaires	8 449	391	30			8 810
Autres immobilisations incorporelles	3 472	672		37		4 181
Immobilisations incorporelles en cours		241				241
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	37	12		(37)		12
Immobilisations incorporelles	11 958	1 316	30			13 244
Terrains	2 981	321	512		321	3 112
Constructions	43 377	191	3 368	30	1 652	41 881
Installations techniques, matériel, outillage	18 931	316	1 273	10		17 984
Autres immobilisations corporelles	64 035	2 758	3 042	19		63 771
Immobilisations en cours	44	19		(44)		19
Avances et acomptes	15	48		(15)		48
Immobilisations corporelles	129 383	3 653	8 195		1 973	126 815
Titres de participations		2				2
Participations par mises en équivalence	19	12				31
Prêts	10	19	20			8
Autres immobilisations financières	504	165	41			628
Immobilisations financières	535	196	61			669
Total général	251 048	5 165	8 286		1 973	249 900

Au 31 décembre 2016, les 1 316 K€ d'entrées d'immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à :

- des constructions et aménagements pour 300 K€,
- l'acquisition de matériels industriels pour 274 K€.
- des logiciels pour 391 K€,
- des frais de packagings pour 672 K€,
- Les 3 653 K€ d'entrées d'immobilisations corporelles correspondent essentiellement à :
- l'acquisition de véhicules pour 2 142 K€,
- l'acquisition de matériels informatiques pour 374 K€,

des constructions et aménagements pour 300 K€,

l'acquisition de matériels industriels pour 274 K€.

Les produits de cessions d'actif immobilisé se montent à 2 218 K€ (résultat : 273 K€). Elles sont essentiellement constituées du résultat de la cession du siège social d'Eismann et de véhicules (renouvellement du parc).

en K€	Goodwill	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Actifs destinés à la vente	Autres actifs financiers	Total
31 décembre 2014	109 403	8 637	129 877	52	504	248 474
Variation de périmètre	-238					-238
Acquisitions	7	920	4 351		18	5 296
Virement de compte à compte				4 466		4 466
Cessions / Sorties		319	9 315		6	9 640
Correction d'ouverture		2 720	-3	-52		2 665
31 décembre 2015	109 172	11 958	124 910	4 466	515	251 023
Titres mis en équivalence					19	19
Autres avances et acomptes				5		1
Total	109 172	11 958	124 915	4 466	535	251 048

4.1.2 Variation des Amortissements / Provisions

en K€	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Goodwill	16 000	20 000		36 000
Goodwill	16 000	20 000		36 000
Concessions, brevets et droits similaires	5 918	1 476	30	7 364
Autres immobilisations incorporelles	3 065	327		3 392
Immobilisations incorporelles	8 983	1 803	30	10 756
Terrains	297	13	9	302
Constructions	29 223	1 506	2 528	28 201
Installations techniques, matériel, outillage	16 852	625	1 030	16 447
Autres immobilisations corporelles	46 319	5 107	2 743	48 683
Immobilisations corporelles	92 691	7 251	6 310	93 633
Total	117 674	29 055	6 340	140 389

en K€	Goodwill	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Actifs destinés à la vente	Total
31 décembre 2014	16 000	4 871	88 154	43	109 070
Variation de périmètre					
Amortissements		1 692	8 876		10 568
Virement de compte à compte				3 288	3 288
Reprises		300	8 744		9 044
Correction d'ouverture		2 719	1 118	(43)	3 794
31 décembre 2015	16 000	8 983	89 404	3 287	117 674

4.1.3 Immobilisations nettes

en K€	Brut	Amortis- sement	Valeur nette au 31/12/2016	Valeur nette au 31/12/2015	Méthode amortissement	Durée amortissement
Goodwill	109 172	36 000	73 172	93 172		
Goodwill	109 172	36 000	73 172	93 172		
Concessions, brevets et droits similaires	8 810	7 364	1 447	2 531	linéaire	1 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	4 181	3 392	789	407	linéaire	1 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	12 991	10 756	2 236	2 938		
Terrains	1 888	302	1 586	1 599	linéaire	7 à 15 ans
Terrains en crédit bail	1 225		1 225	904		
Constructions	20 013	13 796	6 217	6 739	linéaire	7 à 25 ans
Constructions en crédit bail	21 869	14 405	7 464	6 575	linéaire	10 à 15 ans
Installations techniques, matériel, outillage	17 651	16 270	1 381	1 774	linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques en crédit bail	332	177	155	147	linéaire	3 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	58 389	46 312	12 077	14 881	linéaire / dégressif	1 à 10 ans
Autres immo. corporelles en crédit bail	5 382	2 371	3 011	2 835	linéaire	1 à 10 ans
Immobilisations corporelles	126 749	93 633	33 116	35 454		
Total	248 912	140 389	108 524	131 564		

4.2 Goodwill et immobilisations incorporelles

Des tests de pertes de valeur sont effectués à chaque clôture sur la base de plans à cinq ans approuvés par le Conseil d'Administration. La méthode est celle des "Discounted Cash-Flows" (DCF).

Au 31 décembre 2016, le Goodwill s'élève à un montant net de 73 172 K€ contre un montant net de 93 172 K€ à la clôture de l'exercice précédent. Il a fait l'objet au 31 décembre 2016 d'une dépréciation complémentaire de 20 000 K€ pour tenir compte des performances récentes de l'entreprise.

Les taux d'actualisation et de croissance à l'infini utilisés pour les besoins de l'estimation de la valeur recouvrable sont :

	2016	2015	Taux d'actualisation				
			En M€	Ecart -15%	Ecart -10%	Retenu	Ecart +10%
				7,1%	7,5%	8,4%	9,2%
Taux sans risque	1,5 %	1,5 %	0,50%	(6)	(14)	(26)	(36)
Beta	1,0	1,0	0,75%	(2)	(10)	(23)	(34)
Prime de risque	10,2 %	10,2 %	1,00%	3	(6)	(20)	(32)
Taux d'actualisation (WACC)	8,4 %	8,4 %	1,25%	8	(2)	(17)	(29)
Taux de croissance à l'infini	1,0 %	1,0 %	1,50%	13	3	(13)	(26)

Par ailleurs, une variation de 20 points de base du taux de résultat opérationnel courant projeté en cash flow terminal conduirait :

- à une dépréciation de -5,7 M€ en cas d'écart défavorable,
- à une appréciation de la valeur d'entreprise de +5,8 M€ en cas d'écart favorable.

Les hypothèses opérationnelles qui sous-tendent le business plan à 5 ans ayant supporté l'évaluation des cash-flows opérationnels du test d'impairissement s'appuient sur les orientations stratégiques arrêtées par le Conseil d'administration le 14 mars 2017 et un scénario moyen.

Les mesures prévues dans le cadre du nouveau plan stratégique 2017-2020 devraient assurer une progression du résultat opérationnel dans les 5 ans à venir. Le plan s'appuiera notamment sur une amélioration de la performance organisationnelle, sur l'extension des offres "Frais et épicerie" et d'Eisemann, et sur le développement des canaux de vente entrants tels qu'internet et le téléphone.

4.3 Détail des immobilisations corporelles

4.3.1 Détail

Le parc automobile

Au 31 décembre 2016, le parc automobile du Groupe est constitué de 1 462 véhicules dont la totalité est détenue en propre par le Groupe.

Le parc immobilier

Sur un total de 139 sites, le Groupe est propriétaire de 35 agences et de 5 plateformes logistiques (Poitiers, Civrieux, Argentan, Montauban et Châlon sur Saône). Les 99 autres sites sont en location et un en crédit-bail immobilier.

4.3.2 Incidence sur le résultat des retraitements des contrats de location-financement

en K€	Crédits-bails immobiliers	Crédits-bails mobiliers	Crédit-bail logiciel	Total
Le retraitement a entraîné :				
- une diminution des redevances	123	117		240
- une augmentation de la dotation aux amortissements	(764)	268	(140)	(636)
- une augmentation des frais financiers	(4)	(3)		(7)
- une diminution des autres produits	175	(210)		(35)
Impact sur le résultat au 31.12.2016	(470)	172	(140)	(438)
Impact sur les capitaux propres au 31.12.2016	6 405	3 001	140	9 546
Impact sur le résultat au 31.12.2015	(222)	168	(140)	(194)

Tous les contrats de location-financement immobiliers prévoient à l'échéance une option d'achat pour un prix de 1 €.

4.4 Détail des autres actifs financiers non courants

Autres actifs financiers non courants : conformément à la norme IAS 32, "Instruments financiers, informations à fournir et présentation", les actifs financiers non courants incluent essentiellement des prêts et créances (y compris la partie "restricted cash" du contrat de liquidité lié au rachat des actions propres). Les prêts et créances sont constitués des créances rattachées à des participations non consolidées, des prêts au personnel et des dépôts versés dans le cadre des baux commerciaux : ils sont comptabilisés suivant la méthode du coût amorti estimée équivalente à la valeur d'entrée. Ils peuvent faire l'objet d'une perte de valeur s'il existe une indication objective de dépréciation. La perte de valeur est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur recouvrable était amenée à évoluer favorablement dans le futur.

en K€	31/12/2016	31/12/2015		
	Montant brut	Amort. ou provis.	Montant net	Montant net
Prêts et autres immobilisations financières	8		8	10
Dépôts et cautionnements	628		628	504
Total	636		636	514

4.5 Titres mis en équivalence

Ils correspondent à la société Dauphiné Viandes dont le premier exercice comptable s'est clôturé le 31 décembre 2015.

Au 31 décembre 2016, les comptes consolidés intègrent la situation au 30 juin 2016 de Dauphiné Viandes, les comptes au 31 décembre 2016 n'étant pas disponibles.

en K€	30/06/2016		31/12/2015	
	6 mois	16 mois	6 mois	16 mois
Actifs	478		532	
Capitaux propres avant résultat	-40		-20	
Chiffre d'affaires	1 834		4 614	
Résultat net	21		20	

en K€	31/12/2016			31/12/2015		
	Valeur au coût	Dépréciation	Valeur au coût ou valeur nette de réalisation	Valeur au coût	Dépréciation	Valeur au coût ou valeur nette de réalisation
Produits Frais - Epicerie	1 501		1 501	1 405		1 405
Produits surgelés	12 828	155	12 673	12 355	128	12 227
Produits marketing	1 088	40	1 048	661	70	591
Total	15 417	195	15 222	14 421	198	14 223

NOTE 5 - ACTIFS D'IMPÔTS NON COURANTS

La créance de CICE est enregistrée en "Autres Actifs non Courants".

en K€	cumul au 31/12/2016		cumul au 31/12/2015	
CICE holding	14		10	
CICE Toupargel SASU	14 257		10 463	
CICE Eismann	1 388		953	
CICE Comptoir du surgelé	14		14	
Remboursement CICE et/ou imputation	-281		-281	
Total CICE	15 393		11 160	
Impôt à payer			-45	
Don et mécénat	480			
Actifs d'impôts non-courants	15 873		11 114	

NOTE 6 - STOCKS

Conformément à la norme IAS 2, les stocks sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

a - Stocks de marchandises (produits surgelés et produits frais et d'épicerie) : Les stocks de marchandises sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'achat moyen pondéré est calculé à partir des prix d'achat facturés, majorés des frais de transport et minorés des ristournes différées et assimilées.

b - Stocks de cadeaux : Les stocks de cadeaux liés aux opérations commerciales sont valorisés au coût d'achat.

c - Dépréciation : Une dépréciation est constituée pour ramener la valeur du stock à sa valeur nette de réalisation, dans les conditions suivantes :

Stocks de marchandises et produits finis :

Dépréciation à 100 %

- lorsque, à la date d'inventaire, la date de péremption des produits surgelés est inférieure à trois mois,
- lorsque la DLC des produits frais et d'épicerie est inférieure aux normes fournisseur,
- lorsque le produit est déréférencé définitivement du catalogue des ventes.

Dépréciation déterminée au cas par cas :

- lorsque le produit a un caractère de saisonnalité et que son stock est important, notamment au regard des ventes attendues,
- lorsque le produit a une rotation lente.

Stocks de cadeaux :

Dépréciation à 100 % :

- lorsque l'opération commerciale est terminée.

NOTE 7 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS, AUTRES ACTIFS COURANTS ET ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

Les rubriques « clients et comptes rattachés » et « autres actifs courants » sont essentiellement constituées :

- De créances commerciales ou prêts à moins d'un an qui constituent des actifs financiers courants : ces actifs sont enregistrés à leur juste valeur, lors de leur initiation puis au coût amorti ces deux valeurs étant assimilées à la valeur nominale de ces créances. Ils font l'objet d'une actualisation lorsque leur ancienneté est supérieure à un an.
- Les chèques revenus impayés à leur deuxième présentation sont dépréciés intégralement pour leur valeur hors taxes. Les autres créances courantes sont appréciées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une provision pour dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.
- Des créances à caractère social ou fiscal qui sont évaluées à leur valeur nominale.

Conformément à la norme IFRS 5, les immobilisations disponibles immédiatement pour la cession, pour lesquelles un plan de cession ainsi que les actions nécessaires à trouver un client sont engagés, et dont la vente à moins d'un an est très probable, sont classées comme étant destinées à être cédées parmi les actifs courants. Ces immobilisations sont évaluées au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette de frais de cession, au besoin par le biais d'une dépréciation.

7.1 Détail des actifs courants et non courants destinés à la vente

en K€	31/12/2016	31/12/2015
▪ Clients	1 932	1 761
▪ Actifs non courants destinés à être cédés (1)	1 179	
▪ Autres créances courantes	2 733	3 672
Fournisseurs débiteurs	45	658
Personnel et comptes rattachés	160	185
Etat et comptes rattachés	1 360	1 975
Créances diverses	475	231
Charges constatées d'avance	693	623
Total net	4 665	6 612

(1) : Les actifs destinés à être cédés en 2015 concernent les actifs immobiliers du siège social de la filiale Eismann situé à Maromme (76). Leur valeur de marché étant estimée supérieure à leur valeur comptable, ces montants figurent au bilan pour leur valeur comptable nette.

7.2 Dépréciation des actifs courants

Au 31 décembre 2016

en K€	31/12/2015	Variation perimetre	Dotations	Reprises	31/12/2016
Sur actif circulant					
Clients	280		191	258	213
Autres créances courantes	9		3		12
Total	289		194	258	225

Au 31 décembre 2015

en K€	31/12/2014	Variation perimetre	Dotations	Reprises	31/12/2015
Sur actif circulant					
Clients	452		253	425	280
Autres créances courantes	11			2	9
Total	463		253	427	289

NOTE 8 - DISPONIBILITÉS ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie sans risque qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Ces derniers sont valorisés à leur juste valeur, égale à la valeur liquidative à la date de clôture.

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Trésorerie		482
Total	482	

Les excédents de trésorerie, s'il y a lieu, sont placés en SICAV de trésorerie à court terme sans risque.

NOTE 9 - CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Conformément à l'IAS 32, les actions propres détenues par le Groupe, conformément au programme de rachat d'actions lié au contrat de liquidité et au plan de stocks options, sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le résultat de cession des actions propres lié au plan de stocks options est imputé sur les capitaux propres pour son montant net d'impôt-société et ne contribue pas au résultat de l'exercice. La partie «restricted cash» du contrat de liquidité est enregistré en actif financier non courant.

9.1 Composition du capital social

Le capital est composé de 10 383 307 actions de 0.10 euro de nominal.

9.2 Rachat d'actions propres

Au 31 décembre 2016, Toupargel Groupe détient 200 000 actions propres, acquises pour 5 106 K€, en vue d'affectation aux plans de stock-options approuvés par l'Assemblée Générale du 27 avril 2007, valorisées 960 K€ au 31 décembre 2016 et 8 675 actions propres (9 549 actions en 2015) au titre du contrat de liquidité, valorisées 41.6 K€. Ces montants sont inscrits en moins des capitaux propres.

Au 31 décembre 2015, les 200 000 actions propres étaient valorisées 956 K€ et les 9 549 actions propres détenues au titre du contrat de liquidité, 45 K€.

Les plans de stock-options étant désormais échus, le Conseil d'Administration va proposer à l'Assemblée Générale du 26 avril 2017 d'annuler les 200 000 actions auto-détenues.

9.3 Affectation du résultat 2016

Le Conseil d'Administration ne propose pas de distribution de dividende à l'Assemblée Générale du 26 avril 2017 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

9.4 Politique de gestion des fonds propres

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. Le Groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des circonstances et des besoins. La société intègre pour le suivi de ses capitaux propres les mêmes éléments que ceux qui sont intégrés dans les capitaux propres consolidés.

NOTE 10 – PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NON COURANTS

Les actifs et passifs d'impôts différés sont inscrits au bilan en actifs et passifs non courants, dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils seront récupérés ou payés au-delà de l'exercice à venir. Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés au sein du groupe d'intégration fiscale constitué entre les sociétés Toupargel Groupe SA (holding de contrôle), Toupargel SASU et Eismann SAS, les impôts étant prélevés par la même administration fiscale. Conformément à IAS 12, les impôts différés calculés sur des éléments directement enregistrés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres. Les actifs et passifs d'impôts différés (hormis, de manière indirecte, les impôts différés actifs relatifs aux provisions pour retraite), conformément à la norme IAS 12, ne sont pas actualisés.

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Provision pour retraite	2 980	2 642
C3S	134	164
Provision PSE		48
Provision congés payés	368	232
Déficit fiscal	2 150	1 587
Impôts différés actif	5 632	4 673
· Retraitements de crédit-bail mobiliers et location financière	1 033	975
· Retraitements de crédit-bail immobilier	2 245	2 357
· Retraitements de crédit-bail (logiciel)	48	96
· Retraitements amortissements dérogatoires	2 021	2 057
· Provision hausse de prix	192	187
· Instruments financiers	1 432	1 429
· Reclassement autres impôts	45	
· Impôts différés (plus value régime fusion et terrain crédit-bails)	0	187
· Ifric 21	144	164
Impôts différés passif	7 160	7 452
Total net	(1 528)	(2 779)

NOTE 11 - PROVISION POUR RETRAITES, PROVISIONS À LONG TERME ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Provisions et passifs éventuels

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est comptabilisée, lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite, résultant d'événements passés et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de fonds au bénéfice de tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite.

Les provisions comprennent notamment :

- les obligations relatives aux indemnités de départ en retraite et médailles du travail,
- les provisions relatives à des redressements fiscaux ou URSSAF,
- les provisions pour litiges,
- les provisions pour restructuration.

Les provisions sont ventilées entre passifs courants et passifs non courants en fonction de l'échéance attendue. Une information est donnée dans les notes détaillées sur les actifs et passifs éventuels, si l'impact est significatif, sauf si la probabilité de survenance est faible.

Lorsque cela a un impact significatif, les provisions sont actualisées.

Engagements de retraite et autres avantages accordés aux salariés

Les salariés du Groupe ToupageL bénéficient d'avantages à court terme (congés payés, primes de fin d'année, intéressement, participation ou droits à récupération du temps travaillé issus des accords sur le temps de travail...), d'avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de départ à la retraite, retraite du régime de la sécurité sociale et retraites complémentaires) et d'autres avantages à long terme (primes jubilaires associées à l'attribution de médailles du travail).

Avantages à court terme : Les avantages à court terme sont reconnus dans les dettes du Groupe et figurent parmi les autres dettes courantes.

Avantages postérieurs à l'emploi : les avantages postérieurs à l'emploi font l'objet de modalités différentes de couverture décrite ci-après :

Régimes à cotisations définies : Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Pour le Groupe ToupageL, il s'agit des régimes publics de retraite (sécurité sociale et régimes de retraite complémentaire). De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à la comptabilisation de provisions dans les comptes du Groupe.

Régimes à prestations définies : Dans le cadre des régimes à prestations définies, l'employeur a une obligation vis-à-vis des salariés. Ces régimes peuvent :

- soit être financés au fur et à mesure de l'emploi, par des versements à des fonds spécialisés dans la gestion des montants reçus des employeurs, et par le versement par ces fonds des montants dus aux bénéficiaires dans la limite des sommes disponibles ;
- soit être directement versés par l'employeur aux bénéficiaires lors de l'exercice des droits attribués.

Au sein du Groupe ToupageL, les régimes à prestations définies concernent les indemnités de départ en retraite. La société ToupageL dispose d'un fonds de couverture (contrat d'assurance) au titre de ses engagements de départ en retraite qui est, le cas échéant, alimenté par des versements de l'employeur sans que l'employeur ne soit libéré de ses obligations envers ses salariés. Ce fonds est comptabilisé en tant qu'actif dédié à la couverture du régime. Compte tenu des clauses du contrat d'assurance, la compagnie gestionnaire a interdiction d'investir les fonds disponibles dans les actions de ToupageL Groupe. De même, les placements effectués par le fonds sont des placements sans risque quand au montant du capital investi.

Sur la base des dispositions propres à chaque régime à prestations définies (définies par la loi, les conventions collectives ou les accords d'entreprise), un actuarié indépendant calcule, à la clôture de chaque exercice, la valeur actualisée des obligations futures de l'employeur ("projected benefits obligations" ou PBO). Cette

valeur actualisée des obligations donne lieu à la comptabilisation d'une provision pour son montant qui excède la juste valeur des actifs de couverture correspondants. Depuis deux ans, le fonds de couverture du régime n'est plus alimenté et a été entièrement utilisé pour le service des indemnités versées aux personnels partis en retraite avant 2015.

La valeur actualisée des obligations au titre des régimes à prestations définies désigne la valeur actualisée des paiements futurs attendus, évaluée en utilisant un taux d'actualisation déterminé par référence à un taux de marché fondé sur les obligations d'entités de première catégorie dont le terme est cohérent avec la durée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

La valeur actualisée des obligations futures évolue annuellement en fonction des facteurs suivants :

Facteurs récurrents

- augmentations dues à l'acquisition d'une année de droits supplémentaires ("coûts des services rendus au cours de l'exercice"),
- augmentations dues à la "désactualisation" correspondant à une année de moins par rapport à la date à laquelle les droits seront payés ("coût financier"),
- diminutions liées à l'exercice des droits ("prestations servies").

Facteurs ponctuels

- variations (écart actuaire) dues à des modifications des hypothèses actuarielles à long terme (inflation, taux d'augmentation salariale, taux de turn over, tables de mortalité, taux d'actualisation ou âge de départ à la retraite, etc.) et à des effets d'expérience (ex : écart entre le nombre de départs volontaires constatés sur l'année et celui prévu selon les hypothèses de turn over) ;
- variations dues à des modifications dans les avantages accordés (réductions ou liquidations des régimes existants).

Les hypothèses actuarielles, principalement le taux d'actualisation, le taux de croissance des salaires et les taux de turn-over sont révisés annuellement par les Responsables en charge des avantages du personnel en application des procédures internes en vigueur et en relation avec l'actuaire.

Conformément à IAS 19 révisée, les écarts actuariels sont intégralement constatés dans les capitaux propres (OCI-SORIE).

De même, les modifications des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, lorsqu'elles interviennent, donnent lieu à la comptabilisation immédiate en résultat du coût des services passés (incidence de la modification des droits au titre de la période de travail déjà réalisée).

La réduction ou la liquidation d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi donne lieu à la reprise immédiate, par le compte de résultat, des engagements antérieurement comptabilisés.

Autres avantages à long terme accordés pendant la période d'emploi : pour le Groupe ToupageL, les avantages à long terme concernent les médailles du travail (primes jubilaires avec 4 échéances d'ancienneté dans l'entreprise : 20, 30, 35 et 40 années). Un actuarié indépendant calcule, à la clôture de chaque exercice, la valeur actualisée des obligations futures de l'employeur en matière de médailles du travail (méthode des "projected benefits obligations" ou "PBO" identique à celle utilisée pour l'évaluation des avantages postérieurs à l'emploi).

Les médailles du travail ne possèdent pas d'actif de couverture.

Cette valeur actualisée des obligations ainsi évaluée donne lieu à la comptabilisation d'une provision non courante au passif du bilan (autres passifs non courants).

Les écarts actuariels et incidences des modifications, réductions ou liquidations de régimes relatifs aux avantages à long terme (médailles du travail) sont immédiatement et intégralement appréhendés par le résultat.

11.1 Provision pour retraites

11.1.1 Evolution de la provision pour retraites

Le poste de provision pour retraite (avantages postérieurs à l'emploi dans le cadre des régimes à prestations définies) évolue de la manière suivante :

Au 31 décembre 2016

en K€	31/12/2015	Variation de périmètre	Effet capitaux propres (SORIE)	Augmentation par le résultat	Diminution par le résultat	31/12/2016
Provision pour indemnités de départ en retraite	7 675		501	906	426	8 656

Au 31 décembre 2015

en K€	31/12/2014	Variation de périmètre	Effet capitaux propres (SORIE)	Augmentation par le résultat	Diminution par le résultat	31/12/2015
Provision pour indemnités de départ en retraite	8 258		(925)	676	334	7 675

Les indemnités de départ en retraite des sociétés du Groupe ToupageL sont déterminées par différentes conventions collectives.

La convention applicable au Groupe est la convention collective de commerce de gros (brochure JO 3044) ; la convention collective des VRP a été appliquée aux salariés disposant de ce statut.

11.1.2 Description du régime

Le Groupe est tenu de verser une indemnité lors du départ à la retraite d'un salarié. L'indemnité versée est un multiple du salaire mensuel de fin de carrière. Le nombre de mois dépend de l'ancienneté du salarié dans le Groupe au moment de son départ à la retraite, de la convention collective et du statut du salarié. Les droits ont été calculés sur une base linéaire entre la date à laquelle les services rendus par les membres du personnel ont commencé à générer des droits à prestation en vertu du régime (généralement date d'entrée dans le Groupe) et la date à laquelle les services supplémentaires rendus par les membres du personnel ne généreront pas un montant significatif de droit à prestations supplémentaires en vertu du régime (soit la date de départ en retraite).

Les calculs ont été effectués individuellement et les résultats cumulés au niveau des sociétés et du Groupe.

11.1.3 Hypothèses de calcul

Les évaluations actuarielles reposent sur un certain nombre d'hypothèses à long terme fournies par l'entreprise. Ces hypothèses sont revues annuellement.

Hypothèses retenues pour les calculs	2016	2015
Taux de croissance des salaires (1)	2,1%	2,1%
Dont taux d'inflation future	2,0%	2,0%
Taux d'actualisation	1,3%	2,0%
Taux de rendement attendu des actifs	2,0%	2,0%
Taux de charges sociales (suivant catégories)	47,2%	47,2%
Age de départ (suivant catégories)	60/65 ans	60/65 ans

(1) y compris toutes les hypothèses d'évolution de carrière, promotions, ancienneté et autres, sur l'ensemble de la carrière et inflation comprise.

La méthode de détermination des taux d'actualisation est restée inchangée par rapport aux années précédentes. Les taux sont choisis en utilisant les données des fournisseurs globaux de données comme Iboxx, Reuters et Bloomberg pour autant qu'elles respectent les dispositions d'IAS 19, ainsi que les benchmarks de l'actuaire du groupe.

11.1.4 Evolution de la situation

La synthèse de la situation financière des régimes à prestations définies est la suivante :

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Valeur actualisée de l'obligation	(8 656)	(7 675)
Juste valeur des actifs du régime		
Surplus (déficit)	(8 656)	(7 675)
Ajustements liés à l'expérience exprimés en %		
-sur les passifs du régime	0,06%	-0,69%
-sur les actifs du régime	0,00%	0,00%

L'évolution détaillée de la situation financière des régimes à prestations définies est la suivante :

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Valeur actualisée des obligations		
Solde au début de l'exercice	7 675	8 258
Coût des services rendus au cours de l'exercice	641	676
Prestations servies	(289)	(334)
Profits et (pertes) actuariels sur les obligations	629	(925)
Solde à la clôture de l'exercice	8 656	7 675

11.1.5 Analyse de sensibilité

Le taux d'actualisation et le taux de croissance des salaires représentent deux hypothèses majeures dans l'évaluation de l'obligation d'un plan à prestations définies et peuvent avoir un impact significatif sur les montants évalués.

Le tableau ci-après présente l'incidence sur le montant de l'obligation d'une variation (à la hausse comme à la baisse) par tranche d'un demi-point du taux d'actualisation et du taux de croissance attendue des salaires.

11.1.6 Montant des cotisations prises en charges

Le montant des cotisations sociales patronales prises en charge par le Groupe en 2016 au titre des

régimes de retraite à cotisations définies s'élève à 5 101 K€ contre un montant de 5 084 K€ au titre de l'exercice 2015.

11.2 - Autres provisions à long terme

Outre la partie non courante des provisions et passifs éventuels décrites en note 12, les autres passifs non courants sont constitués des subventions reçues.

Subventions monétaires liées à des actifs

Les subventions reçues et versées aux organismes de crédit-bail immobilier sont retraitées et inscrites en autres passifs non courants. Conformément à l'option offerte par IAS 20, ces subventions sont enregistrées en produits différés parmi les autres dettes courantes ou non courantes suivant leur échéance. Elles sont rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles contribuent à financer. La quote-part de subventions rapportée au compte de résultat est présentée dans la rubrique 'autres produits des activités ordinaires'.

Les subventions sont évaluées à leur valeur nominale à leur date d'entrée dans le bilan.

Litiges devant les tribunaux : concernant les litiges devant les tribunaux, une appréciation des risques est effectuée en fonction des demandes des parties adverses. Cette provision est réajustée au fur et à mesure de l'avancement des procédures.

Provisions pour restructuration : la provision est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé et à échéance proche ou d'un début d'exécution. Le coût provisionné correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux préretraites, aux coûts de préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux coûts liés aux fermetures de sites.

Sensibilité au taux d'actualisation

	En K€
Valeur actualisée de l'obligation - taux d'actualisation 0,8 %	9 112
Valeur actualisée de l'obligation - taux d'actualisation 1,3 % (taux retenu en 2016)	8 656
Valeur actualisée de l'obligation - taux d'actualisation 1,8 %	8 226

Sensibilité au taux d'augmentation des salaires

	En K€
Valeur actualisée de l'obligation - taux d'augmentation 1,6 %	8 227
Valeur actualisée de l'obligation - taux d'augmentation 2,1 % (taux retenu en 2016)	8 656
Valeur actualisée de l'obligation - taux d'augmentation 2,6 %	9 106

11.2.1 Détail des provisions

Au 31 décembre 2016

en K€	Montant au 31/12/2015	Augmentations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Montant au 31/12/2016
Litiges Prud'hommaux et autres	593	395	219	299	470
Médailles du travail	2 357	222	205		2 374
Risques divers	666	26	444	154	94
Total	3 616	643	868	453	2 938

Au 31 décembre 2015

en K€	Montant au 31/12/2014	Augmentations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Montant au 31/12/2015
Litiges Prud'hommaux et autres	648	187	117	125	593
Médailles du travail	2 306	205	138	16	2 357
Risques divers	1 467	20	821		666
Total	4 421	412	1 076	141	3 616
Subvention (cf. note 11.3)					548
Total autres provisions					4 164

11.2.2 Commentaires

Litiges Prudhommaux

Les sociétés du Groupe sont engagées dans divers litiges prud'hommaux individuels. Comme précisé en note 11, chaque litige fait l'objet d'une évaluation du risque et une provision est comptabilisée en conséquence. Les provisions sont revues en fonction de l'avancement des dossiers et d'une évaluation du risque réel encouru à la clôture. A la date de rédaction de la présente annexe, aucun élément significatif ne remet en cause les provisions comptabilisées.

de ces engagements à long terme (turn-over, taux de croissance des salaires, taux d'actualisation...) sont celles présentées dans la note 11.2 relative aux indemnités de fin de carrière.

Provisions pour risques divers

Elles correspondent à des provisions sur des stocks détenus directement par nos fournisseurs pour lesquels les DLUD sont courtes et à un litige avec l'un de nos prestataires.

11.3 Autres passifs non courants

Ils correspondent à des subventions pour un montant de 369 K€ en 2016 contre 547 K€ en 2015 qui étaient comptabilisées en autres provisions à long terme.

Médailles du travail (primes jubilaires)

Les engagements sont provisionnés dans les comptes individuels de chaque société du Groupe. Les hypothèses utilisées pour l'estimation actuarielle

NOTE 12 - ENDETTEMENT FINANCIER NET

Conformément à IAS 39, les dettes financières qui comprennent :

- des emprunts et autres financements, notamment des emprunts de financement de crédit-bail,
 - et des découverts bancaires,
- sont ventilées entre dettes financières non courantes et dettes financières courantes selon leur échéance (supérieure ou inférieure à 12 mois).

Au cas particulier des financements octroyés sur une période pluriannuelle mais utilisables au gré de l'emprunteur qui va souscrire des crédits au moyen de billets remboursables à court terme, conformément à IAS 1.60, c'est la faculté entière et irrévocable de l'emprunteur de pouvoir renouveler le crédit pour une période supérieure à 12 mois après la date de clôture qui détermine le classement en dette financière non courante.

Les dettes financières sont évaluées à leur valeur nominale historique qui est considérée comme proche de leur coût amorti à leur date d'entrée au bilan.

12.1 Endettement financier net au 31 décembre 2016

en K€	Montant au 31/12/2015	Augmentations	Remboursements	Montant au 31/12/2016	A-1 an	De 1 à 5 ans	A+5 ans
Préfinancement du CICE	9 972	3 975		13 947	2 557	11 390	
Lignes de crédit et emprunts	8 500	6 000	8 708	5 792	1 295	4 497	
Fonds de participation de salariés (1)	79			23	56		56
Dettes liées au retraitement locations fi.	220	1 973	234	1 959	252	1 707	
Total des emprunts	18 772	11 948	8 965	21 755	4 104	17 650	
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités			482	482	482	482	
Concours bancaires			-59	-59	0		
Disponibilités et équivalents de trésorerie	-59				482	482	
Endettement net	18 831				21 273	3 622	17 650

(1) un fonds de participation des salariés est géré par Eismann

12.2 Endettement financier net au 31 décembre 2015

en K€	Montant au 31/12/2014	Augmentations	Remboursements	Montant au 31/12/2015	A-1 an	De 1 à 5 ans	A+5 ans
Préfinancement du CICE	6 008	3 964		9 972	310	9 662	
Lignes de crédit et emprunts	14 000		5 500	8 500	3 000	5 500	
Fonds de participation de salariés (1)	90	4	15	79			79
Dettes liées au retraitement locations fi.	518	207	505	220	191	30	
Total des emprunts	20 617	4 175	6 020	18 772	3 501	15 272	
Valeurs mobilières de placement							
Concours bancaires		-2 034		-59	-59		
Disponibilités et équivalents de trésorerie	-2 034				-59	-59	
Endettement net	22 651				18 831	3 560	15 272

12.3 Détail des sources de financement

Le Groupe dispose de lignes de crédit à court et moyen terme, de contrats de location-financement, de pré-financement du CICE et d'autorisation de découvert mobilisables pour un montant global de 52 198 K€ et utilisées à hauteur de 21 698 K€ au 31 décembre 2016.

En K€	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Lignes de crédit et emprunts confirmés	22 292	10 496	3 199	1 899
Préfinancement du CICE	13 947	11 817	8 108	4 083
Location-financement	1 959	1 773	1 549	1 323
Autorisations de découvert	14 000	14 000	6 000	
Total financements mobilisables	52 198	38 086	18 856	7 305

Lignes de crédit et emprunts (confirmés)

Au 31 décembre 2016, le Groupe dispose de 6 lignes de crédit sousmises, à l'exception d'une, au respect de ratios financiers (covenants). Ces ratios sont respectés au 31 décembre 2016.

Le ratio $\frac{\text{Dettes financières nettes consolidées}}{\text{Fonds propres consolidés}}$ doit être < ou = à 1,0

Le ratio $\frac{\text{Dettes financières nettes consolidées}}{\text{Excédent brut d'exploitation consolidé}}$ doit être < ou = à 2,5

■ Une ouverture de crédit a été mise en place par un pool de banques au bénéfice de Toupage Groupe SA pour un encours de 20 000 K€ à compter du 1er janvier 2013 et ce jusqu'au 31 décembre 2017. Le 31 décembre 2014, un avenant a modifié ces conditions. A cette date l'encours a été maintenu à 20 000 K€, amortissable annuellement à compter du 31 décembre 2015 par tranche de 6 000 K€, l'échéance a été reportée au 31 décembre 2018. Au 31 décembre 2016, cette ligne de crédit n'est pas mobilisée.

■ Une ouverture de crédit a été mise en place par une banque au bénéfice de Toupage Groupe SA pour un montant de 6 000 K€, à compter du 3 mars 2014 et ce jusqu'au 1er mars 2018, amortissable annuellement à compter 1er mars 2015 par tranche de 1 500 K€. Au 31 décembre 2016, cette ligne de crédit n'est pas mobilisée.

■ Une ouverture de crédit a été mise en place par une banque au bénéfice de Toupage SASU pour un montant de 10 000 K€, à compter du 27 mars 2015 et ce jusqu'au 27 septembre 2018, amortissable semestriellement à compter du 27 septembre 2015 par tranche de 1 500 K€. Cette ouverture de crédit n'est pas soumise au respect de ratios financiers (covenants). Au 31 décembre 2016, cette ligne de crédit n'est pas mobilisée.

■ Un crédit a été mis en place par une banque au bénéfice de Toupage SASU pour un montant de 2 000 K€, à compter du 30 juin 2016 et ce pour une durée de 48 mois, amortissable mensuellement à compter d'août 2016. Au 31 décembre 2016, cette ligne de crédit est mobilisée à hauteur de 1 792 K€.

■ Un prêt à moyen terme a été mis en place par une banque au bénéfice de Toupage SASU pour 2 000 K€, à compter du 8 novembre 2016 et ce pour une durée de 60 mois, amortissable trimestriellement à compter du 15 février 2017. Au 31 décembre 2016, cette ligne de crédit est mobilisée à hauteur de 2 000 K€.

■ Un crédit a été mis en place par une banque au bénéfice de Toupage SASU pour un montant de 2 000 K€, à compter du 12 décembre 2016 et ce pour une durée de 60 mois, amortissable trimestriellement. Au 31 décembre 2016, cette ligne de crédit est mobilisée à hauteur de 2 000 K€.

Location-financement

■ Dans le cadre de la construction de son nouveau siège social, la société Eismann a mis en place un contrat de crédit-bail immobilier avec une banque pour un montant de 1 973 K€, à compter de décembre 2016 et ce pour une durée de 10 ans, amortissable trimestriellement.

Préfinancement du CICE

■ Un financement de créances sur le Trésor au titre du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) pour les exercices 2013 à 2016 a été mis en place par BPI France au profit de Toupage Groupe SA. Ce financement n'est pas soumis au respect de ratios financiers. Au 31 décembre 2016, le préfinancement global relatif aux CICE 2013, 2014, 2015 et 2016, se monte à 13 947 K€.

Autorisations de découvert (non confirmées)

Le Groupe dispose d'un montant global d'autorisations de découvert de 14 000 K€ auprès de quatre banques, au 31 décembre 2016.

12.4 Dettes liées au retraitement des contrats de location-financement

Les crédits-bails immobiliers restant dus au 31 décembre 2016, pour un montant de 1 929 K€, sont indexés sur l'Euribor.

Les crédits-bails mobiliers restant dus au 31 décembre 2016, pour un montant de 30 K€, sont indexés sur des taux fixes.

12.5 Coût moyen de la dette

Le coût moyen de la dette avant impôts ressort à 0,6% en 2016 contre 0,8% en 2015.

	2016	2015
Coût moyen de la dette	0,6 %	0,8 %

Le coût moyen de la dette est déterminé en se basant sur la moyenne annuelle des encours auprès des établissements de crédit, l'endettement moyen annuel relatif aux crédits-bails mobiliers et immobiliers, le coût financier net (retraité des produits nets des valeurs mobilières de placement) et en pondérant l'endettement moyen annuel afférent à chaque type de dette. Il n'intègre pas les commissions afférentes à la mise en place des financements.

en K€	Endettement moyen annuel 2016	Coût financier net 2016	Coût de la dette 2016	Coût moyen pondéré de la dette
Encours auprès des établissements de crédit	30 375	179	0,6 %	0,6 %
Crédits-bails immobiliers	668	4	0,6 %	0,0 %
Crédits-bails mobiliers	84	3	3,6 %	0,0 %
Total coût financier net	31 127	186		0,6 %

NOTE 13 – FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

Les rubriques "fournisseurs" et "autres passifs courants" sont essentiellement constituées :

- Des dettes commerciales qui constituent des passifs financiers courants : ces passifs sont enregistrés à leur juste valeur, lors de leur initiation puis au coût amorti qui est assimilé au coût nominal. Ils font l'objet d'une actualisation lorsque leur échéance est supérieure à un an. L'écart entre la juste valeur et le montant comptabilisé au bilan est imputé en compte de résultat.
- Des dettes fiscales et sociales évaluées à leur valeur nominale
- Des produits comptabilisés d'avance relatifs aux points fidélité clients

Produits comptabilisés d'avance relatifs aux points fidélité clients

Dans le cadre de la politique de fidélisation de la clientèle, les sociétés du Groupe Toupage accordent à leurs clients des points fidélité. Les clients ont ainsi la possibilité d'accumuler, en fonction des achats réalisés, des points de fidélité, ces derniers leur permettant d'obtenir un avantage (cadeaux, remises sur certains produits du catalogue, etc.). La société constate dans ses comptes, à la clôture, un produit comptabilisé d'avance à hauteur du montant des avantages encore dus aux clients : ceux-ci sont estimés sur la base d'un pourcentage de la valeur des points acquis au 31 décembre et non encore utilisés. Le pourcentage est déterminé en fonction du taux de transformation attendu des points. Le taux de transformation attendu tient compte de l'historique et de la politique de fidélisation mise en place pour l'exercice suivant. Conformément à IFRIC 13, ce passif est présenté parmi les autres passifs courants.

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Fournisseurs	26 990	26 750
Autres passifs courants	23 607	25 531
Personnel	9 303	9 522
Sécurité sociale et organismes sociaux	11 737	13 052
Etat et collectivités	1 212	1 500
Dettes sur immobilisations	472	142
Autres dettes	7	106
Produits constatés d'avance	876	1 210
Dettes financières à court terme	4 104	3 560
Total passif courants	54 701	55 841

NOTE 14 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs et passifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes : les prêts et créances, les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat et les placements détenus jusqu'à leur échéance. Cette classification dépend de l'intention au moment de l'acquisition. Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et réexamine cette classification lors de chaque clôture. La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté suivant qu'elle est inférieure ou supérieure à un an. L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39.

Placements financiers

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances qui sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance et que le Groupe a la capacité de conserver jusqu'à cette date. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'éventuelle perte de valeur. L'actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation.

Instruments financiers

Le Groupe n'a pas eu recours à des instruments financiers de couverture en 2015 et 2016.

en K€	Catégories IAS 39	31/12/2016		31/12/2015		en K€	31/12/2016				Total	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Au-delà d'1 an	Total	
Actifs financiers												
Dépôts, cautionnement et autres immobilisations financières	Prêts et créances au coût amorti										12	12
Créances clients (1)	Prêts et créances au coût amorti	2 461	2 461	3 311	3 311						2 452	225
Autres créances et actifs courants	Prêts et créances au coût amorti	224	224	288	288						2 452	225
Trésorerie et équivalents de trésor. (2)	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	482	482								12	2 688
Passif financiers												
Emprunts et dettes financières	Passifs financiers au coût amorti	21 699	21 819	18 693	18 986							
Dettes fournisseurs (3)	Passifs financiers au coût amorti	26 990	26 990	26 750	26 750							

(1) Les échéances clients étant inférieures à 6 mois, la valeur faciale des actifs financiers a été considérée comme étant égale à leur juste valeur.

(2) La politique de gestion des risques financiers est présentée dans la note 15. Au 31 décembre 2015 et 2016, le Groupe ne détient aucun placement de trésorerie. Les excédents de trésorerie sont placés, s'il y a lieu, en Sicav de trésorerie monétaires. En 2015 et 2016, le Groupe n'a enregistré aucune position de placement. L'évolution de la trésorerie et équivalents de trésorerie est détaillée en note 8. La rémunération des placements de trésorerie est présentée en note 23.

(3) Les échéances fournisseurs étant inférieures à 6 mois, la valeur faciale des actifs financiers a été considérée comme étant égale à leur juste valeur.

NOTE 15 - GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La gestion des risques de crédit, de liquidité et de marché est centralisée, suivie et pilotée par la Direction Financière. En fonction de l'évolution des différentes expositions du Groupe, des arbitrages sont effectués afin de minimiser ces risques.

15.1 Risque de crédit

Dans le cadre de ses activités opérationnelles et de financement, le Groupe est exposé au risque de crédit. Les opérations sont réalisées dans la limite des procédures fixées par la Direction Financière pour chaque contrepartie. Pour le Groupe, les contreparties correspondent :

- Pour les créances commerciales, à des débiteurs (constitués principalement de créances de coopération commerciale avec les fournisseurs) pour lesquels le Groupe dispose au passif de dettes commerciales au moins équivalentes.

- Pour les créances clients, d'une part, à des clients sous tutelle et à des clients habitant certaines îles, marginalement à des clients grands comptes et d'autre part, à des remises différées de chèques.

- Pour les disponibilités et équivalents de trésorerie, à des banques ou des institutions financières de premier plan toutes dotées d'une excellente notation par les agences de rating.

Au 31 décembre 2016, le Groupe ne dispose d'aucune valeur de placement.

Ancienneté des actifs financiers non dépréciés :

Au 31 décembre 2016

en K€	31/12/2016				Total	
	Actifs financiers courants à la date de clôture					
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Au-delà d'1 an		
Prêts et créances au coût amorti					12	
Créances et autres débiteurs	2 452				225	
Total	2 452				12	
					2 688	

Au 31 décembre 2015

en K€	31/12/2015				Total	
	Actifs financiers courants à la date de clôture					
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Au-delà d'1 an		
Prêts et créances au coût amorti					10	
Créances et autres débiteurs	3 301				288	
Total	3 301				10	
					3 599	

15.2 Risque de liquidité

En s'appuyant sur un outil de gestion de trésorerie, la Direction Financière a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment, en gérant la trésorerie du Groupe et en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions juridiques. Toupargel Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir (voir note 14). Toupargel Groupe dispose d'autorisations de décou-

vert et de lignes de crédit bancaire confirmées de court et moyen terme assorties de covenants (voir note 12) auprès de banques françaises de premier plan, qui lui permettent de garantir une flexibilité de ses sources de financement. En 2015 et 2016, ces covenants ont été respectés.

Au 31 décembre 2016, les flux contractuels (principal et intérêts) non actualisés sur l'encours des passifs financiers par date de maturité sont les suivants :

Au 31 décembre 2016 en K€	2017	2018	2019	2020	2021	> 5 ans	Total	Total valeur au bilan
Tirages sur facilités de crédit	36 540	22 474	11 375	5 989	806		77 185	19 739
Emprunts sur location financement								
- taux fixe								
- taux variable	240	240	240	240	227	893	2 080	1 929
Total	36 780	22 714	11 615	6 229	1 033	893	79 265	21 668

Au 31 décembre 2015 en K€	2016	2017	2018	2019	2020	> 5 ans	Total	Total valeur au bilan
Tirages sur facilités de crédit	34 739	20 392	6 114				61 246	12 288
Emprunts sur location financement								
- taux fixe	146	116	30				291	146
- taux variable	193	30					223	75
Total	35 078	20 538	6 144				61 760	12 509

15.3 Risques de marché

15.3.1 Risque de change

Compte tenu du caractère très limité des transactions réalisées dans une devise différente de l'euro, le risque de change peut être jugé négligeable. Cependant, le Groupe peut être amené à utiliser des instruments financiers pour réduire son exposition quant à une éventuelle hausse des tarifs appliquée par ses fournisseurs de marchandises dépendants d'une devise autre que l'euro.

15.3.2 Risque des marchés actions

Il n'existe pas de trésorerie investie en actions. La trésorerie disponible est investie sous forme de placements non spéculatifs (SICAV de trésorerie monétaires) mobilisables dans des délais très courts.

L'exposition du Groupe aux risques des marchés actions est liée aux actions propres détenues en couverture de plans de stock options et du contrat de liquidité. Conformément à la norme IAS 32, les actions sont comptabilisées lors de l'acquisition, en diminution des fonds propres et les variations de valeur

ne sont pas comptabilisées. Lorsque les titres sont acquis ou cédés, les capitaux propres sont ajustés du montant de la juste valeur des actions acquises ou cédées. Au 31 décembre 2016, le Groupe détient 208 675 actions propres.

15.3.3 Risque de taux d'intérêt

La politique suivie par le Groupe Toupargel en matière de gestion des risques de taux répond au triple objectif de sécurité, de liquidité et de rentabilité. La gestion du risque de taux est centralisée, suivie et pilotée périodiquement par la Direction Financière.

La dette consolidée du Groupe Toupargel est indexée pour majeure partie au taux variable Euribor.

Dans le cadre de son activité financière, le Groupe Toupargel peut avoir recours, sur la base d'une analyse des différentes expositions aux risques de marché de taux, à des instruments financiers avec pour objectif de réduire ces expositions et d'optimiser son coût de financement. Au 31 décembre 2016, aucun instrument financier n'est utilisé.

Détail des engagements faisant l'objet d'un risque de taux

en K€	Lignes de crédit	Crédit-bails immobiliers
31/12/2016	36 239 (mobilisables)	1 959
31/12/2017	22 314 (mobilisables)	1 773
31/12/2018	11 307	1 549
31/12/2019	5 982	1 323
Taux	Euribor d'usage	Euribor 3 mois
Couverture de taux	non	non

Analyse de la dette brute par nature de taux

Au 31 décembre 2016, la dette nette du Groupe est indexée pour 73 % à taux variable (préfinancement du CICE, crédit-bails immobiliers) et pour 27 % à taux fixe (emprunts, crédit-bails mobiliers).

	31/12/2016	31/12/2015
Dette brute à taux variable	73 %	99 %
Dette brute à taux fixe	27 %	1 %

Instruments financiers exposés au risque de taux

Aucun impact n'est enregistré sur les passifs et actifs financiers des dérivés en couverture du risque de taux d'intérêt du fait de l'absence de couverture en 2015 et 2016.

Prêts et créances au coût amorti

Les prêts et créances ont une durée inférieure à 6 mois. Par conséquent, le risque de taux inhérent à ces actifs est limité.

Dérivés en couverture du risque de taux d'intérêt

Aucun dérivé n'était détenu en couverture du risque de taux d'intérêt en 2015 et 2016.

15.3.4 Analyse de sensibilité : couverture du risque de taux d'intérêt

L'analyse de sensibilité a été établie sur la base de la situation de la dette financière nette libellée en taux variable à la date de clôture, aucun instrument financier n'étant utilisé à cette date.

Pour le risque de taux d'intérêt, la sensibilité correspond à une variation instantanée de la courbe de taux de +1 et -1 % par rapport aux taux d'intérêts en vigueur à la date de clôture.

Au 31 décembre 2016, l'impact d'une hausse instantanée des taux d'intérêts de 1 % sur l'ensemble des courbes de taux augmenterait de 159 K€ (185 K€ en 2015) le coût financier net du Groupe. L'impact négatif sur le résultat net, en tenant compte du taux réel d'imposition, serait de 133 K€ (132 K€ en 2015).

Au 31 décembre 2016, l'impact d'une baisse instantanée des taux d'intérêts de 1 % sur l'ensemble des courbes de taux diminuerait de 159 K€ (185 K€ en 2015) le coût financier net du Groupe. L'impact positif sur le résultat net, en tenant compte du taux réel d'imposition, serait de 133 K€ (132 K€ en 2015).

15.3.5 Risque lié aux évolutions du coût des matières premières (et des carburants)

Le Groupe est un consommateur de carburant de part son activité de transport (interne et livraison aux clients) et présente ainsi une sensibilité à l'évolution du prix du carburant. Le poste carburant a représenté 2.0 % du chiffre d'affaires en 2016 (2.1 % en 2015). A volume consommé de plus de 6.0 millions de litres et prix moyen du carburant équivalents à 2016, une hausse de 10 % du prix du carburant en 2017 se traduirait par une augmentation de 0.6 M€ de la facture carburant.

Le Groupe n'est pas lié par des contrats ou des engagements d'approvisionnement en carburants. Aucune opération de couverture liée à l'évolution du prix du carburant n'a été mise en place. Des mesures visant à réduire la consommation ont été mises en œuvre (formations des chauffeurs à l'éco-conduite, gestion informatisée des tournées de livraison, renouvellement de la flotte de véhicules) (cf Rapport RSE).

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 16 – PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont constitués par les ventes de marchandises et les ventes de services produits dans le cadre des activités principales du Groupe.

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément aux règles de reconnaissance des revenus prévues par l'IAS 18.

- Les produits liés à la vente de marchandises sont constatés dès lors que le transfert à l'acheteur des risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens a eu lieu et que les coûts supportés ou à venir relatifs à la transaction peuvent être mesurés de façon fiable. Le transfert des risques et avantages intervient le plus souvent lors de la remise de la marchandise au client, Toupargel assurant avec ses propres moyens l'acheminement des produits chez le client.

Les remises ou rabais accordés aux clients sont comptabilisées en déduction du revenu. Les actions commerciales prenant la forme d'attribution d'avantages gratuits accordés aux clients (programmes de fidélité, chèques cadeaux) sont également comptabilisées en moins du chiffre d'affaires conformément à l'IFRIC 13.

- Les produits liés à la vente de services sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçues ou à recevoir.

Contrats de partenariat

La société conclut des contrats de partenariat avec différentes sociétés qui organisent un échange équilibré de prestations entre les 2 parties sans flux financier. Ces opérations suivent le traitement comptable prévu par l'interprétation SIC 31. La condition d'une évaluation fiable de la juste valeur des prestations échangées n'étant pas réalisée, le Groupe ne reconnaît pas dans ses comptes, de produits ni de charges au titre de ces opérations.

Information sectorielle et détail des ventes

Le Groupe évolue sur un secteur d'activité unique qui est la vente à distance et la distribution à domicile de produits surgelés. Le Groupe exerçant de manière exclusive son activité en France, la présentation des revenus par secteur géographique n'est pas applicable.

Le chiffre des ventes entre les différents canaux de commercialisation se répartit ainsi :

	31/12/2016		31/12/2015	
	K€	Répartition	K€	Répartition
Vente par téléphone	283 874	96,8%	300 692	97,4%
Vente par internet	9 293	3,2%	8 017	2,7%
Total	293 167	100,0%	308 709	100%

L'activité du Groupe est réalisée principalement auprès d'une clientèle de particuliers. Aucun client pris individuellement ne représente plus de 1 % du chiffre d'affaires consolidé. Le chiffre d'affaires réalisé avec les 10 premiers clients est négligeable.

NOTE 17 – COÛT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES

Coût d'achat des marchandises vendues

Il comprend les achats de marchandises, les variations de stocks et les remises, ristournes et assimilés sur achats de marchandises. Les participations publicitaires et autres accords de coopération commerciale conclus et facturés par le Groupe Toupargel Groupe à ses fournisseurs n'ont pas été considérés, selon l'IAS 18, comme représentatifs de la rémunération d'un réel service identifié rendu par Toupargel Groupe à ses fournisseurs dont la juste valeur pourrait être estimée de façon fiable. En conséquence, les montants comptabilisés à ce titre sont assimilés à des remises sur achats et sont appréhendés en moins du coût des marchandises vendues. La quote-part de ces sommes relative aux achats non consommés à la clôture est enregistrée en moins de la valeur des stocks. De même, les dépréciations de stocks font partie du coût d'achat des marchandises vendues.

NOTE 18 – CHARGES DE PERSONNEL

Charges de personnel : rémunérations payées en actions

La juste valeur des stock-options est déterminée selon le modèle de Black & Scholes. Ce dernier permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risques, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

La juste valeur est figée à la date d'attribution. Elle est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, avec pour contrepartie un compte de réserves. Le montant comptabilisé tient compte du nombre de bénéficiaires et d'hypothèses de départ. A l'échéance de la période d'acquisition, le montant des avantages cumulés comptabilisés est maintenu en réserves que les options aient été levées ou non.

18.1 Détail des charges de personnel

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Salaires	82 935	83 317
Charges sociales	28 817	27 265
Autres charges de personnel		1 448
Transfert de charges d'exploitation (1)	-1 415	-1 812
Total	110 337	110 218

(1) refacturation au titre de la formation continue

Au titre des exercices 2015 et 2016, il n'a été accordé aucune rémunération payée en actions, les plans de stocks-options des années antérieures étant échus.

18.2 Effectif

Effectif fin de période	31/12/2016			31/12/2015	
	Toupgsql Groupe SA	Toupgsql SASU	Eismann SAS	Total Groupe	Total Groupe
Cadres	203	7	44	254	243
Agents de maîtrise	302	1	17	320	329
VRP	33		255	288	284
Employés-Ouvriers	2 500		101	2 601	2 674
Total	3 038	8	417	3 463	3 530

NOTE 19 - CHARGES EXTERNES

Charges externes

- Frais de recherche et développement** : Dans le cadre de son activité, la société n'est pas conduite à supporter, de manière régulière, de dépenses de recherche ou de développement. Toutes les charges engagées pour développer et améliorer les services à la clientèle sont enregistrées en charges opérationnelles de l'exercice.
- Frais de publicité, de marketing et de prospection des nouveaux clients** : Les dépenses qui sont engagées pour assurer la promotion de la marque et des produits distribués par le Groupe, auprès des clients et consommateurs, sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel le produit (ex : catalogue et routage des catalogues) a été délivré par le fournisseur ou la prestation rendue à l'exception des cadeaux ayant encore une utilité commerciale qui sont valorisés en stocks. De même, les frais supportés pour la prospection de nouveaux clients sont enregistrés en charges.
- Frais de conception d'emballages de produits distribués sous marque propre** : Des frais de conception d'emballages de produits distribués sous marque propre sont immobilisés et amortis sur la durée de commercialisation de ces produits (3 ans).

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Carburants et lubrifiants	5 831	6 359
Déplacements, missions et réceptions	5 144	4 859
Électricité et Gaz	2 322	2 515
Emballages	1 640	1 744
Entretiens et réparations	6 368	6 288
Frais postaux et télécommunication	5 001	5 565
Locations	3 895	4 294
Personnels extérieurs	1 969	2 324
Publicité et publications	3 605	3 989
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 126	1 462
Services bancaires	558	835
Sous-traitance	5 532	5 243
Transport de biens	1 934	1 950
Autres achats	1 990	2 064
Total des charges externes	46 915	49 491

NOTE 20 - IMPÔTS ET TAXES

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Impôts et taxes liés au personnel	2 473	2 584
Autres impôts et taxes	2 141	2 248
Total	4 614	4 832

NOTE 21 - DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS

en K€	31/12/2016			31/12/2015
	Dotations	Reprises	Net	
Dépréciation	194	259	65	231
- Clients	191	258	67	174
- Débiteurs divers	3		(3)	
- Immobilisations		1	1	57
Provisions	643	878	235	(11)
- Litiges Prud'hommaux	395	302	(93)	56
- Litiges devant autres tribunaux		216	216	
- Médailles du travail	222	205	(17)	(50)
- Risques divers	26	155	129	(17)
- Provision pour impôts				
Retraite	641	426	(215)	(342)
Total	1 478	1 563	85	(122)

NOTE 22 - AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES COURANTES

Crédit d'Impôt de Compétitivité et d'Emploi (CICE)

Concernant la comptabilisation du CICE (Crédit d'Impôt de Compétitivité et d'Emploi), la société a opté depuis 2013 pour le classement comptable, au compte de résultat, en 'Autres Produits' à l'instar du classement comptable du Crédit d'Impôt Recherche (CIR).

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Jetons de présence	(35)	(32)
Pertes sur créances	(156)	(277)
PSE	(256)	(818)
Charges diverses	(101)	(57)
Autres charges courantes	(548)	(1 184)
Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)	4 233	4 308
Reprise provision PSE	444	818
Autres produits d'exploitation	532	381
Autres produits courants	5 209	5 507
Total	4 661	4 323

NOTE 23 - COÛT FINANCIER NET

Le coût financier net comprend :

- le coût financier brut constitué des charges d'intérêts sur emprunts, contrats de location-financement et découverts bancaires,
- les autres produits et charges financiers constitués d'escoptes de règlement, de produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie, de variations de provisions à caractère financier, des dividendes de sociétés non consolidées.

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Produits nets valeurs mobilières de placement	2	3
Escomptes	78	88
Produits financiers	80	91
Intérêts dettes financières	(186)	(280)
Coût financier brut	(186)	(280)
Coût financier net	(106)	(189)

NOTE 24 - IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Impôts exigibles et différés : La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées déterminées comme indiqué en note 10 ainsi que de la CVAE (voir ci-dessous).

Intégration fiscale : Les sociétés Toupargel Groupe SA, Toupargel SAS, Eismann SAS et Comptoir du Surgelé bénéficient du régime fiscal de Groupe de sociétés selon les dispositions de l'article 223 A à U du CGI. La convention d'intégration fiscale souscrite met à la charge de la filiale le montant des impôts que celle-ci aurait dû acquitter en l'absence d'intégration fiscale. La convention prévoit également que l'économie d'impôt générée par le déficit fiscal (immédiate et potentielle) d'une des entités membres de l'intégration fiscale lui est immédiatement et intégralement transférée par la société-mère. Les filiales Eismann et le Comptoir du Surgelé sont intégrées au groupe fiscal à compter de 2015.

CVAE : À la suite de l'analyse de la nature de la CVAE au regard des normes IFRS et en tenant compte de la position de place prise par les principales entreprises cotées du secteur de la distribution alimentaire, le Groupe considère que la CVAE, répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE. La qualification de la CVAE en tant qu'impôt sur le résultat a pour conséquence, de présenter cette charge sur la ligne "impôt sur le résultat" du compte de résultat.

24.1 Analyse de la charge d'impôt

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Impôts exigibles	323	180
Impôts différés	988	577
CVAE	(1 992)	(2 077)
Impôts nets	(681)	(1 320)
Incidence des contributions d'impôts additionnelles :		
- Impôts exigibles	11	7
- Impôts différés		

24.2 Taux d'impôt effectif

L'écart entre le niveau d'impôt résultant de l'application du taux d'imposition de droit commun en vigueur en France et le montant d'impôt effectivement constaté dans l'exercice s'analyse de la façon suivante :

en M€	31/12/2015	31/12/2014
Résultat net de l'ensemble consolidé avant impôt	(17 337)	4 563
Résultat des sociétés intégrées avant impôt et mises en équivalence	(17 337)	4 563
Taux moyen d'imposition en vigueur	34,43%	34,43%
Impôt théorique	5 969	(1 571)
Incidence :		
- Provision dépréciation goodwill non déductible	(6 880)	
- Autres différences permanentes	(78)	(50)
- CVAE (net d'IS)	(1 575)	(1 362)
- Mécénat	231	199
- CICE	1 457	1 483
- Autres différences	(107)	(19)
Impôt effectivement constaté	(983)	(1 320)
Taux d'impôt effectif	(5,67%)	28,93%

NOTE 25 - RÉSULTAT NET

Part dans le résultat consolidé des sociétés intégrées

en K€	Résultat consolidé		Résultat social	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Toupargel Groupe SA	(16 682)	67	(9 613)	(476)
Toupargel SASU	(1 732)	3 747	2 183	4 228
Comptoir du Surgelé	196	209	238	312
Eismann	200	(807)	105	(290)
Dauphiné Viandes	12			
Total	(18 006)	3 217	(7 087)	3 774

NOTE 26 - RÉSULTAT NET DE BASE PAR ACTION ET DILUÉ PAR ACTION

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net revenant au Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice, à l'exception des actions d'auto-contrôle.

Le résultat net dilué par action est calculé en retenant les instruments donnant un accès différé au capital (options de souscription ou d'achat d'actions), compte tenu de la probabilité de souscription au regard du prix du marché.

Le résultat net dilué prend en compte le nombre d'actions à créer sur la base du cours au 31 décembre selon la méthode dite du « rachat d'actions » qui suppose que les fonds recueillis, lors de l'exercice des options de souscription, sont affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché.

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse pendant la période. Les stocks-options (dites relutives) permettant d'acquérir ou de souscrire à des actions à un prix supérieur au cours moyen de bourse ne sont pas prises en compte dans le calcul du résultat par action dilué.

Part dans le résultat consolidé des sociétés intégrées

	31/12/2016	31/12/2015
Nombre d'actions ordinaires émises (capital social)	10 383 307	10 383 307
Nombre d'actions d'autocontrôle (actions propres et contrat de liquidité)	-208 675	-209 549
Nombre moyen d'actions retenu pour calcul résultat net par action	10 174 632	10 173 758

NOTES SUR LES ENGAGEMENTS ET AUTRES INFORMATIONS

NOTE 27 - ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS À L'ACTIVITÉ COURANTE

Le Groupe a défini et mis en place un processus visant à recenser ses engagements hors bilan et à en connaître la nature et l'objet. Ce processus prévoit la centralisation, dans le cadre des procédures de consolidation, des informations relatives aux engagements donnés suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.

27.1 Engagements donnés

Toupargel Groupe SA s'est engagée à poursuivre le contrat de crédit-bail immobilier mis en place en 2016 par Eismann pour 2 M€, en cas de défaillance de cette dernière.

27.2 Engagements reçus

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Lignes de crédit mobilisables non utilisées	16 500	18 500
Total	16 500	18 500

Lignes de crédit : voir Note 12.

27.3 Engagements réciproques

Contrats de location-financement : ils sont retraités dans les comptes consolidés (en emprunts, frais financiers et immobilisations). Les engagements de redevance sont les suivants :

en K€	Redevances à moins d'un an	Redevances à plus d'un an et moins de cinq ans	Redevances à plus de cinq ans	Total
Constructions	240	1 122	577	1 939
Matériel industriel	30	0		30
Total	270	1 122	1 969	

L'incidence sur le résultat des retraitements des contrats de location-financement est donnée en note 4.3.

Locations

Echéances futures en K€	Total	2017	2018	2019	2020	Exercices suivants
Baux commerciaux	10 705	2 422	2 326	2 040	1 230	2 687

Le Groupe occupe des terrains et constructions en location d'exploitation. La charge relative aux exercices 2015 et 2016 s'élève respectivement à 3 152 K€ et 3 017 K€.

Autres principaux engagements réciproques

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Commandes d'immobilisations	588	231
Engagements d'achats marchandises (court terme)	24 463	34 562
Mécénat	33	38
Total	25 084	34 831

27.4 Engagements complexes

Engagements liés aux emprunts (garanties, clauses de défaut) : voir note 12

Opérations de titrisation : le Groupe n'est pas engagé dans des opérations de titrisation

Fonds de dotation Toupargel : Toupargel SASU a créé en mars 2011 un fonds de dotation dont l'objet est :

- de contribuer à l'amélioration de la connaissance scientifique dans le domaine de la nutrition et à la diffusion des meilleures pratiques,
- de promouvoir l'intégration des hommes et des femmes dans la société et à lutter contre l'exclusion,
- de contribuer à l'éducation et au rayonnement culturel et artistique.

Les dons accordés en 2016 se sont élevés à 104 K€.

Le projet de budget 2017 du fonds se monte à 52 K€.

NOTE 28 - AUTRES ENGAGEMENTS ET AUTRES INFORMATIONS

28.1 Plus-values sur éléments non amortissables

Les fusions successives, placées sous le régime de faveur, ont entraîné, chez Toupargel Groupe SA, ses filiales, et dans les sociétés absorbées, le sursis d'imposition de plus-values sur éléments non amortissables et en particulier sur fonds de commerce, titres de participation et terrains. Les plus-values latentes sur terrain ont fait l'objet d'une provision pour impôt. Les autres impositions latentes revêtent un caractère purement éventuel, s'agissant d'éléments constitutifs et substantiels du fonds de commerce du Groupe. Les plus-values en sursis d'imposition réalisées lors des fusions, qui ne font pas l'objet d'un impôt différé et éliminées dans les comptes consolidés, sont les suivantes :

- Fonds de commerce (1)	26 858 K€
- Titres de participation (2)	3 680 K€
Total	30 538 K€

(1) goodwill en consolidation

(2) réserves non distribuées en consolidation

Les plus-values à long terme sont exonérées d'impôt à l'exception de l'imposition d'une quote-part de frais et charges de 12 %. Ceci concerne pour le Groupe les plus values sur titres de participation en différé d'imposition soit 3 680 K€.

28.2 Nantissements d'actions de l'émetteur inscrites au nominatif pur

A la connaissance de la société, au 31 décembre 2016, aucune action Toupargel Groupe SA n'est nantie.

NOTE 29 - PARTIES LIÉES

29.1 Les mandataires sociaux et le Comité Exécutif

29.1.1 Rémunération

La rémunération totale comporte une rémunération fixe et une partie variable. Le total des revenus bruts pour 2016 pour les dirigeants (Administrateurs et Comité Exécutif) s'élèvent à :

En K€	2016	2015
Rémunération fixe	1 519	1 463
Rémunération variable	216	116

29.1.2 Jetons de présence et honoraires

Le montant des jetons de présence versés en 2016 s'élève à 35 K€ (bénéficiaires : administrateurs indépendants) contre 32 K€ en 2015.

29.1.3 Avantages postérieurs à l'emploi et avantages à long terme

Le montant des provisions pour médailles du travail (Comité Exécutif) s'élève à 312 K€. Le montant des indemnités de retraite provisionnées (Comité Exécutif) s'élève à 39 K€ au 31 décembre 2016 (378 K€ au 31 décembre 2015).

29.1.4 Engagement d'indemnités

Il n'existe pas d'engagement d'indemnité de non-concurrence au profit des mandataires sociaux et des membres du Comité Exécutif.

29.2 Autres parties liées

Toupargel SASU a conclu un contrat de partenaire officiel avec l'Asvel Basket, dont Messieurs Roland Tchénio et Jacques-Edouard Charret sont administrateurs (montant pris en charge en 2016 : 33 K€).

29.3 Relations intra-groupe

Liste des filiales et participations

Filiales (+de 50%)

Dénomination Siège	Capital	Quote-part	Valeur brute des titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Toupargel 69380 Civrieux	25 000 K€ Capitaux propres	100 % Dividendes reçus	83 438 K€ Valeur nette des titres	261 234 K€ Cautions et avals donnés	21 234 K€ Résultat

Dénomination Siège	Capital	Quote-part	Valeur brute des titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Eismann 76150 Saint Jean du Cardonnay	1 741 K€ Capitaux propres	100 % Dividendes reçus	10 876 K€ Valeur nette des titres	33 979 K€ Cautions et avals donnés	105 K€ Résultat

Dénomination Siège	Capital	Quote-part	Valeur brute des titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Le Comptoir du Surgelé 03110 Saint Rémy en Rollat	1 007 K€ Capitaux propres	100 % Dividendes reçus	304 K€ Valeur nette des titres	300 K€ Cautions et avals donnés	238 K€ Résultat

- Toupargel Groupe SA assure pour le compte de ses filiales des prestations d'animation et techniques. Les montants facturés au titre de 2016 s'élèvent à 1 663 K€.
- Toupargel Groupe est tête de groupe dans le cadre de la convention d'intégration fiscale.
- Toupargel Groupe assure pour le compte des sociétés du Groupe la gestion de la trésorerie.
- Toupargel SASU assure pour le compte d'Eismann SAS le transport des commandes préparées entre la base logistique d'Eismann et les agences commerciales d'Eismann, ce à compter du 30 juin 2014. Le montant facturé à ce titre s'élève à 856 K€ au titre de l'année.

- Toupargel SASU assure pour le compte d'Eismann SAS des prestations de stockage et préparation de commandes. Le montant facturé en 2016 s'élève à 1 458 K€.
- Toupargel SASU a facturé à Eismann SAS du personnel détaché pour 73 K€.
- Toupargel SASU met à disposition des locaux dans certaines de ses agences commerciales. Le montant facturé en 2016 s'élève à 226 K€.
- Eismann a facturé à Toupargel SASU en 2016 42 K€ au titre de la mise à disposition de locaux.
- Le Comptoir du Surgelé a facturé en 2016 à Toupargel SASU 300 K€ au titre d'un contrat de location gérance.

NOTE 30 – TABLEAU DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Segeco Audit		Deloitte & Associés		Visas4	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Audit						
▪ Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
- Emetteur	28	26	35	35		
- Filiales intégrées globalement			110	108		
▪ Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes						
- Emetteur			14	7		
- Filiales intégrées globalement			5	45		
Sous-total	28	26	156	162		3
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
▪ Juridique, fiscal, social						
▪ Autres						
Total	28	26	156	162		3

SEGEKO AUDIT
170 Boulevard de Stalingrad
69006 LYON

DELOITTE & ASSOCIES
Immeuble Higashi
106 cours Charlemagne
69002 LYON

TOUPARGEL GROUPE
Société Anonyme - 13 chemin des Prés Secs - 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,
En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société TOUPARGEL GROUPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823.9 du code de commerce relative à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société procède annuellement à un test de dépréciation de ses goodwill, selon les modalités décrites dans les notes 4 et 4.2 des comptes consolidés. Au 31 décembre 2016, ce test a conduit à comptabiliser une dépréciation de 20 000 K€. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et vérifié que les notes 4 et 4.2 donnent une information appropriée.
 - Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques et charges et engagements sociaux, tel que décrit en note 11 de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon, le 5 avril 2017
Les Commissaires aux Comptes

SEGEKO AUDIT
Alain DESCOINS

DELOITTE & ASSOCIES
Vanessa NICOUD-GIRARDET

Filiales Résultat Investissements Provisions Gestion

Comptes sociaux Financement Bilan

2016



Rapport de gestion de Toupargel Groupe SA
L'activité et les résultats
L'activité et les résultats des filiales et sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation

Comptes annuels 2016
Bilan
Compte de résultat
Tableau des flux de trésorerie
Tableau de variation des capitaux propres

Annexe aux comptes sociaux
Informations générales
Informations sur le bilan et le compte de résultat
Engagements financiers et autres informations

Rapport des Commissaires aux Comptes
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

p.119

p.119

p.119

p.123

p.123

p.123

p.124

p.124

p.125

p.125

p.125

p.131

p.132

p.133

RAPPORT DE GESTION DE TOUPARGEL GROUPE SA

L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS

La présentation des comptes annuels

Les comptes annuels au 31 décembre 2016 ne comportent pas de changement de méthode, ni de présentation par rapport à ceux établis au 31 décembre 2015.

Faits marquants

Néant

L'activité et les résultats de Toupargel Groupe SA

Les produits d'exploitation s'élèvent à 1683 K€ contre 1 698 K€ en 2015. Ils sont composés de la production vendue de services correspondant à des prestations d'animation et techniques facturées à ses filiales.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 687 K€ contre 1 534 K€ en 2015. Elles sont constituées notamment :

- d'autres achats et charges externes pour 472 K€ (2015 : 431 K€), correspondant à des frais juridiques, d'audit, de coûts liés à la cotation en Bourse et de frais bancaires.
- de charges de personnel pour 1 140 K€ (2015 : 1 009 K€).

Le résultat d'exploitation s'élève à -4 K€ contre 164 K€ en 2015. Le résultat financier ressort à -9 041 K€, contre -233 K€ en 2015. Il tient compte en 2016 d'une dépréciation des titres de Toupargel SASU pour un montant de 9 000 K€. Compte tenu d'un impôt de 569 K€ (2015 : 407 K€), le résultat net ressort à -9 613 K€ contre -476 K€ en 2015.

Concernant le bilan, les immobilisations financières s'élèvent à 80 341 K€ (2015 : 89 334 K€). Elles sont composées des titres Toupargel SAS (brut: 83 438 K€, net: 69 438 K€), des titres Eismann (10 876 K€) et des titres Le Comptoir du Surgelé. L'actif circulant est essentiellement composé de créances sur le Groupe pour 10 664 K€ et de créances sur l'Etat pour 15 367 K€ dont 14 872 K€ au titre du CICE 2013, 2014, 2015 et 2016. Les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 5 148 K€ comprenant des actions propres provisionnées pour 4 160 K€. Les disponibilités se montent à 21 K€.

Les capitaux propres passent de 57 975 K€ à 48 361 K€. Aucune distribution de dividende n'a été effectuée en 2016. Les emprunts passent de 10 267 K€ à 14 935 K€ dont 13 947 K€ de préfinancement du CICE (2015 : 9 972 K€). Les dettes d'exploitation et dettes diverses passent de 43 268 K€ à 44 578 K€ et sont constituées par des avances en cash pooling pour 27 085 K€, de la dette vis-à-vis des filiales relatives à l'intégration fiscale pour 16 783 K€ et des dettes auprès d'organismes sociaux et de l'Etat pour 282 K€. Les dettes fournisseurs sont de 201 K€.

L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS DES FILIALES ET SOCIÉTÉS INTÉGRÉES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

TOUPARGEL SASU

Faits marquants

Néant

Les comptes sociaux

Toupargel SASU a réalisé un chiffre des ventes de 258 866 K€ contre 273 388 K€ en 2015. Le coût d'achat des marchandises vendues passe de 122 570 K€ à 114 499 K€, la marge commerciale de 150 817 K€ à 144 367 K€. La production vendue de services se monte à 2 368 K€ contre 3 236 K€ en 2015. Elle comprend les participations publicitaires pour 1 318 K€ (2015 : 1 249 K€) et des revenus de partenariats pour 748 K€ (2015 : 1 731 K€). L'excédent brut d'exploitation passe de 2 882 K€ à -1 213 K€. Les autres achats et charges externes se montent à 44 807 K€ (2015 : 47 738 K€). Les achats de matières et fournitures non stockées passent de 9 979 K€ à 9 463 K€, le carburant représentant 4 843 K€ (2015 : 5 305 K€), les cartons 1 640 K€ (2015 : 1 739 K€), l'électricité passant de 2 180 K€ à 2 029 K€. La sous-traitance passe de 8 529 K€ à 7 637 K€ dont 1 566 K€ versés à Toupargel Groupe (2015 : 1 596 K€). Le poste crédit-bail est en baisse : 192 K€ contre 504 K€ en 2015. Le poste locations passe de 2 923 K€ à 2 940 K€. Le poste entretiens - réparations - maintenance passe de 5 577 K€ à 5 631 K€. Le poste assurances s'élève à 549 K€ (2015 : 504 K€), le poste études - recherches ressort à 72 K€, l'intérim à 1 910 K€ (2015 : 2 145 K€). Le poste honoraires passe de 1 054 K€ à 760 K€, le poste catalogues passe de 2 524 K€ à 2 450 K€. Les postes transport - déplacements passent de 6 490 K€ à 6 615 K€. Le poste routage, frais postaux et télécoms passe de 5 158 K€ à 4 676 K€. Les services bancaires se montent à 380 K€ contre 610 K€ en 2015, les frais divers incluant les frais de recrutement passent de 284 K€ à 289 K€.

Les impôts et taxes passent de 6 093 K€ à 5 896 K€. Les charges de personnel passent de 97 359 K€ à 97 246 K€. Les dotations aux amortissements s'élèvent à 6 647 K€ (2015 : 7 780 K€), les provisions sur actifs circulants à 349 K€ (2015 : 378 K€), la provision pour risques et charges à 702 K€ contre 744 K€ en 2015. Les autres charges passent de 205 K€ à 109 K€. Le résultat d'exploitation ressort à -3 085 K€ contre -438 K€ en 2015. Le résultat financier s'élève à -36 K€ (2015 : -20 K€). Le résultat exceptionnel ressort à 624 K€ contre 1 008 K€ en 2015. Ce poste enregistre des plus-values de cessions d'actifs immobilisés qui se montent à 413 K€ (2015 : 689 K€). Les dotations amortissements dérogatoires passent de 1 667 K€ à 1 722 K€ et les reprises d'amortissements de 1 942 K€ à 1 859 K€. Aucune participation des salariés n'est constatée, comme en 2015, l'impôt sur les bénéfices est créditeur de 4 681 K€ du fait de la constatation d'un CICE de 3 794 K€. Il était de 3 857 K€, créditeur en 2015. Le résultat net passe de 4 228 K€ à 2 183 K€. La marge brute d'autofinancement est de 7 931 K€ (2015 : 11 177 K€).

L'actif immobilisé net passe de 68 883 K€ à 66 537 K€. Toupargel a réalisé 4 472 K€ d'investissements dont 1 340 K€ en immobilisations incorporelles, 215 K€ en construc-

tions-installations, 265 K€ en matériels industriels, 75 K€ en installations, agencements, aménagements, 2 027 K€ en matériels de transport, 483 K€ en matériels de bureau, informatiques et mobilier, 19 K€ en immobilisations corporelles en cours. L'actif circulant passe de 60 621 K€ à 62 291 K€. Le niveau des stocks s'élève à 13 930 K€ contre 13 038 K€ en 2015.

Les capitaux propres passent de 64 803 K€ à 66 863 K€. Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 3 969 K€ (4 346 K€ en 2015). Les dettes se montent à 57 997 K€ contre 60 354 K€ en 2015.

EISMANN SAS

Faits marquants

Eismann SAS a procédé à la cession de son siège social de Maromme (76) le 12 mai 2016 et financé en crédit-bail un nouveau siège social à Saint Jean du Cardonnay (76).

Les comptes sociaux

Eismann SAS a réalisé en 2016 un chiffre des ventes de 33 968 K€ contre 35 668 K€ en 2015. Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 11 794 K€ contre 12 588 K€ en 2015 et la marge commerciale à 22 173 K€ (2015 : 23 080 K€).

L'excédent brut d'exploitation passe de -802 K€ à 348 K€.

Les autres achats et charges externes se montent à 8 096 K€ (2015 : 9 182 K€). Les principaux postes sont : le carburant 957 K€ (contre 1 053 K€ en 2015), l'électricité 213 K€ (contre 317 K€ en 2015) les prestations du groupe 2 705 K€ (contre 2 432 K€ en 2015), les locations des biens immobiliers 539 K€ (contre 717 K€ en 2015), les locations de véhicules 211 K€ (contre 343 K€ en 2015), l'entretien des véhicules 605 K€ (contre 526 K€ en 2015), les honoraires 138 K€ (contre 696 K€ en 2015), le poste catalogues 233 K€ (contre 390 K€ en 2015), le poste de transport inter établissements 27 K€ (contre 44 K€ en 2015), le poste déplacement 591 K€ (contre 604 K€ en 2015).

Les impôts et taxes passent de 711 K€ à 582 K€, les charges de personnel passent de 13 884 K€ à 13 181 K€. Les dotations aux amortissements s'élèvent à 1 773 K€ (2015 : 2 243 K€), la baisse est due principalement à une moindre dotation au titre des véhicules et de l'ancien siège social de Maromme. Les dotations aux provisions s'élèvent à 40 K€ (253 K€ en 2015), dont provision pour risques

22 K€.

Les autres charges passent de 96 K€ à 23 K€, les autres produits de 261 K€ à 10 K€. Le résultat financier s'élève à -20 K€ (2015 : -27 K€). Le résultat exceptionnel se monte à 471 K€ (2015 : 465 K€). Le résultat net passe de -290 K€ à 105 K€ (après un impôt créditeur de 501 K€ 2016 et créditeur de 1 214 K€ en 2015).

L'actif immobilisé net passe de 5 881 K€ à 3 220 K€. L'actif circulant passe de 5 470 K€ à 7 339 K€ (dont stocks de marchandises : 1 330 K€ contre 1 217 K€ en 2015). Les dettes se montent à 57 997 K€ contre 60 354 K€ en 2015.

Les capitaux propres passent de 64 803 K€ à 66 863 K€. Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 3 969 K€ (4 346 K€ en 2015). Les dettes se montent à 57 997 K€ contre 60 354 K€ en 2015.

(2015 : 232 K€). L'actif immobilisé net est stable à 1 659 K€. Les capitaux propres passent de 66 K€ à 304 K€. Les dettes se montent à 1 463 K€ contre 1 611 K€ en 2015.

Informations sur les charges non fiscalement déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinque du code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible du résultat net fiscal au titre des articles 39.4 et 39.5 du même code.

Utilisation du CICE 2016

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi a été intégralement utilisé pour participer au financement de l'acquisition de matériels de transport, informatique et industriel ainsi qu'au financement de constructions et d'aménagements.

COMPTOIR DU SURGELÉ EURL

Faits marquants

Le 28 Avril 2016, l'associé unique a approuvé l'affectation au compte « Autres réserves » des résultats, s'élevant à un bénéfice de 311 609,58 euros proposée par le Gérant.

L'associé unique, après avoir constaté que les capitaux propres étaient inférieurs à 50% du capital social, a décidé la poursuite de l'activité et l'engagement de reconstitution des capitaux propres sous deux ans.

Le Comptoir du Surgelé a signé avec Toupargel Groupe une convention d'intégration fiscale qui est rentrée en vigueur à compter de l'exercice 2015.

Les comptes sociaux

Le Comptoir du Surgelé a réalisé un chiffre d'affaires net de 300 K€ correspondant à la production vendue de services, équivalent à 2015. Les autres achats et charges externes se montent à 7 K€ (2015 : 9 K€). Le poste honoraires passe de 4 K€ à 2 K€. Les dotations aux amortissements s'élèvent à 0 K€ (2015 : 1 K€). Les autres charges passent de 3 K€ à 1 K€. Le résultat d'exploitation ressort à 298 K€ contre 315 K€ en 2015. Le résultat financier s'élève à -2 K€ (2015 : -3 K€). Aucune participation des salariés n'est constatée comme en 2015, l'impôt sur les bénéfices ressort à 58 K€ (0 K€ en 2015 du fait de la récupération de déficits antérieurs). Le résultat net passe de 312 K€ à 238 K€.

La capacité d'autofinancement est de 237 K€

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'est susceptible d'avoir une influence sur l'activité, la situation financière, le résultat et le patrimoine de la société ou du Groupe.

Composition du Conseil d'Administration et mandats, parité hommes/femmes

Voir chapitre "Gouvernement d'Entreprise".

Intérêts des dirigeants

Voir chapitre "Gouvernement d'Entreprise".

Le reporting RSE (Responsabilité sociale de l'entreprise)

Ces informations sont traitées dans le chapitre "notre démarche RSE".

Prise de participation

Aucune prise de participation n'a eu lieu au cours de l'exercice.

Echéances fournisseurs

Conformément à la loi LME N° 2008-776 du 4 Août 2008, nous vous communiquons ci-après la décomposition par date d'échéance du solde des dettes fournisseurs de la société Toupargel Groupe SA au 31 décembre (en K€) :

en K€	2016	2015
Échéances échues (litiges)		
Échéance : 15 janvier	1	3
Échéance : 31 janvier	2	3
Total	3	6

Répartition du capital et des droits de vote au 28 février 2017

	Nombre d'actions	% du capital	Nombre droits de vote	% droits vote	dont droits de vote double
Roland Tchénio	598	0,01%	1 196	0,01%	598
TT Investissements	5 352 421	51,55%	10 550 910	57,41%	5 198 489
Groupe Roland Tchénio (1)	5 353 019	51,55%	10 552 106	57,41%	5 199 087
Amboise (2)	3 477 231	33,49%	6 480 231	35,26%	3 003 000
Groupe Maurice Tchénio (2)	3 477 231	33,49%	6 480 231	35,26%	3 003 000
Concert Roland Tchénio et Maurice Tchénio	8 830 250	85,04%	17 032 337	92,67%	8 202 087
Romain Tchénio	1	0,00%	1	0,00%	
Autres administrateurs	2 000	0,02%	2 000	0,01%	
Auto-détention	210 158	2,02%			
Public	1 340 898	12,91%	1 344 898	7,32%	4 000
TOTAL	10 383 307	100,00%	18 379 236	100,00%	8 206 087

Droit de vote double : Les actions nominatives entièrement libérées inscrites au nom d'un même titulaire depuis 4 ans au moins, bénéficient du droit de vote double sur demande du titulaire à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

(1) Le groupe familial Roland Tchénio est composé de M. Roland Tchénio et de la société TT Investissements détenue à 100 % par Roland, Nicole et Tania Tchénio et dont le Président est M. Roland Tchénio.

(2) Le groupe familial Maurice Tchénio est composé de M. Maurice Tchénio et de la société Amboise détenue à 100 % par M. Maurice Tchénio et par M. Romain Tchénio et dont le Président est M. Maurice Tchénio.

En date du 5 juillet 2013, nous avons été avisés que la société de gestion La Financière de l'Echiquier a franchi à la baisse le seuil statutaire de 2 % en droits de vote le 27 juin 2013 et détenait 369 715 titres Toupargel Groupe SA soit 3,56 % du capital et 1,97 % des droits de vote.

A la connaissance de la société, il n'existe aucun autre actionnaire détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 2 % du capital et des droits de vote (voir informations détaillées page 138).

Le 3 février 2017, suite à sa cessation d'activité au sein du Groupe, Monsieur Jacques-Edouard Charret, Directeur Général délégué de juillet 2013 à janvier 2017, a cédé 133 333 titres Toupargel Groupe à TT Investissements et 66 667 titres à Amboise.

Le concert Roland Tchénio et Maurice Tchénio, en date du 28 février 2017, détient 85,04 % du capital et 92,67 % des droits de vote. Les principes de gouvernance en vigueur au sein de Toupargel Groupe et la présence de deux

administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration permettent d'assurer que ce contrôle n'est pas exercé de manière abusive.

Participation des salariés au capital

Les salariés et anciens salariés de la société et des sociétés liées ne détiennent aucune action dans le cadre des plans d'épargne d'entreprise ou dans le cadre de fonds communs de placement d'entreprise.

Programmes de rachat d'actions

Programme 2017 – 2018 (Autorisation de l'Assemblée Générale du 26 avril 2017)

Le programme a pour objectif :

- d'assurer la liquidité de l'action Toupargel Groupe par un Prestataire de Services d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI.

Au titre de ce programme, 23 149 actions propres ont été acquises du 28 avril 2016 au 31 décembre 2016 à un cours moyen de 4,83 € et 22 166 actions propres ont été cédées à un cours moyen de 4,86 €.

Le résultat sur cession des actions propres dans le cadre de ce contrat de liquidité s'est élevé à 4 053 €.

Au 31 décembre 2016, dans le cadre de ce contrat de liquidité, Toupargel Groupe détient 8 675 actions valorisées 41 640 €.

Programme 2017 – 2018 (Autorisation de l'Assemblée Générale du 26 avril 2017)

Le programme a pour objectif :

- d'assurer la liquidité de l'action Toupargel Groupe par un Prestataire de Services d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI.

Montant des dividendes et des avoirs fiscaux

en euros	Dividende (1)	Avoir fiscal (2)
1998 (versé en 1999)	0,0575	0,0275
1999 (versé en 2000)	0,0875	0,045
2000 (versé en 2001)	0,10	0,05
2001 (versé en 2002)	0,10	0,05
2002 (versé en 2003)	0,10	0,05
2003 (versé en 2004)	0,20	0,10
2004 (versé en 2005)	0,40	Abattement de 50 %
2005 (versé en 2006)	1,50	Abattement de 40 %
2006 (versé en 2007)	1,50	Abattement de 40 %
2007 (versé en 2008)	1,50	Abattement de 40 %
2008 (versé en 2009)	1,00	Abattement de 40 %
2009 (versé en 2010)	1,00	Abattement de 40 %
2010 (versé en 2011)	1,00 (versé en espèces et en titres)	Abattement de 40 %
2011 (versé en 2012)	0,40	Abattement de 40 %
2012 (versé en 2013)	pas de distribution	
2013 (versé en 2014)	pas de distribution	
2014 (versé en 2015)	pas de distribution	
2015 (versé en 2016)	pas de distribution	
2016 (versé en 2017)	pas de distribution (p)	

(1): compte tenu de la division du nominal par quatre et de la multiplication du nombre d'actions par quatre (AGE du 20 février 2004).

(2): A compter du 1er janvier 2006, le dividende n'est pas assorti d'un avoir fiscal mais ouvre droit aux actionnaires personnes physiques à un abattement calculé sur la totalité de son montant.

(p) proposé à l'Assemblée Générale du 26 avril 2017

Résultat des cinq derniers exercices

Date d'arrêté	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Durée d'exercice	12 mois				
Capital en fin d'exercice					
Capital social (en K€)	1 038	1 038	1 038	1 038	1 038
Nombre d'actions ordinaires	10 383 307	10 383 307	10 383 307	10 383 307	10 383 307
Opérations et résultats (en K€)					
Chiffre d'affaires	1 663	1 693	1 682	1 586	2 513
Résultat avant impôt, participation, amortissements et provisions	(29)	33	4 761	5 397	(1 599)
Impôt sur les bénéfices	569	407	201	(18)	77
Amortissements et provisions	9 010	102	(5 248)	158	5 359
Résultat net	(9 613)	(476)	(287)	5 537	3 837
Dividendes versés				4 069	
Résultat par action (en €)					
Résultat après impôt, participation avant dotation et reprise amortissements et provisions	0,05	0,04	0,48	0,52	(0,15)
Résultat après impôt, participation, dotation et reprise amortissements et provisions	(0,93)	(0,05)	(0,03)	0,53	0,37
Dividende attribué par action (en €)					
Effectif	8	8	8	9	9

LES COMPTES ANNUELS 2016

BILAN

en K€	Note	31/12/2016	31/12/2015
ACTIF			
Immobilisations financières	3	80 341	89 334
ACTIF IMMOBILISE		80 341	89 334
Créances	4	26 552	21 209
Valeurs mobilières de placement	5	988	1 001
Disponibilités		21	3
Charges constatées d'avance	4		
ACTIF CIRCULANT		27 561	22 213
TOTAL DE L'ACTIF		107 902	111 547
PASSIF			
Capital social (dont versé 1 038 K€)	6	1 038	1 038
Prime d'émission		5 141	5 141
Réserve légale		104	104
Autres réserves		52 454	52 454
Report à nouveau		-763	-287
Résultat de l'exercice		-9 613	-476
CAPITAUX PROPRES		48 361	57 975
Provisions pour risques et charges	7	28	36
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8	14 935	10 267
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9.1	201	168
Dettes fiscales et sociales		282	287
Autres dettes	9.2	44 095	42 814
DETTES		59 513	53 536
TOTAL DU PASSIF		107 902	111 547

COMpte DE RÉSULTAT

en K€	Note	31/12/2016	31/12/2015
Production vendue		1 663	1 693
Reprises sur amortissements, transferts de charges		20	5
Produits d'exploitation	12	1 683	1 698
Autres achats et charges externes		(472)	(431)
Impôts, taxes et versements assimilés		(34)	(60)
Salaires et traitements		(800)	(704)
Charges sociales		(340)	(305)
Autres charges		(35)	(32)
Dotation aux provisions		(6)	(2)
Charges d'exploitation	12	(1 687)	(1 534)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(4)	164
Autres produits financiers		59	61
Produits financiers	14.1	59	61
Dotations aux provisions financières	3 et 13.2	(9 010)	(101)
Intérêts et charges assimilées		(90)	(193)
Charges financières	14.2	(9 100)	(294)
RESULTAT FINANCIER	14	(9 041)	(233)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		(9 045)	(69)
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1	
Impôt sur les bénéfices	15	(569)	(407)
RESULTAT NET SOCIAL		(9 613)	(476)
Résultat par action (en euros)	16	(0,94)	(0,05)
Résultat par action dilué (en euros)	16	(0,94)	(0,05)
Dividende par action (en euros)			

FLUX DE TRÉSORERIE

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Activité		
Résultat net	(9 613)	(476)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation	8 994	3
· Amortissements et provisions	8 994	3
· Plus-Values de cession		
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	(619)	(473)
(Augmentation) diminution des comptes clients y compris comptes rattachés et autres créances	1 026	(4 163)
Augmentation (diminution) des dettes	(29)	4 879
Variation du besoin en fonds de roulement (1)	997	716
Flux net de trésorerie généré par l'activité	378	243
Investissements		
Immobilisations financières	(8)	242
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(8)	242
Financement		
Dividendes versés		
Encaissements provenant d'emprunts	3975	(36)
Banque créditrice	692	(3 148)
Remboursements d'emprunts	(5031)	2 516
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(364)	(668)
Variation de trésorerie	6	(183)
Trésorerie d'ouverture	1 003	1 186
Trésorerie de clôture	1 009	1 003

(1) y compris variation des comptes courants et comptes de cash pooling groupe.
Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des actifs circulants sont exclues de la capacité d'autofinancement, ayant un caractère de charges décaissables.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en K€	Nombre d'actions	Capital social	Réserves sociales	Résultat net	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2014	10 383 307	1 038	57 699	(287)	58 450
Affectation du résultat 2014				(287)	287
Dividendes versés					
Résultat au 31 décembre 2015				(476)	(476)
Capitaux propres au 31 décembre 2015	10 383 307	1 038	57 412	(476)	57 975
Affectation du résultat 2015				(476)	476
Dividendes versés					
Résultat au 31 décembre 2016				(9 613)	(9 613)
Capitaux propres au 31 décembre 2016	10 383 307	1 038	56 936	(9 613)	48 361

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La présente annexe comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan, dont le total s'établit à 107 902 K€, et au compte de résultat, qui se solde par une perte nette de 9 613 K€.

NOTE 1 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

1.1. Faits marquants de l'exercice

Néant

1.2. Événements postérieurs à la clôture

En date du 6 janvier 2017, Monsieur Romain Tchenio a été désigné Président Directeur Général de Toupage Groupe SA. Aucun événement postérieur à la clôture d'importance significative pour le Groupe n'est à relever.

NOTE 2 – RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes généraux appliqués

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et de la partie réglementaire correspondant à l'intégration du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du règlement ANC n° 2014-03 du CRC du 5 juin 2014 relatif au nouveau du Plan Comptable Général.

INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur brute des titres de participation correspond au coût historique d'acquisition des titres des sociétés. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle des titres devient inférieure à la valeur d'inscription à l'actif. La valeur actuelle est la plus élevée de la valeur vénale (disponible en cas de transaction comparable récente) et de la valeur d'usage. La valeur d'usage est déterminée sur la base des avantages économiques futurs attendus de ces participations représentées par des flux de trésorerie futurs actualisés après prise en compte de l'endettement de la filiale. Les flux de trésorerie retenus pour pratiquer l'évaluation sont ceux générés par la filiale qui constitue une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Les modalités d'évaluation de cette valeur d'usage des participations sont, par ailleurs, conformes à celles prévues par la norme IAS 36.

Le cas échéant, dès lors que les titres de la filiale sont dépréciés à 100 %, une provision sur le compte courant est constatée pour tenir compte en cas de valeur actuelle négative des titres.

en K€	31/12/2016		31/12/2015	
	Montant brut	Provisions	Montant net	Montant net
Titres Toupage	83 438	(14 000)	69 438	78 438
Titres Le Comptoir du Surgelé				
Titres Eismann	10 876		10 876	10 876
Titres de participation	94 314	(14 000)	80 314	89 314
Autres immobilisations financières	27		27	20
Total	94 341	(14 000)	80 341	89 334

Au 31 décembre 2016, une dépréciation complémentaire des titres Toupage d'un montant de 9 000 K€ a été comptabilisée en application de la règle décrite ci-dessus, portant la provision à 14 000 K€.

NOTE 4 - CRÉANCES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur prix d'acquisition ou leur valeur de marché, si celle-ci est inférieure. Dans le cas de titres cotés, cette valeur de marché est déterminée sur la base des cours de bourse à la date de clôture de l'exercice.

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Clients groupe	521	542
Etat	15 367	11 227
Fournisseur debiteurs		2
Comptes courants Groupe (net)	10 664	9 438
Total Créesances	26 552	21 209

NOTE 5 - VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Une convention de centralisation de trésorerie a été mise en place entre Toupargel Groupe SA et ses filiales.

La trésorerie comprend : les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie sans risque, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Ces derniers sont valorisés à leur juste valeur, égale à la valeur liquidative à la date de clôture.

Les actions propres sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement, une dépréciation est constatée lorsque la valeur de marché est inférieure au prix d'acquisition.

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Actions propres	5 148	5 152
Dépréciation actions propres	-4 160	(4 150)
Total	988	1 001

Les actions propres sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement, une dépréciation est constatée lorsque la valeur de marché est inférieure au prix d'acquisition.

Toupargel Groupe SA détient au 31 décembre 2016, 200 000 actions propres, dédiées au plan d'options, achetées durant les exercices 2007 et 2008 et dont la valeur d'acquisition est de 5 107 K€ provisionnées pour 4 150 K€.

Par ailleurs, Toupargel Groupe SA détient 8 675 actions, au 31 décembre 2016, au titre du contrat de liquidité, valorisées 41.6 K€.

NOTE 6 - EVOLUTION DU CAPITAL**6.1 Evolution**

Date	Nature des opérations	Augmentation de capital (euros)	Nombre d'actions	Nominal (euros)	Prime (euros)	Capital après opération (euros)
16.02.1982	Constitution, apports en numéraire	38 112.00	2 500	15.00	Néant	38 112.00
30.05.1997	Augmentation de capital par incorporation de réserves	724 132.00	50 000	15.00	Néant	762 245.00
25.10.1997	Réduction du nominal de l'action de 15 euros à 0.30 euro		2 500 000	0.30	Néant	762 245.00
29.05.2001	Augmentation de capital par incorporation de réserves	237 755.00	2 500 000	0.40	Néant	1 000 000
20.02.2004	Division du nominal par 4 (de 0,40 € à 0,10 €) et multiplication par 4 du nombre d'actions		10 000 000	0.10	Néant	1 000 000
31.12.2005	Augmentation de capital	7 238,20	10 072 382	0.10	626 104,3	1 007 238,20
30.06.2006	Augmentation de capital	2 810.00	10 100 482	0.10	243 065	1 101 048,20
30.09.2006	Augmentation de capital	120.00	10 101 682	0.10	10 380	1 010 168,20
30.07.2007	Augmentation de capital	160.00	10 103 282	0.10	13 840	1 010 328,20
30.06.2011	Augmentation de capital	28 002.50	10 383 307	0.10	4 247 979,25	1 038 330,70

6.2 Libération - Nantissement

Toutes les actions sont entièrement libérées. Au 31 décembre 2016, à la connaissance de la société, aucune action Toupargel Groupe SA n'est nantie.

NOTE 7 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Définition : une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite, résultant d'évènements passés, qui entraînera probablement une sortie de fonds et dès lors qu'une estimation fiable de son montant peut être effectuée.

Provision pour médailles du travail (primes jubilaires) : la société a enregistré dans ses comptes sociaux ses engagements en matière de médailles du travail, dont les conditions d'octroi sont définies par les accords d'entreprise en vigueur.

La dette relative à l'engagement de la société concernant les médailles du travail (avec 4 échéances d'ancienneté dans l'entreprise : 20, 30, 35 et 40 années) est constatée au passif du bilan, dans la rubrique "provision pour risques et charges". Pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation, la société utilise la méthode rétrospective avec projection de salaire de fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées). La valorisation des engagements est effectuée chaque année et tient compte, notamment, de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des hypothèses économiques (taux d'inflation et d'actualisation). En 2016, le taux de revalorisation générale des salaires est de X % (2.1 % en 2015), le taux d'actualisation de X % (contre 2.0 % en 2015).

en K€	31/12/2015	Augmentations	Reprises	31/12/2016
Médailles du travail	36	6	13	29

NOTE 8 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

	Montant au 31/12/2015	Augmentations	Rembourse- ments	Montant au 31/12/2016	A-1 an	De 1 à 5 ans	A +5 ans
Préfinan- nement CICE	9 972	3 975		13 947	2 557	11 390	
Banques créditrices - Emprunts	295	692		987	987		
Total	10 267	4 667		14 934	3 544	11 390	

Toupargel Groupe SA dispose du préfinancement du CICE à hauteur de 13 947 K€ et de 2 sources de financement à court et moyen terme, confirmées et mobilisables pour un montant global de 11 000 K€, et non utilisées au 31 décembre 2016.

Lignes de crédit confirmées

Une ouverture de crédit a été mise en place par un pool de banques au bénéfice de Toupargel Groupe SA pour un encours de 20 000 K€ à compter du 1er janvier 2013 et ce jusqu'au 31 décembre 2017. Le 31 décembre 2014, un avenant a modifié ces conditions. A cette date l'encours a été maintenu à 20 000 K€, amortissable annuellement à compter du 31 décembre 2015 par tranche de 6 000 K€, l'échéance a été reportée au 31 décembre 2018.

Au 31 décembre 2016, cette ligne de crédit n'est pas mobilisée.

Cette ouverture de crédit est soumise au respect de ratios financiers (covenants) attestés par les Commissaires aux comptes de la société ; ces ratios sont respectés au 31 décembre 2016.

Le ratio Dettes financières nettes consolidées doit être < ou = à 1.0
Fonds propres consolidés

Le ratio Dettes financières nettes consolidées doit être < ou = à 2.5
Excédent brut d'exploitation consolidé

Une ouverture de crédit a été mise en place par une banque au bénéfice de Toupargel Groupe SA pour un montant de 6 000 K€, à compter du 3 mars 2014 et ce jusqu'au 1er mars 2018, amortissable annuellement à compter 1er mars 2015 par tranche de 1 500 K€. Au 31 décembre 2016, cette ligne de crédit n'est pas mobilisée. Cette ouverture de crédit est soumise au respect de ratios financiers (covenants) attestés par les Commissaires aux comptes de la société.

Le ratio Dettes financières nettes consolidées doit être < ou = à 1.0
Fonds propres consolidés

Le ratio Dettes financières nettes consolidées doit être < ou = à 2.5
Excédent brut d'exploitation consolidé

Préfinancement du CICE

Un financement de créances sur le Trésor au titre du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) pour les exercices 2013 à 2016 a été mis en place par BPI France au profit de Toupargel Groupe SA. Ce financement n'est pas soumis au respect de ratios financiers. Au 31 décembre 2016, le préfinancement global relatif aux CICE 2013, 2014, 2015 et 2016, se monte à 13 947 K€.

Les montants mobilisables à chaque date d'arrêté des comptes sont les suivants :

En K€	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
Lignes de crédit	11 000	3 500	
Préfinancement CICE	13 947	11 817	8 108
Montants mobilisables	24 947	15 317	8 108

NOTE 9 - AUTRES DETTES

9.1 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

En K€	31/12/2016	31/12/2015
Dettes fournisseurs	3	6
Factures non parvenues	198	162
Total	201	168

Echéances fournisseurs

En K€	31/12/2016	31/12/2015
Échéances échues (litiges)		
Échéance : 15 janvier	1	3
Échéance : 31 janvier	2	3
Total	3	6

9.2 Autres dettes

Ce poste représente les encours de trésorerie des filiales placés auprès de Toupargel Groupe SA dans le cadre des conventions de trésorerie

NOTE 10 - ÉLÉMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Le tableau ci-après reprend les soldes comptables existants à la clôture avec les entreprises liées.

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Actif immobilisé		
Titres immobilisés Toupargel	69 438	78 438
Titres immobilisés Eismann	10 876	10 876
Total	80 314	89 314

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Actif circulant		
Clients divers	521	542
Autres créances	10 664	9 438
Total	11 185	9 980
Dettes		
Fournisseurs	1	
Autres dettes		
- Toupargel	42 151	41 599
- Eismann	1 944	1 215
Total	44 095	42 814

NOTE 11 - PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les produits et les charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires.

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

Les produits d'exploitation sont constitués des prestations de services facturées par Toupargel Groupe SA à ses filiales (prestations d'animation et prestations techniques).

Les charges d'exploitation sont essentiellement des charges de personnel et des frais liés à la cotation en bourse.

NOTE 12 - EFFECTIF MOYEN

	31/12/2016	31/12/2015
Cadres	7	7
Agent de maîtrise	1	1
Total	8	8

NOTE 13 - RÉSULTAT FINANCIER

13.1 Produits financiers

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts cash pooling	52	56
Autres produits	7	5
Total	59	61

13.2 Charges financières

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Dépréciation actions propres	10	101
Dépréciation des titres	9 000	
Intérêts cash pooling	43	45
Autres charges financières	47	149
Total	9 100	294

La dépréciation des titres Toupargel est décrite en Note 3.

Les autres charges financières sont composées de :

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Moins-values sur actions propres	4	3
Intérêts des emprunts	35	33
Intérêts débiteurs	8	4
Intérêts sur ligne de crédit		109
Total	47	148

NOTE 14 - IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

Intégration fiscale

Les sociétés Toupargel Groupe SA, Toupargel SASU, Eismann SAS et Comptoir du Surgelé bénéficient du régime fiscal de Groupe de sociétés selon les dispositions de l'article 223 A à U du C.G.I. La convention d'intégration fiscale souscrite met à la charge de la filiale le montant des impôts que celle-ci aurait dû acquitter en l'absence d'intégration fiscale. La convention prévoit également que l'économie d'impôt générée par le déficit fiscal (immédiate et potentielle) d'une des entités membres de l'intégration fiscale lui est immédiatement et intégralement transférée par la société-mère. Les filiales Eismann et le Comptoir du Surgelé sont intégrées au groupe fiscal à compter de 2015.

L'économie d'impôt comptabilisée par Toupargel Groupe SA, dans le cadre de cette intégration fiscale sur la base des résultats des comptes annuels au 31 décembre 2016 des sociétés du Groupe s'élève à 586 K€ en 2016 (410 K€ en 2015).

NOTE 15 - CALCUL DU RÉSULTAT PAR ACTION NORMAL ET DILUÉ

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice. Conformément à la réglementation comptable française et pour le calcul du résultat par action, les actions propres détenues dans le cadre des plans d'options d'achat d'actions consentis aux salariés ainsi que celles détenues pour la régularisation du cours de bourse sont considérées comme étant en circulation. Le résultat net dilué par action est calculé en tenant les instruments donnant un accès différé au capital (options de souscription), compte tenu de la probabilité de souscription au regard du prix du marché. Le résultat net dilué prend en compte le nombre d'actions à créer sur la base du cours au 31 décembre selon la méthode dite du 'rachat d'actions' qui suppose que les fonds recueillis, lors de l'exercice des options de souscription, sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché.

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse pendant la période.

a) Calcul du résultat net par action

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net part		
revenant au groupe par action de base (en K€)	-9 613	-476
Nombre moyen d'actions (1)	10 174 632	10 173 758
Résultat net par action (en €)	-0,94	-0,05

(1): Voir c) détermination du nombre d'actions ci-dessous.

c) Détermination du nombre d'actions

	31/12/2016	31/12/2015
Nombre d'actions ordinaires émises (capital social)	10 383 307	10 383 307
Nombre d'actions d'autocontrôle (actions propres et contrat de liquidité)	-208 675	-209 549
Nombre d'actions en circulation	10 174 632	10 173 758

b) Calcul du résultat net par action dilué

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net part		
revenant au groupe par action de base (en K€)	-9 613	-476
Nombre moyen d'actions dilué (1)	10 174 632	10 173 758
Résultat net par action dilué (en €)	-0,94	-0,05

(1): Voir c) détermination du nombre d'actions ci-dessous.

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

NOTE 16 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

Les engagements en matière de retraite ne font pas l'objet d'une provision. La part des obligations de la société concernant les indemnités de départ à la retraite est indiquée en engagement hors bilan nette des actifs de couverture. Les engagements sont ceux résultant de la convention collective nationale de commerce de gros secteur alimentaire. La société utilise la méthode rétrospective avec projection de salaire de fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées). La valorisation des engagements et des actifs de couverture est effectuée chaque année et tient compte, notamment, de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des hypothèses économiques (taux d'inflation et d'actualisation). L'âge de départ à la retraite retenu est de 60/65 ans suivant les catégories socioprofessionnelles et suivant l'échéancier légal d'évolution de l'âge de départ à la retraite. Le taux de revalorisation général des salaires est de 2,1 % (2,1 % en 2015) suivant les catégories socioprofessionnelles et suivant les sociétés, le taux d'actualisation de 1,3 % (contre 2,0 % en 2015). L'engagement inclut les charges patronales calculées à un taux de 47,2 % (47,2 % en 2015).

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Cautions et garanties données		
Indemnités de départ à la retraite	102	198

Engagements reçus

en K€	31/12/2016	31/12/2015
Lignes de crédit mobilisables non utilisées	11 000	18 500
Total	11 000	18 500

Lignes de crédit : la société Toupargel Groupe SA dispose au 31 décembre 2016 de sources de financement court et moyen terme de 11 000 K€, non utilisées à cette date.

Engagements réciproques

Néant.

Engagements complexes

Engagements liés aux emprunts (garanties, clauses de défaut) : voir note 8.

NOTE 17 - PLUS-VALUES SUR ÉLÉMENTS AMORTISSABLES

La fusion intervenue le 1er janvier 1995 avec la Société d'Investissement du Centre (SIC) avait entraîné le sursis d'imposition de plus-values sur titres de participation pour un montant de 3 681 K€. Ce report provenait lui-même de fusions intervenues en 1992 dans le Groupe SIC - Clairgel. Les plus-values à long terme sont exonérées d'impôt à l'exception de l'imposition d'une quote-part de frais et charges de 12 %.

Ceci concerne pour Toupargel Groupe SA les plus-values sur titres de participation en différé d'imposition, soit 3 680 K€.

NOTE 18 - LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales (+de 50%)

	Capital	Quote-part	Valeur brute des titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Toupargel	25 000 K€	100 %	83 438 K€		261 234 K€
69380	Capitaux propres	Dividendes reçus	Valeur nette des titres	Cautions et avals donnés	Résultat
Civrieux d'Azergues					
	66 863 K€		69 438 K€		2 183 K€
	Capital	Quote-part	Valeur brute des titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Eismann	1 741 K€	100 %	10 876 K€		33 979 K€
76150 St Jean du Cardonnay	Capitaux propres	Dividendes reçus	Valeur nette des titres	Cautions et avals donnés	Résultat
	(532) K€		10 876 K€		105 K€
	Capital	Quote-part	Valeur brute des titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Le Comptoir du Surgelé	1 007 K€	100 %			300 K€
03110 Saint Remy en Rollat	Capitaux propres	Dividendes reçus	Valeur nette des titres	Cautions et avals donnés	Résultat
	304 K€				238 K€

NOTE 19 - MANDATAIRES SOCIAUX

a) Rémunération

La rémunération totale du président est une rémunération fixe. Le total des revenus bruts pour 2016 s'élève à 60 K€.

b) Jetons de présence, honoraires

Le montant des jetons de présence versés en 2016 s'élève à 35 K€ (bénéficiaires : administrateurs indépendants).

c) Avantages postérieurs à l'emploi et avantages à long terme

Néant

NOTE 20 - CONVENTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

- Avec Amboise SAS

Prestations de conseil : montant pris en charge en 2016 : néant (2015 : 5 K€).

Les conventions conclues à l'intérieur du Groupe Toupargel sont considérées comme courantes et réalisées à des conditions de marché.

SEGEKO AUDIT
170 Boulevard de Stalingrad
69006 LYON

DELOITTE & ASSOCIES
Immeuble Higashi
106 cours Charlemagne
69002 LYON

SEGEKO AUDIT
170 Boulevard de Stalingrad
69006 LYON

DELOITTE & ASSOCIES
Immeuble Higashi
106 cours Charlemagne
69002 LYON

TOUPARGEL GROUPE

Société Anonyme - 13 chemin des Prés Secs - 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société TOUPARGEL GROUPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823.9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Au 31 décembre 2016, la société a procédé à un test de dépréciation des titres de participation en application des règles décrite dans la note 3 de l'annexe. Ce test a donné lieu à la comptabilisation d'une dépréciation des titres Toupargel d'un montant de 9 000 K€. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et vérifié que l'annexe donne une information appropriée.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes aux états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lyon, le 5 avril 2017
Les Commissaires aux Comptes

SEGEKO AUDIT
Alain DESCOINS

DELOITTE & ASSOCIÉS
Vanessa NICOUD-GIRARDET

TOUPARGEL GROUPE

Société Anonyme - 13 chemin des Prés Secs - 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles, ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il nous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvés par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Lyon, le 5 avril 2017
Les Commissaires aux Comptes

SEGEKO AUDIT
Alain DESCOINS

DELOITTE & ASSOCIÉS
Vanessa NICOUD-GIRARDET

Informations juridiques

Attestation du responsable du rapport

Table de concordance

p.134
p.139
p.139

INFORMATIONS JURIDIQUES

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

Dénomination Sociale

TOUPARGEL Groupe (Article 2 des statuts)

Date de création

La société a été constituée le 16 février 1982 et les statuts ont été déposés le 10 septembre 1982 au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris. (Article 1 des statuts)

Siège Social

13, chemin des Prés Secs - 69380 Civrieux d'Azergues (Article 4 des statuts)

Tél 04 72 54 10 00

Durée de vie

La durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives à compter du 10 septembre 1982, date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, soit jusqu'au 10 septembre 2081, sauf dissolution anticipée dans les cas prévus aux présents statuts ou prorogation pour une durée ne pouvant excéder quatre vingt dix neuf années.

Un an au moins avant la date d'expiration de la société, le Conseil d'Administration sera tenu de provoquer une décision collective des actionnaires pour décider, dans les conditions requises pour les décisions collectives extraordinaires, si la société sera prorogée ou non. La décision des actionnaires sera, dans tous les cas, rendue publique. (Article 5 des statuts)

Forme juridique

Société Anonyme à Conseil d'Administration régie par la législation française et notamment par les dispositions des chapitres IV et V du Livre deuxième du Code de Commerce. (Article 1 des statuts)

Exercice social

L'année sociale commence le 1er janvier de chaque année, et finit le 31 décembre suivant. (Article 26 des statuts)

Objet social

La société a pour objet :

- la distribution de denrées alimentaires sous toutes ses formes,
- toutes opérations industrielles, commerciales mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes,
- la participation de la société à toutes entreprises, groupements d'intérêt économique ou sociétés, françaises ou étrangères, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises, groupements ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social et ce, par tous moyens, notamment par voie d'apports, de souscriptions ou d'achats d'actions, de parts sociales ou de parts bénéficiaires, de fusion, de sociétés en participation, de groupement, d'alliance ou de commandite. (Article 3 des statuts)

Registre du commerce et des sociétés

325 307 098 RCS LYON

Code NAF

6430 Z

N° gestion au Greffe

96B 02580

Greffé du Tribunal de commerce

44 rue de Bonnel
69003 Lyon

Assemblées Générales

Les Assemblées Générales d'Actionnaires sont convoquées par un avis inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du siège social et dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires. Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales et de participer aux

délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles.

Toutefois ce droit est subordonné à l'inscription en compte des actions nominatives et pour les actions au porteur, aux dépôts, aux lieux indiqués, de l'avis de convocation, du certificat de l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte, de la date de ce dépôt jusqu'à celle de l'Assemblée.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire conforme aux prescriptions légales et dont il ne sera tenu compte que s'il est reçu par la société, trois (3) jours au moins avant la date de la réunion de l'Assemblée.

Les formulaires ne donnant aucun avis de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes nuls.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux Assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

Tout autre actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire. A cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Pour tout pouvoir adressé à la société sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée Générale émettra un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés et agréés par le Conseil d'Administration et défavorable pour les projets de résolutions refusés par ce dernier.

Tout actionnaire a le droit d'obtenir dans les conditions et aux époques fixées par la loi, communication des documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement sur la gestion et le contrôle de la société. La nature de ces documents et les conditions de leur envoi ou mise à disposition sont déterminées par la loi et les règlements. (Articles 21 à 24 des statuts).

RENSEIGNEMENTS SUR LES VALEURS MOBILIÈRES

Droits attachés aux actions

Toutes les actions sont de même catégorie et confèrent les mêmes droits, tant dans la répartition des bénéfices que du boni éventuel de liquidation. Lors de la tenue des Assemblées, chaque action donne droit à une voix. L'Assemblée Générale Mixte du 25 octobre 1997 a autorisé l'attribution d'un droit de vote double à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis 4 ans au moins, à condition que le titulaire en ait fait la demande à la société à l'expiration du délai de 4 ans. (Article 12 des statuts)

Négociabilité des actions

Toutes les actions sont librement cessibles. Elles ne sont actuellement inscrites sur aucune autre cote que celle d'Euronext Paris.

Forme des actions

Les actions entièrement libérées sont au choix de l'actionnaire : nominatives, au porteur pur et simple ou au porteur identifiable. Elles donnent lieu à une inscription en compte de leur propriétaire dans les conditions et selon les dispositions prévues par les textes en vigueur.

Franchissements de seuils légaux et statutaires

■ Seuils légaux

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, venant à détenir plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 33.33%, 50%, 66.66%, 90% et 95% du capital de la société et/ou des droits de vote, devra se conformer aux dispositions visées par l'article L 233-7 du Code de Commerce et plus particulièrement devra en informer immédiatement la société par lettre recommandée avec avis de réception et en informer l'AMF dans le délai de 4 jours de Bourse (avant clôture). Toute personne qui franchit le seuil de 10%, 15%, 20% ou 25% du capital ou des droits de vote devra déclarer à la société et à l'AMF les objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours des six mois à venir, dans le délai de 5 jours de Bourse (avant clôture).

En cas de non-respect de cette obligation, les dispositions prévues par l'article L 233-14 du Code de Commerce s'appliqueront. (Article 12 des statuts)

■ Seuils statutaires

Les statuts prévoient un seuil de détention déclaratif supplémentaire de 2% du capital social, à partir duquel tout actionnaire est

soumis aux dispositions légales d'information sur le niveau de sa participation, tel que ces obligations sont prévues à l'article L 233-7 du Code de Commerce. Le non-respect des obligations est sanctionné par les dispositions de l'article L 233-14. (Article 12 des statuts)

■ Franchissements

Tout actionnaire est également tenu d'informer la société dans un délai de cinq jours, lorsque sa participation devient inférieure à chacun des seuils mentionnés ci-dessus.

Identification des détenteurs

La société peut à tout moment, conformément aux dispositions légales et réglementaires, demander à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom, la nationalité, l'adresse des détenteurs de titres au porteur de la société conférant immédiatement ou à terme le droit de vote aux Assemblées d'Actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et le cas échéant les restrictions dont les titres peuvent être frappés. (Article 10 des statuts)

Affectation et répartition du bénéfice

La différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et des provisions, constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Sur le bénéfice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est à la disposition de l'Assemblée Générale qui, sur proposition du Conseil d'Administration, peut, en tout ou partie, le reporter à nouveau, l'affecter à des fonds de réserves généraux ou spéciaux, ou le distribuer aux actionnaires à titre de dividende.

L'Assemblée Générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition.

En ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélevements sont effectués. Toutefois, le dividende est prélevé en premier lieu sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

L'écart de réévaluation n'est pas distribuable ; il peut être incorporé en tout ou partie au capital. (Article 28 des statuts)

Mise en paiement des dividendes

L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes

sur dividendes, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividendes en numéraire ou en actions.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée Générale ou à défaut par le Conseil d'Administration.

Toutefois, la mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

Lorsqu'un bilan, établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par les commissaires aux comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires, déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures, ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi ou des statuts et compte tenu du report bénéficiaire, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividendes avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

La société ne peut exiger des actionnaires aucune répétition de dividende, sauf si la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et si la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

L'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes. Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits. (Article 29 des statuts)

Contrats importants

A ce jour, les sociétés du Groupe n'ont pas conclu de contrats importants, autre que ceux conclus dans le cadre normal de leurs affaires, conférant une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL

Modification du capital et des droits attachés aux actions

Toute modification du capital ou des droits attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

Acquisition par la société de ses propres actions

Programme 2016-2017

Il a été proposé à l'Assemblée Générale du 28 avril 2016, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, d'autoriser le Conseil d'Administration, avec faculté de délégation au profit du directeur général et du directeur général délégué, à faire acheter par la société ses propres actions dans la limite d'un nombre d'actions représentant 0,5 % du capital social à la date de la réalisation de ces achats. La présente autorisation se substituait à celle accordée par la septième résolution de l'Assemblée Générale du 28 avril 2015. Le prix maximum d'achat par action était fixé à 25 euros, hors frais d'acquisition. Ce prix maximum d'achat pouvait toutefois être ajusté en cas de modifications du nominal de l'action, d'augmentations de capital par incorporation de réserves ou autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, pour tenir compte de ces opérations sur la valeur de l'action.

En cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, division ou regroupement de titres, le montant maximum des achats est ajusté en conséquence.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pouvaient être réalisés à tout moment, y compris en période d'offre publique, par tous moyens autorisés conformément à la réglementation applicable et aux modalités définies par l'Autorité des Marchés Financiers, notamment en vue d'assurer la liquidité de l'action Toupargel Groupe par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI.

En cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, division ou regroupement de titres, le montant maximum des achats est ajusté en conséquence.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pouvaient être réalisés à tout moment, y compris en période d'offre publique, par tous moyens autorisés conformément à la réglementation applicable et aux modalités définies par l'Autorité des Marchés Financiers, notamment en vue d'assurer la liquidité de l'action Toupargel Groupe par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI.

Les rachats d'actions étaient financés par les ressources propres de la société ou par voie d'endettement à court et moyen terme pour les besoins excédentaires. Cette autorisation était donnée pour une durée maximale de dix-huit mois à compter de la date de l'Assemblée Générale. Elle remplace et annule toute autorisation antérieure.

Capital social (Article 6 des statuts)

Le capital social s'élève à la somme de 1 038 330,70 euros divisé en 10 383 307 actions de 0,10 euros de valeur nominale, entièrement souscrites et libérées.

Capital potentiel

Les options de souscription ou d'achat d'actions autorisées par l'Assemblée Générale du 27 avril 2007 ont été attribuées par les Conseils d'Administration du 25 avril 2008, du 27 octobre 2009 et du 27 avril 2010.

200 000 options ont été attribuées initialement. Du fait de départs de l'entreprise, le nombre ajusté d'options attribuables s'élève à 107 500. Toupargel Groupe ayant acquis un nombre d'actions propres équivalent en vue de les attribuer aux plans d'options, il n'y a donc pas de capital potentiel lié à ces plans. Les plans de stock options sont venus à expiration les 26 et 28 avril 2016.

Programme 2017-2018

Il a été proposé à l'Assemblée Générale du 26 avril 2017, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, d'autoriser le Conseil d'Administration, avec faculté de délégation au profit du Président directeur général, à faire acheter par la société ses propres actions dans la limite d'un nombre d'actions représentant 0,5 % du capital social à la date de la réalisation de ces achats. La présente autorisation se substituait à celle accordée par la septième résolution de l'Assemblée Générale du 28 avril 2015. Le prix maximum d'achat par action était fixé à 25 euros, hors frais d'acquisition. Ce prix maximum d'achat pouvait toutefois être ajusté en cas de modifications du nominal de l'action, d'augmentations de capital par incorporation de réserves ou autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, pour tenir compte de ces opérations sur la valeur de l'action.

Capital autorisé non émis

Le Conseil d'Administration de la société a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 avril 2007 à émettre des options de souscription d'actions et des options d'achat d'actions dans la limite de 2 % du nombre d'actions formant le capital social. Le Conseil d'Administration du 25 avril 2008 ainsi que ceux du 27 octobre 2009 et du 27 avril 2010 ont attribué aux salariés et aux dirigeants mandataires de la société et des sociétés contrôlées 200 000 options de souscription ou d'achat. Les plans d'options sont venus à échéance les 26 et 28 avril 2016. Aucune levée n'a été exercée.

Options de souscription et options d'achat

Le Conseil d'Administration de la société a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 avril 2007 à émettre des options de souscription d'actions et des options d'achat d'actions dans la limite de 2 % du nombre d'actions formant le capital social. Cette autorisation dont le Conseil peut faire usage en une ou plusieurs fois est donnée pour une durée de trente huit mois à compter de cette Assemblée.

Le Conseil d'Administration du 25 avril 2008 a attribué à ses salariés et aux dirigeants mandataires de la société et des sociétés contrôlées 200 000 options de souscription ou d'achat. Le prix d'exercice a été fixé à 25,75 €. La levée des options est effective à compter du 26 avril 2010 jusqu'au 26 avril 2016.

A la suite de départs de l'entreprise, 15 000 options ont été réattribuées par le Conseil d'Administration du 27 octobre 2009. Le prix d'exercice a été fixé à 25,75 €. La levée des options est effective à compter du 28 octobre 2011 jusqu'au 26 avril 2016. 22 500 options ont été réattribuées par le Conseil d'Administration du 27 avril 2010. Le prix d'exercice a été fixé à 25,75 €. La levée des options est effective à compter du 28 avril 2012 jusqu'au 28 avril 2016. A la date de l'Assemblée Générale du 28 avril 2016, ces plans sont donc échus.

Toupargel Groupe a parallèlement acquis 200 000 actions propres en vue de les attribuer au plan d'options. Celles-ci ne leur sont plus affectables.

Pacte d'actionnaires

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires. Messieurs Roland Tchénio (groupe familial Roland Tchénio) et Maurice Tchénio (Groupe familial Maurice Tchénio) agissent de concert.

Le concert Roland Tchénio et Maurice Tchénio

détient 83,12 % du capital et 91,58 % des droits de vote au 31 décembre 2016. Les principes de gouvernance en vigueur au sein de Toupargel Groupe permettent d'assurer que ce contrôle n'est pas exercé de manière abusive.

Aucune disposition des statuts ou d'une éventuelle charte n'a été prise en vue de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.

Evolution du capital de Toupargel Groupe SA

Date	Nature des opérations	Augmentation de capital (euros)	Nombre d'actions	Nominal (euros)	Prime (euros)	Capital après opération (euros)
16.02.1982	Constitution, apports en numéraire	38 112,00	2 500	15,00	Néant	38 112
30.05.1997	Augmentation de capital par incorporation de réserves	724 132,00	50 000	15,00	Néant	762 245
25.10.1997	Réduction du nominal de l'action de 15 euros à 0,30 euro		2 500 000	0,30	Néant	762 245
29.05.2001	Augmentation de capital par incorporation de réserves	237 755,00	2 500 000	0,40	Néant	1 000 000
20.02.2004	Division du nominal par 4 (de 0,40 € à 0,10 €) et multiplication par 4 du nombre d'actions		10 000 000	0,10	Néant	1 000 000
31.12.2005	Augmentation de capital	7 238,20	10 072 382	0,10	626 104,3	1 007 238,20
30.06.2006	Augmentation de capital	2 810,00	10 100 482	0,10	243 065	1 101 048,20
30.09.2006	Augmentation de capital	120,00	10 101 682	0,10	10 380	1 010 168,20
30.07.2007	Augmentation de capital	160,00	10 103 282	0,10	13 840	1 010 328,20
30.06.2011	Augmentation de capital	28 002,50	10 383 307	0,10	4 247 979,25	1 038 330,70

Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2016

	Nombre d'actions	% du capital	Nbre droits de vote	% droits vote	dont droits de vote double
Roland Tchénio	598	0,01%	1 196	0,01%	598
TT Investissements	5 219 088	50,26%	10 417 577	56,68%	5 198 489
Groupe familial Roland Tchénio (1)	5 219 686	50,27%	10 418 773	56,68%	5 199 087
Amboise	3 410 564	32,85%	6 413 564	34,89%	3 003 000
Groupe familial Maurice Tchénio (2)	3 410 564	32,85%	6 413 564	34,89%	3 003 000
Concert Roland Tchénio et Maurice Tchénio	8 630 250	83,12%	16 832 337	91,58%	8 202 087
Romain Tchénio	1	0,00%	1	0,00%	
Jacques-Edouard Charret	201 000	1,94%	201 000	1,09%	
Autres administrateurs	1 000	0,01%	1 000	0,01%	
Auto-détention	208 675	2,01%			
Public	1 342 381	12,93%	1 346 381	7,32%	4 000
TOTAL	10 383 307	100,00%	18 380 719	100,00%	8 206 087

Droit de vote double : Les actions nominatives entièrement libérées inscrites au nom d'un même titulaire depuis 4 ans au moins, bénéficient du droit de vote double sur demande du titulaire à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

(1) Le groupe familial Roland Tchénio est composé de M. Roland Tchénio et de la société TT Investissements détenue à 100 % par Roland, Nicole et Tania Tchénio et dont le Président est M. Roland Tchénio.

(2) Le groupe familial Maurice Tchénio est composé de M. Maurice Tchénio et de la société Amboise détenue à 100 % par M. Maurice Tchénio et par M. Romain Tchénio et dont le Président est M. Maurice Tchénio.

En date du 5 juillet 2013, la société de gestion La Financière de l'Echiquier a indiqué avoir franchi à la baisse le seuil statutaire de 2 % en droits de vote le 27 juin 2013 et détenait 369 715 titres Toupargel Groupe SA soit 3.56 % du capital et 1.97 % des droits de vote.

A la connaissance de la société, il n'existe aucun autre actionnaire détenant directement

ou indirectement, seul ou de concert, plus de 2 % du capital et des droits de vote.

Le concert Roland Tchénio et Maurice Tchénio détient 83.12 % du capital et 91.59 % des droits de vote. Les principes de gouvernance en vigueur au sein de Toupargel Groupe permettent d'assurer que ce contrôle n'est pas exercé de manière abusive.

En date du 3 février 2017, Monsieur Jacques-

Edouard Charret, Directeur Général du Groupe Toupargel de juillet 2013 à janvier 2017, a cédé 133 333 titres à la société TT Investissements et 66 667 titres à la société Amboise. En date du 6 février 2017, M. Maurice Tchénio a indiqué avoir franchi à la hausse le seuil statutaire de 33.33 % du capital et détenait 3 477 231 titres Toupargel Groupe SA soit 33.49 % du capital et 35.26 % des droits de vote.

Modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des quatre dernières années

	31/12/2016		31/12/2015		31/12/2014		31/12/2013	
	Capital %	Droits de vote %						
Roland Tchénio	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
TT Investissements	50,26	56,68	50,26	56,72	50,26	56,71	50,26	56,71
Groupe familial Roland Tchénio	50,27	56,68	50,26	56,73	50,26	56,72	50,26	56,72
Amboise	32,85	34,89	32,84	34,85	32,84	34,85	32,84	34,85
Groupe familial Maurice Tchénio	32,85	34,89	32,85	34,86	32,85	34,86	32,85	34,86
Concert Roland Tchénio et Maurice Tchénio	83,12	91,58	83,11	91,59	83,11	91,58	83,11	91,58
Romain Tchénio	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00
Jacques-Edouard Charret	1,94	1,09	1,94	1,09	1,94	1,09	1,94	1,09
Autres administrateurs	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Auto-détention	2,01		2,02		2,00		2,00	
Public	12,93	7,32	12,92	7,31	12,93	7,32	12,93	7,32
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Des salariés peuvent être, à titre personnel, actionnaires de la société. Ils détenaient 0,2 % du capital en février 2016. Ils sont considérés comme étant dans le public.

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2016

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en pages 71 à 75 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Civrieux d'Azergues
Le 11 avril 2017

Romain Tchénio
Président Directeur Général

TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Eléments

Rapport de gestion	p 7 à 60, 71 à 78, 119 à 122
Comptes	p 80 à 116, 123 à 131
Rapports des Commissaires aux Comptes	p 31, 117, 132, 133
Attestation	p 139

CE RAPPORT ANNUEL S'INSCRIT DANS LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GROUPE TOUPARGEL

Ce rapport annuel résumé a été édité en version papier en 200 exemplaires. La version complète intégrant les annexes des comptes consolidés, les comptes sociaux et les autres informations est téléchargeable sur www.toupargelgroupe.fr

Imprimeur éco-responsable

Ce rapport annuel est imprimé en France, dans le respect de la charte Imprim'Vert® sur la bonne gestion des déchets, des produits dangereux et toxiques.



Crédit photos :

Toupargel	p. 1, 10, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 41, 44, 45, 47, 51, 67, 97,
Studio Guy Renaux	p. 16, 40,
Jérôme Deduytsche	
Thinkstock	p. 1, 3, 5, 14, 15, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30, 32, 37, 38, 43, 44, 48, 49, 50, 51, 70, 96, 97,
Fipêche	p. 7, 9, 38, 42, 46, 52, 69,
	p. 42,

Rédaction :

Direction des finances, de la communication et services techniques, Direction des ressources humaines et Comité de pilotage RSE

Conception graphique et infographie :

Service communication - Gaëtan Loeffler



RAPPORT ANNUEL 2016



www.toupargelgroupe.fr
13 chemin des Prés Secs
69380 CIVRIEUX D'AZERGUES
Tél 04 72 54 10 00 – Fax 04 27 02 61 94
infofinanciere@toupargel.fr
SA au capital de 1 038 330.70 € - 325 307 098 RCS Lyon - Code NAF 64 30 Z

TOUPARGEL GROUPE 2016